

S.429.



entom. ranaing

HERBIER GÉNÉRAL
DE L'AMATEUR.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

HERBIER GÉNÉRAL DE L'AMATEUR,



CONTENANT LA DESCRIPTION, L'HISTOIRE, LES PROPRIÉTÉS
ET LA CULTURE DES VÉGÉTAUX UTILES ET AGRÉABLES ;

DÉDIÉ AU ROI,
PAR FEU MORDANT DELAUNAY,

CONTINUÉ

PAR M. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

AVEC FIGURES

PEINTES D'APRÈS NATURE PAR M. P. BESSA,

PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE.

Fleurs charmantes, par vous la nature est plus belle ;
Dans ses brillans tableaux l'art vous prend pour modèle.
Simples tributs du cœur, vos dons sont chaque jour
Offerts par l'amitié, hasardés par l'amour.

DELILLE, *Jard. III.*

5
TOME CINQUIÈME.

PARIS,

AUDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N^o. 11.

M. DCCC. XXI.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF HISTORY



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF HISTORY

CAFÉYER ARABIQUE. *COFFEA ARABICA.* †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Rubiacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx minimus, 4-5-dentatus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo 5-partito. Stamina 5, exserta. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatibus 2. Bacca ovata, 2-locularis, 2-sperma; seminibus hinc planis, sulcatis, indè convexis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COFFEA foliis ovatis, acuminatis; floribus axillaribus, aggregatis; corollis quinquesfidis.

COFFEA Arabica. LIN. *Spec.* 245. — WILLD. *Spec.* 1. p. 973. — LAM. *Dict. Enc.* 1. p. 550. — BLACKW. *Herb.* t. 337. — JUSS. *Act. Acad. Par.* 1713. p. 388. t. 7.

LE Caféyer vient originairement de la haute Éthiopie, où il a été connu de temps immémorial, et où son fruit est plus gros et presque aussi parfumé que celui qu'on a commencé à cueillir dans l'Arabie, vers la fin du quinzième siècle. On raconte diversement l'origine de l'usage de ce fruit, connu sous le nom de Café; mais les deux récits que l'on fait à ce sujet ont d'ailleurs beaucoup de rapports. Selon les uns, ce fut un supérieur d'un couvent d'Arabie, qui, pour chasser le sommeil de ses moines pendant les offices de la nuit, leur en fit boire l'infusion, d'après les effets que ce fruit passait pour produire sur les boucs qui en avaient mangé. Selon d'autres, un Mollach, nommé Chadely, fut le premier Arabe qui fit usage du café, dans le dessein de se délivrer d'un assoupissement continu, qui ne lui permettait pas de vaquer convenablement à ses prières nocturnes. Ses Derviches l'imitèrent. On ne tarda pas à s'apercevoir que cette boisson dissipait les pesanteurs de l'estomac, égayait l'esprit; et ceux même qui n'avaient pas besoin de se tenir éveillés l'adoptèrent. Des bords de la mer Rouge l'usage du café passa à Médine, à la Mecque, et, par les pèlerins, dans tous les pays mahométans.

Dans ces contrées où les mœurs ne sont pas aussi libres que parmi nous, on imagina d'établir des maisons publiques, où se distribuait le café. A Constantinople, on n'eut pas plutôt ouvert de ces maisons, qu'elles furent fréquentées avec fureur; on n'en sortait pas. Le Mufti, désespéré de voir les mosquées abandonnées, décida que cette boisson était comprise dans la loi de Mahomet, qui proscrit les liqueurs for-

tes. Le gouvernement fit aussitôt fermer des maisons qui déplaisaient si fort aux prêtres, et chargea même les officiers de police de s'opposer à l'usage du café dans l'intérieur des familles. Un penchant décidé triompha de toutes ces sévérités; on continua de boire de cette liqueur, et même les lieux où elle se distribuait se trouvèrent bientôt en plus grand nombre qu'auparavant. Sous la minorité de Mahomet IV, le grand visir Koproli supprima de nouveau les maisons où l'on vendait du café; mais le règlement à ce sujet, qui ne s'étendit pas plus loin que la capitale de l'empire, n'y en a pas diminué l'usage. Toutes les rues, tous les marchés en offrent de tout fait, et il n'y a point de maison dans laquelle on n'en prenne au moins deux fois le jour. Dans quelques-unes même, on en verse indifféremment à toute heure, parce qu'il est d'usage d'en présenter à tous ceux qui arrivent, et qu'il serait également impoli de ne le point offrir, ou de le refuser.

C'est ainsi que l'usage du café a été adopté et s'est perpétué dans tout l'Orient, malgré la violence des lois et l'austérité de la religion. De ces contrées le café passa en Europe. Ce fut en 1652 qu'on commença à en faire usage à Londres, et en 1669 à Paris. Cette boisson fut d'abord un objet de fantaisie et de luxe; mais le goût s'en répandit bientôt, de proche en proche, dans toutes les conditions et dans tous les pays.

Le goût du café, devenu général, donna aux Européens l'envie de posséder l'arbre qui produit cette graine précieuse. Les Hollandais furent les premiers qui transportèrent le Cafeyer de Moka à Batavia; et vers 1710, de Batavia à Amsterdam, où il porta des fruits. En 1713, M. Resson, lieutenant-général d'artillerie en France, donna au Jardin du Roi un jeune Cafeyer qu'il avait reçu de Hollande; et vers le même temps, un autre pied fut présenté à Louis XIV. Enfin, en 1720, un jeune Cafeyer, élevé dans les serres du Jardin du Roi, fut transporté aux Antilles par M. Déclieux, qui mit tant de soin à sa conservation, que le voyage s'étant prolongé, et l'eau douce étant devenue rare à bord, il arrosait ce jeune arbrisseau avec sa propre ration. C'est au dévouement de ce voyageur qu'on est redevable de la culture du café à la Martinique, à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et dans les autres îles de l'Amérique. C'est ainsi que s'est propagée la culture d'une plante qui fournit une boisson aujourd'hui répandue dans les quatre parties du monde.

Dans son pays natal et dans les îles de l'Amérique, le Cafeyer s'élève à 15 ou 20 pieds; mais dans nos serres chaudes il ne s'élève qu'à 5 ou 6. Sa tige se divise en rameaux opposés, garnis de feuilles également opposées, ovales-lancéolées, glabres, luisantes, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont blanches, sessiles, agréablement odorantes, disposées quatre à cinq ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures. Elles sont composées d'un calice très-petit, à quatre ou cinq dents; d'une corolle monopétale, infondibuliforme, à limbe partagé en cinq découpures lancéolées; de cinq étamines à anthères linéaires; et d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par deux stigmates. Le fruit est une baie ovale arrondie, de la grosseur d'une petite cerise, d'un rouge foncé, dont la pulpe sert d'enveloppe, à deux coques minces, contenant chacune une graine ovale, convexe d'un côté, ap'atie de l'autre et d'une nature cornée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 285.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine vue séparément. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4, 5, etc. Fruits et graines vus sous différens aspects.



C. Arabica Jacq.

Maria Gabriel Coignet Sculp.

Coffea Arabica.



TÉCOMA GRANDIFLORE. *TECOMA GRANDIFLORA.* †

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Bignoniées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-dentatus. Corolla 1-petala, campanulata; limbo 5-loba, inæquali. Stamina 4 fertilia; filamenta quinto sterile. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 2-lamellatis. Capsula siliquæformis, longa, cylindrica, 2-valvis; dissepimento valvis opposito; seminibus margine membranaceis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TECOMA caule sarmentoso, radicante; foliis imparipinnatis; serratis, glaberrimis; floribus terminalibus, racemoso-subpaniculatis; calyce angulato, patulo; corollâ subcampanulatâ dimidio brevior.

BIGNONIA grandiflora. WILLD. *Spec.* 3. p. 302. — ANDREW. *Repos. n. et t.* 493. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 1398.

BIGNONIA Chinensis. *Lam. Dict. Enc.* 1. p. 423.

LE feuillage élégant, les belles fleurs de plusieurs plantes de ce genre, leur ont déjà mérité une place dans nos jardins; et l'une d'elles, connue vulgairement sous le nom de Jasmin de Virginie (*Tecoma radicans*), en fait l'ornement depuis plus de cent cinquante ans; mais, quel que soit l'éclat dont brillent ses corolles, le *Técoma grandiflore*, qui est originaire de la Chine et du Japon, et dont les Anglais nous ont enrichis, il y a une vingtaine d'années, l'emporte encore de beaucoup par la beauté de ses fleurs, qui paraissent d'ailleurs dans la même saison, en septembre et octobre. Jusqu'à présent on n'a point risqué cette plante en pleine terre, parce qu'apportée en France depuis quelques années seulement, elle y est encore rare; nous l'avons vue chez M. Noisette. On la met en pot, afin de pouvoir la rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle se multiplie de marcottes et de boutures; pour faciliter la reprise de ces dernières, il faut les faire sur couche et sous cloche.

Le *Técoma grandiflore* est un arbrisseau, dont la tige se divise en rameaux sarmenteux, grimpans, s'attachant sur les rochers, les murs, ou les troncs des arbres, au moyen de crampons radiciformes qui s'implantent dans leurs fentes; et ces rameaux paraissent susceptibles, quand ils croissent en liberté, de s'élever, par ce moyen, à vingt et trente pieds, et peut-être beaucoup plus; mais ils restent, dans nos serres, fort loin de cette élévation. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ailées avec impair, composées de neuf à onze folioles ovales-oblongues, glabres des deux côtés, d'un vert foncé, dentées en scie et aiguës. Ses fleurs, situées à l'extrémité des rameaux, sont d'un rouge de cinabre, très-grandes, larges de deux pouces et demi à trois pouces, et disposées plusieurs ensemble en une grappe simple ou un peu paniculée. Leur calice est monophylle, anguleux, presque campanulé, divisé jusqu'à moitié en cinq découpures lancéolées, très-aiguës. La corolle est monopétale, une fois plus longue que le calice, à tube court; elle s'évase en cloche un peu au-dessus de sa base, et elle a son limbe partagé en cinq grandes découpures arrondies, presque égales, très-ouvertes. Les étamines sont au nombre de quatre, dont deux plus courtes, et un cinquième filament stérile étant interposé entre elles: elles ont leurs filamens insérés dans la partie inférieure de la corolle, moitié plus courts qu'elle, et terminés à leur sommet par des anthères didymes, à deux loges ovales, séparées, pendantes. L'ovaire est supérieur, ovale-oblong, légèrement anguleux, rétréci à sa base et à son sommet, porté au dessus de dix renflemens glanduleux, inégaux, et surmonté d'un style cylindrique plus long que les étamines, terminé par deux stigmates blancs, comme formés de deux lames arrondies. Nous n'avons point vu les fruits; ils sont, selon les auteurs qui les ont observés, des capsules presque cylindriques, un peu comprimées sur les côtés, longues de trois pouces, à deux valves, à deux loges séparées par une cloison qui leur est opposée, et qui contiennent des graines nombreuses, membraneuses en leurs bords.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 286.

Fig. 1. La partie inférieure de la corolle, fendue perpendiculairement et développée, afin de laisser voir les étamines. Fig. 2. L'ovaire avec les glandes situées à sa base, le style et les stigmates, vus au commencement de la floraison, lorsqu'ils sont connivens et appliqués l'un contre l'autre.



P. Bona pinx't

Barthelemy sculp

Ipomoea grandiflora.

DENTELAIRE ROSE. *PLUMBAGO ROSEA*. †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Plumbaginées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-dentatus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo 5-fido, æquali. Stamina 5; filamentis glandulis hypogynis insidentibus. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 5. Capsula 1-locularis, 1-sperma, calyce vestita.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PLUMBAGO caule geniculis gibbosis; foliis petiolatis, ovatis, glabris; floribus spicatis, terminalibus.

PLUMBAGO rosea. LIN. *Spec.* 215. — WILLD. *Spec.* 1. p. 858.
— LAM. *Dict. Enc.* 2. p. 269. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 250.

PLUMBAGO zeylanica, folio splendente. Ocymastri, flore rubro. BURM. *Zeyl.* 195.

Radix vesicatoria. Rumph. *Amb.* 5. p. 453. t. 168.

Schetti codiveli. Rheed. *Malab.* 10. p. 17. t. 9.

LA Dentelaire rose est originaire des Grandes-Indes, où ses racines sont employées pour pratiquer des vésicatoires. En Europe, où on la cultive depuis quarante et quelques années, ce n'est que comme plante d'ornement qu'elle est connue dans nos jardins. Ses épis de fleurs, d'un rose éclatant et un peu foncé, font un très-bel effet, et se succèdent les uns aux autres pendant tout l'été, et même jusqu'en novembre et décembre. Pour jouir ainsi des charmantes fleurs de cette espèce, il faut la tenir constamment dans la serre chaude. Comme il est rare qu'elle donne des graines à maturité, on ne peut, le plus souvent, la propager qu'en divisant ses racines, opération qu'il faut faire à la fin de l'hiver.

La racine de la Dentelaire rose est épaisse, noueuse et comme tubéreuse; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges ligneuses à

leur base , ayant leurs articulations inférieures renflées et un peu noueuses , divisées en quelques rameaux faibles , grêles , glabres , articulés et fléchis en zigzag , hauts de trois à quatre pieds , et ayant besoin d'appui pour se soutenir. Ses feuilles sont alternes , pétio- lées , semi-amplexicaules à leur base , ovales ou ovales-lancéolées , aiguës , lisses et d'un beau vert , entières ou à peine dentées en leurs bords. Ses fleurs sont disposées au sommet des rameaux , au nombre de cinquante et plus , en un épi simple ou quelquefois rameux dans sa partie inférieure ; chacune d'elles est munie à sa base de deux bractées inégales , dont la supérieure plus grande est bifide. Leur calice est monophylle , tubuleux , pentagone , d'un rouge foncé , hérissé de nombreux poils glanduleux , et divisé à son bord en cinq dents très-courtes. La corolle est monopétale , infundibuliforme , d'un rose foncé tirant sur le rouge de grenade , à tube grêle , moitié plus long que le calice , et à limbe partagé en cinq découpures ovales , égales , ouvertes. Les étamines , au nombre de cinq , un peu plus courtes que le tube de la corolle , ont leurs filamens très-menus , attachés chacun sur une glande insérée à la base de l'ovaire , et ils portent à leur sommet des anthères allongées , à deux loges. L'ovaire est supérieur , ovale , surmonté d'un style filiforme , pubescent , de la longueur du tube de la corolle , et terminé par cinq stigmates li- néaires. Le fruit est une petite capsule monosperme , enveloppé par le calice persistant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 287.

Fig. 1. Les deux bractées qui sont à la base de chaque fleur. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. Les étamines et le pistil. Fig. 4. Le pistil seul. Toutes ces parties sont vues à la loupe.



Plumbago rosea.

ROSIER DE NOISETTE. *ROSA NOISETTÆANA*. †

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, persistens, infernè tubuloso-ventricosus, fauce coarctatus, limbo 5-fidus. Petala 5, obcordata, calyci affixa. Stamina numerosa, petalis breviora. Ovaria supera, plurima, in fundo calycis. Semina numerosa, hispida, in tubo calycis baccato.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

ROSA ramis aculeatis, glabris; foliis è 7 foliolis, undiquè glabris; floribus paniculatis; calycum tubo ovato pedunculisque pubescentibus; laciniis calycinis alternè pinnatifidis, corollâ brevioribus; stylis glabris, distinctis.

FLEUR chérie des poètes et des amans, emblème de la beauté, de la jeunesse et de la pudeur; ornement des festins, des tombeaux, des autels; objet favori de l'imitation de tous les arts, la rose se rattache, dès les siècles les plus reculés, à mille souvenirs agréables, religieux, mélancoliques; elle se trouve dans tous les sentimens tendres; elle vient se placer, comme d'elle-même, dans toutes les images gracieuses.

Nos meilleurs poètes ont chanté la rose; Bernard, épris des charmes de cette fleur, la personnifie; dans son transport, il lui parle comme s'il pouvait en être entendu :

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Objet des baisers du Zéphir,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir.

Que dis-je, hélas! diffère encore,
Diffère un moment de t'ouvrir;
L'instant qui doit te faire éclore
Est celui qui doit te flétrir.

Delille, dans son poème des Jardins (livre III), lui a consacré les vers suivans :

..... Qui peut refuser un hommage à la Rose,
La Rose, dont Vénus compose ses bosquets,
Le Printemps sa guirlande, et l'Amour ses bouquets;
Qu'Anacréon chanta; qui formait avec grâce,
Dans les jours de festin, la couronne d'Horace;

La Rose au doux parfum , de qui l'extrait divin ,
Goutte à goutte versé par une avare main ,
Parfume , en s'exhalant , tout un palais d'Asie ,
Comme un doux souvenir remplit toute la vie ?

La Rose est la seule fleur dont on ne se lasse pas , et qui plaise toujours. Elle est la seule pour laquelle il n'y ait point eu de mode ; aujourd'hui elle brille encore au premier rang dans nos jardins comme au temps d'Anacréon. Malgré la multitude innombrable de fleurs qui, depuis la découverte des Indes , de l'Amérique et autres contrées inconnues il y a quatre cents ans , sont venues augmenter le luxe de nos jardins , aucune de ces beautés étrangères n'a pu encore enlever , ou même disputer l'empire à la Rose ; et c'est dans les nouvelles espèces de son genre que nous trouvons toujours de nouveaux attraits. C'est ainsi que la Rose que nous allons décrire , quoique connue depuis cinq ans seulement , est déjà très-répandue. Cette nouvelle espèce est originaire de l'Amérique septentrionale , d'où elle a été envoyée à M. Louis Noisette , par un de ses frères. Elle a été dédiée à cet estimable cultivateur , qui l'a fait connaître , et qu'on ne saurait trop louer pour le zèle et l'empressement qu'il met à se procurer toutes les plantes rares ou nouvelles , et pour la manière obligeante avec laquelle il les communique aux botanistes. Le Rosier Noisette se multiplie de marcottes et en le greffant sur l'Églantier. Il fleurit en juin , juillet et août. Jusqu'à présent on ne l'a pas planté en pleine terre , parce qu'il paraît craindre la gelée ; on le met en pot , afin de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver.

Ce Rosier est un arbrisseau , divisé dès sa base en rameaux redressés , hauts de quatre à cinq pieds , glabres , garnis d'aiguillons épars. Ses feuilles sont composées de cinq , et le plus souvent , de sept folioles ovales-oblongues , aiguës , dentées en scie , d'un vert un peu foncé , glabres en dessus et en dessous , et portées sur un pétiole commun , muni à sa base de deux stipules linéaires-lancéolées. Ses fleurs sont blanches avec une très-légère teinte de rose , bien doubles , larges de quinze à dix-huit lignes , d'une odeur suave , assez faible , portées au sommet des rameaux sur des pédoncules revêtus d'un duvet très-court , et disposées en nombre variable depuis dix jusqu'à trente , et quelquefois même jusqu'à cent , mais formant toujours un bouquet ou une panicule d'un charmant aspect.



P. Beau pin.

H. Schmidt sc.

Rosa Noisettoana.



DAHLIA POURPRE. *DAHLIA PURPUREA*. 4

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calix-communis *duplex* ; *exterior polyphyllus* ; *interior 1-phyllus* , 8-*partitus*. Flores *radiati* ; *in disco flosculosi* , *in radio ligulati*. Receptaculum *paleaceum*. Semina *non papposa*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DAHLIA caule non pruinoso ; *foliis oppositis* , *pinnatis* ; *ligulis femineis*.

DAHLIA purpurea. POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 2. p. 444. — THOUIN. *Ann. Mus.* 5. p. 423. t. 37. f. 1.

DAHLIA superflua. AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. vol. 5. p. 57.

GEORGINA superflua. DECAND. *Ann. Mus.* 15. p. 310.

GEORGINA variabilis. WILLD. *Enum.* p. 899.

CE genre a été dédié par Cavanilles à André Dahl, Suédois, qui a publié, en 1784 et 1787, des observations botaniques sur le *Systema vegetabilium* de Linné. Il renferme deux espèces qui sont originaires du Mexique, et qu'on a commencé à cultiver en Europe il y a une trentaine d'années. Leurs fleurs, qui paraissent en septembre et octobre, et qui durent jusqu'aux gelées, font, pendant toute cette saison, un des plus beaux ornemens des grands jardins; et en rentrant de bonne heure des pieds dans la serre tempérée, on peut encore en jouir pendant une partie de l'hiver.

Les Dahlias sont faciles à multiplier; on n'a pour cela qu'à éclater, au printemps, leurs racines qui sont composées d'un faisceau de gros tubercules ovales ou oblongs. On les plante en pleine terre à une exposition chaude, en ayant le soin de les arroser lorsqu'il fait sec. Pour les préserver du froid pendant l'hiver, on les couvre avec de la grande paille sèche, ou, pour être plus sûr de leur conservation, on retire leurs racines de la terre pour les mettre dans une orangerie, au sec, ou dans tout autre endroit à l'abri de la gelée. Leurs graines ne mûrissent pas toujours bien; mais lorsque la chaleur s'est prolongée assez avant dans l'automne pour leur faire acquérir une parfaite maturité, ce qu'on obtient encore par les pieds plantés en pot et ren-

trés dans la serre tempérée, ces graines servent aussi à propager la plante, et c'est par ce moyen qu'on a obtenu les belles et nombreuses variétés à fleurs simples, semi-doubles ou doubles que nous possédons maintenant, et qui nous offrent tant de couleurs et de nuances différentes dans le blanc, le jaune, l'orangé, le rose, le pourpre, et jusque dans le rouge et le violet les plus foncés. En semant sur couche les Dahlias à la fin d'avril, ou au commencement de mai, et en les replantant en pleine terre quand ils sont assez forts, on en obtient des fleurs à l'automne, ce qui permet de les cultiver seulement comme plantes annuelles.

Au Mexique, leurs racines sont, dit-on, employées comme alimentaires. D'après cela, quelques agronomes les ont recommandées en France sous ce rapport, mais elles n'ont pu prendre faveur. On leur trouve une saveur aromatique et poivrée qui n'est point agréable, et elles sont en même temps un peu dures; elles sont enfin fort loin de valoir la pomme de terre, ou même les topinambours; peut-être que la seule manière de les manger serait de les mettre comme assaisonnement avec de la viande ou avec des légumes fades pour en relever le goût.

Les tiges du Dahlia pourpre, qui fait principalement le sujet de cet article, sont cylindriques, glabres, souvent rougeâtres, hautes de cinq à six pieds ou même plus, rameuses, garnies de feuilles opposées, pétiolées, dentées en leurs bords, d'un vert foncé en dessus et à peu près glabres, plus pâles en dessous; les inférieures ailées; les moyennes seulement pinnatifides, ou à trois folioles; et les supérieures entières. Les fleurs, disposées au sommet des tiges ou des rameaux sur de longs pédoncules, sont radiées, larges de trois à quatre pouces, composées à la circonférence de huit à douze demi-fleurons femelles, dont la couleur varie, ainsi que nous l'avons déjà dit; et, dans le centre, d'un nombre plus considérable de fleurons hermaphrodites, jaunes dans les fleurs simples, mais colorés comme les demi-fleurons de la circonférence, dont ils prennent la forme dans les fleurs doubles. Les uns et les autres sont réunis sur un réceptacle commun garni de paillettes; et environnés par un calice également commun, monophylle, presque membraneux, découpé à son bord en huit divisions ovales, et muni à sa base d'un second calice composé de cinq à sept folioles ovales, réfléchies sur le pédoncule. Les graines qui succèdent à chaque fleurette sont dépourvues d'aigrette.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 291.

Fig. 1. Un fleuron du centre avec la paillette qui est à sa base. Fig. 2. La corolle et les étamines du même, fendues perpendiculairement et développées. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates du même fleuron, vus à la loupe. Fig. 4. Un demi-fleuron de la circonférence de grandeur naturelle.



1. Stamen

2

3

4

Salvia purpurea.

VILLARSIE ÉLEVÉE. *VILLARSIA EXCELSA*. 2

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*. Corolla 5-*fula*, *rotata*. Stamina 5. Ovarium *superum*; *stylo simplici*; *stigmatibus* 2. Capsula 1-*locularis*, 2-*valvis*, *polysperma*; *seminibus in valvarum margine introflexo affixis*.

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE.

MENYANTHES foliis *ovato-lanceolatis*, *subcordatis*; *floribus corymbosis*, *terminalibus lateralibusque*; *corollis subcampanulatis*, *margine undulatis*.

CE genre a été dédié par Gmélin à Villars, auteur de l'histoire des plantes du Dauphiné, et mort, il y a cinq ans, professeur de botanique à l'école de médecine de Strasbourg. C'est le même que le *Nymphoides* de Tournefort, qui avait été réuni par Linné au *Menyanthes*, mais qui en diffère par sa corolle en roue, par son style court, et surtout parce que ses graines ne sont point attachées sur des placentas adhérens au milieu des valves, mais qu'elles sont insérées sur les bords rentrants de ces valves.

Les Villarsies habitent dans les eaux tranquilles des étangs ou des bords des rivières, et dans les marais; elles ont la corolle jaune, ciliée sur les bords ou à l'intérieur. On en connaît aujourd'hui six espèces, dont une est indigène de l'Europe et les autres sont répandues dans les différentes parties du monde; on en a trouvé en Asie, en Afrique, en Amérique et dans la Nouvelle-Hollande. Celle que nous décrirons plus bas est cultivée, depuis environ douze ans, par M. Cels, qui la plante en pot dans la terre de bruyère, et la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. On la multiplie de graines, ou en éclatant ses racines. Il lui faut de fréquens arrosements pendant l'été. Ses fleurs, qui paraissent en juin et juillet, sont éphémères; elles s'ouvrent au lever du soleil et se ferment vers dix à onze heures du matin, selon l'état de l'atmosphère, pour ne plus se rouvrir; mais, comme elles sont nombreuses sur chaque pied, elles se succèdent les unes aux autres pendant quinze jours à trois semaines.

La Villarsie élevée diffère du *Villarsia ovata* (Vent. Choix de Pl. t. 9.)

par les divisions de sa corolle ondulées et non denticulées, par ses étamines à filamens très-courts et à anthères cordiformes, et enfin par la longueur de son style. Elle se distingue du *Menyanthes exaltata* (Sims. Bot. Mag. t. 1029.) par ses feuilles ovales, cordiformes, non orbiculaires, et par le limbe de ses fleurs, qui n'est point denticulé. Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à plusieurs feuilles ovales-lancéolées, légèrement échancrées en cœur à leur base, glabres et lisses des deux côtés, d'un vert foncé, bordées de dents peu profondes et écartées, portées sur de longs pétioles cylindriques, légèrement canaliculés en dessus. Les tiges, qui naissent entre les feuilles, sont cylindriques, hautes de quinze à vingt pouces, le plus souvent nues dans plus de la moitié de leur longueur, divisées, dans leur partie supérieure, en trois à quatre rameaux munis à leur base d'une petite feuille ovale-lancéolée, ou étroite-lancéolée. Les fleurs sont d'un jaune clair, portées sur des pédoncules rameux, et disposées, au nombre de dix à douze ou davantage, en corymbe à l'extrémité de la tige ou de chaque rameau. Leur calice est monophylle, à cinq divisions ovales-lancéolées, un peu membranées en leurs bords. La corolle est monopétale, presque campanulée, insérée à la base des divisions calicinales, découpée à son limbe en cinq divisions arrondies, ondulées en leurs bords, étalées en roue, moitié plus longues que le calice, et garnies à leur base interne de plusieurs rangs de cils de la même couleur que la corolle elle-même. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens courts, adhérens dans presque toute leur longueur avec la partie inférieure de la corolle, alternes avec ses divisions, et terminés par des anthères brunâtres, cordiformes, presque sagittées, à deux loges longitudinales, s'ouvrant par leur côté interne. L'ovaire est supérieur, adhérent dans sa partie inférieure avec la base du calice, chargé de cinq petites glandes alternes avec les divisions calicinales, surmonté d'un style simple, et terminé par deux stigmates un peu divergens. Le fruit est une capsule ovoïde, enveloppée par le calice persistant, à deux valves, à une seule loge contenant plusieurs graines convexes d'un côté, attachées sur les bords un peu renflés et rentrants des valves.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 292.

Fig. 1. La corolle développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une anthère vue à la loupe. Fig. 3. Le calice et le pistil de grandeur naturelle. Fig. 4. La capsule coupée horizontalement, et une graine à côté; cette dernière vue à la loupe.



V. excelsa

Villarsia excelsa

Villarsia excelsa.



PROSTANTHÉRA A FLEURS VELUES. *PROSTANTHERA LASIANTHOS.* †

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

~~~~~  
CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 2-labiatus, post florescentiam clausus; utroque labio integerrimo. Corolla 1-petala, 2-labiata. Stamina 4, didynama, apice appendiculata. Ovarium superum; stylo filiformi; stigmate 2-fido. Baccæ 4, 1-spermæ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PROSTANTHERA* foliis lanceolatis, dentatis, glabris; racemis subpaniculatis; corollis utrinquè hirsutis.

*PROSTANTHERA* lasianthos. LABILL. *Nov. Holl.* 2. p. 18. t. 157.

LA forme particulière des étamines du *Prostanthera* lui a fait donner ce nom qui est dérivé de *προσθηκη*, appendice, et *ανθηρα*, anthère, à cause de l'appendice dont les anthères sont surmontées. Quant à l'espèce qui jusqu'à présent constitue seule ce genre, elle a été découverte par M. Labillardière, à la terre de Van Diemen, lors du voyage à la recherche de Lapeyrouse. Les Anglais l'ont retrouvée depuis à la Nouvelle-Galles du Sud, d'où ils l'ont transportée en Angleterre vers 1808, et il y a trois ans que M. Noisette l'a tirée de ce dernier pays. On la multiplie de marcottes et de boutures; ces dernières ont besoin, pour reprendre plus facilement, d'être faites sur couche chaude et sous cloche. La plante se met en pot dans de la terre de bruyère, et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle fleurit en juin et juillet.

M. Labillardière présente, comme un fait digne de remarque, que l'embryon, qui est nu dans les autres labiées, est au contraire muni, dans les graines de cette espèce, d'un périsperme charnu.

Le *Prostanthera* à fleurs velues est un arbrisseau de trois à quatre

pieds, dont la tige est droite, divisée en rameaux opposés, presque tétragones, garnis de feuilles pareillement opposées, lancéolées, dentées en leurs bords, glabres, d'un vert luisant en dessus, plus pâles en dessous, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont blanches avec une légère teinte de violet, assez grandes, disposées, au nombre de sept à douze et plus, en grappes un peu paniculées, terminales ou placées dans les aisselles des feuilles supérieures. Le pédoncule propre de chaque fleur est chargé, près de la base de celle-ci, de deux petites bractées linéaires. Le calice est monophylle, à deux lèvres presque égales, entières, arrondies, et fermées pendant la maturation des fruits. La corolle est monopétale, brièvement tubulée, évasée et un peu campanulée, ayant son limbe partagé en deux lèvres inégales; la supérieure moitié plus courte, arrondie, légèrement échancrée; l'inférieure partagée en trois lobes, dont le moyen plus grand est échancré: cette corolle est velue en dedans et en dehors, et toute sa partie inférieure est tachetée de nombreux points de couleur lilas. Les étamines sont au nombre de quatre, insérées sur la corolle, deux d'entre elles plus longues que les autres; leurs filamens portent, dans leur partie supérieure, des anthères d'un violet clair, à deux loges presque séparées l'une de l'autre dans toute leur longueur: chacun de ces filamens est coudé à l'insertion de l'anthère, et il se prolonge au delà de celle-ci en un appendice particulier, réfléchi, denté sur le côté et à son sommet. L'ovaire est supérieur, à quatre lobes, et porté sur un disque glanduleux, également à quatre lobes alternes avec ceux de l'ovaire; celui-ci est surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate bifide. Nous n'avons point vu le fruit; il est, selon M. Labillardière, formé de quatre baies monospermes.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 293.

Fig. 1. La corolle fendue et déployée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine vue à une forte loupe. Fig. 3. Le calice de grandeur naturelle. Fig. 4. Le pistil vu de même.



P. Bessa pinx. 6

Barrois sc

*Prostranthura lasiantha.*



LASIOPÉTALE PURPURIN. *LASIOPETALUM*  
*PURPURESCENS.* †

---

---

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées*.

.....

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-5-phyllus, dimidiatus. Corolla 1-petala, rotata, 5-fida, persistens. Stamina 5, glandulis totidem filamentis sterilibus interjectis. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 3-cocca; loculis monospermis vel polyspermis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LASIOPETALUM* foliis oblongis, petiolatis, villosis; stipulis foliaceis; floribus racemosis, folio oppositis; glandulá ad basin staminorum.

*LASIOPETALUM* purpureum. AIT. Hort. Kew. ed. 2. vol. 2. p. 36. — SIMS. Bot. Mag. t. 1755.

LE genre *Lasiopetalum* ne renferme que des plantes de la Nouvelle-Hollande, et les quatre espèces qui le composent jusqu'à présent n'ont été connues et transportées en Europe que depuis assez peu de temps. Celle qui fait le sujet de cet article n'est cultivée en France que depuis quatre à cinq ans; les Anglais l'avaient introduite chez eux, vers 1810. On la plante en pot dans la terre de bruyère, et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle fleurit en mai et juin; nous l'avons vue chez M. Cels. On la multiplie de marcottes.

La place que les Lasiopétales doivent occuper dans l'ordre naturel n'a pas encore été bien déterminée. M. Desfontaines les a rangés à la fin des Rhamnoïdes, ou Rhamnées, comme ayant de l'affinité avec les plantes de cette famille; mais nous croyons que leur corolle persistante, leurs étamines qui s'ouvrent à leur sommet par deux trous, et la forme de leur fruit, leur donnent plus de rapports avec les *Éricinées* ou les Bruyères, et nous trouvons, pour nous fortifier dans ce sentiment, que cette manière de voir a aussi été celle de

M. Persoon , qui , dans son *Synopsis plantarum* , imprimé en 1805 , faisait alors mention de la première espèce de ce genre.

Le Lasiopétale purpurin est un arbuste d'un à deux pieds de haut , dont la tige se partage en rameaux nombreux , étalés , tout couverts , ainsi que les feuilles , les pédoncules et les calices , de poils nombreux , courts , étoilés , et roussâtres. Ses feuilles sont alternes , oblongues , quelquefois ovales , d'un vert peu foncé , pétiolées , munies à leur base de deux stipules ovales , grandes , inégales , pédiculées , de la même couleur et consistance que les feuilles , ce qui donne à celles-ci la même apparence que si elles étaient composées de trois folioles. Les fleurs sont purpurines , pédiculées , munies d'une petite bractée foliacée , disposées , au nombre de six à dix , en petites grappes simples ou un peu rameuses , portées sur un pédoncule opposé aux feuilles et beaucoup plus long qu'elles. Le calice est formé de trois folioles linéaires , tournées d'un seul côté , très-ouvertes ou à demi réfléchies , de la longueur de la corolle. Celle-ci est monopétale , à cinq divisions ouvertes en roue ; elle persiste après la floraison et se referme pour envelopper le fruit. Les étamines , au nombre de cinq , ont leurs filamens très-courts , insérés au réceptacle , alternes avec les divisions de la corolle , et munis à leur base et en dehors , d'une très-petite glande d'un rouge brun ; les anthères , plus longues que leurs filamens , sont également d'un rouge brun , redressées autour du style , et à deux loges longitudinales , qui s'ouvrent au sommet par deux trous. L'ovaire est supérieur , à trois lobes , surmonté d'un style subulé , un peu plus long que les étamines et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une petite capsule formée de trois coques , qui contiennent chacune une graine globuleuse.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 294.

Fig. 1. Une fleur vue à la loupe ; la corolle en a été retranchée. Fig. 2. Une étamine avec la glande qui est à sa base , le tout encore plus grossi. Fig. 3. L'ovaire , le style et le stigmate , vus dans des proportions un peu moins fortes que la figure 2.



*P. Beson pinx!*

*Barrois sc*

*Corydalis formosa.*



# CORYDALE A BELLES FLEURS. *CORYDALIS* *FORMOSA.* ۲

Diadelphic-Hexandrie. Famille des *Corydalées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-phyllus, minimus, caducus. Petala 4, inæqualia, irregularia, infernè coalita; unico, rariùs duobus, basi calcaratis. Stamina filamenta 2, basi latiora, 3-antherifera. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula siliquæformis, 2-valvis, 1-ocularis, polysperma; seminibus receptaculo filiformi, suturis utrinquè interjecto.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CORYDALIS* foliis radicalibus tripinnatis; scapo nudo; floribus racemoso-subcymosis; corollis bicalcaratis; calcaribus rotundatis.

*FUMARIA* formosa. ANDREW. *Bot. Repos. n. et t.* 393. — CURT. *Bot. Mag. t.* 1335.

LINNÉE le premier, dans ses fragmens de méthode naturelle (Philos. Bot. § 77. n. 28.), a établi un ordre sous le nom de *Corydalées*, dans lequel il a placé les genres *Fumaria*, *Hypecoum*, *Impatiens* et quelques autres. Cet ordre, quant aux deux premiers genres, est très-naturel, et le troisième peut leur être associé, comme ayant, ce nous semble, plus de rapports avec eux qu'il n'en a avec d'autres, et même avec les *Géraniacées*, à la fin desquelles le place M. de Jussieu. Ventenat ayant d'ailleurs divisé les *Fumaria* en deux genres, en conservant pour le premier le nom de *Fumaria*, et en donnant à l'autre celui de *Corydalis*, sous lequel Camérarius et Matthiolo ont désigné le *Fumaria lutea* de Linnée, qui appartient au dernier genre, nous avons cru devoir adopter, pour les plantes de ce petit groupe, la dénomination de *Corydalées*, déjà consacrée par Linnée, préférablement à celle de *Fumariées*, que lui a substituée M. de Candolle.

Les *Corydales* sont des plantes herbacées, qui appartiennent, en gé-

néral, aux contrées septentrionales des deux continens. Leur feuillage élégamment découpé, leurs jolies fleurs ont mérité, à plusieurs espèces, d'être placées depuis long-temps dans nos jardins. Celle qui fait particulièrement le sujet de cet article est une des plus nouvellement connues; elle n'a été introduite en Angleterre qu'en 1796, et ce n'est que depuis trois ans qu'on la cultive en France; nous ne l'avons vue que chez M. Noisette, qui la tient en pot dans la terre de bruyère, et qui la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle paraît craindre l'humidité; et, comme jusqu'à présent elle n'a pas donné de graines mûres, on n'a pu encore la multiplier qu'en éclatant ses racines à l'automne et mieux à la fin de l'hiver. Elle fleurit en juin et juillet.

Le collet de la racine de la Corydale à belles fleurs est une sorte de souche écailleuse, couchée presque horizontalement sur la terre, de la partie supérieure de laquelle naissent plusieurs feuilles trois fois ailées, portées sur de longs pétioles triangulaires, élargis à leur base; leurs folioles sont d'un vert clair, très-glabres, ainsi que toute la plante, cunéiformes, incisées ou dentées à leur sommet. Ses fleurs sont roses, pendantes, disposées en une sorte de cyme ou de grappe sur des pedicelles particuliers, munis à leur base de bractées lancéolées-linéaires, et portés six à quinze ensemble sur de longs pédoncules qui naissent dans les aisselles des feuilles. Le calice est à deux folioles opposées, lancéolées, très-courtes, caduques. La corolle est formée de quatre pétales soudés ensemble dans la moitié de leur étendue, et formant ainsi une corolle monopétale comprimée, prolongée au-delà de sa base en deux éperons courts, arrondis, et partagée à sa partie supérieure en quatre divisions irrégulières, se correspondant deux à deux. Les étamines se composent de six anthères oblongues, à deux loges, portées sur des filamens rapprochés les uns des autres trois par trois. L'ovaire est supérieur, oblong, pyramidal, rétréci en un style cylindrique, élargi au-dessous du stigmate qui est en tête. Nous n'avons pas vu le fruit; mais l'ovaire nous a paru contenir une douzaine d'ovules.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 289.

Fig. 1 Les étamines, le pistil et une des folioles du calice de grandeur naturelle. Fig. 2. Trois étamines vues à la loupe.



P. B. 1820

Bartram

*Cassipouita purpurascens.*



## LIN A TROIS STYLES. *LINUM TRIGYNUM.* 5

Pentandrie-Pentagynie. Famille des *Géraniacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus , persistens. Petala 5 , unguiculata. Stamina 5 ; filamentis basi monadelphis ; dentibus 5 , vel rectius filamentis brevioribus sterilibusque interjectis. Ovarium superum ; stylis 5 ( rarò 3-4 ) ; stigmatibus totidem. Capsulæ 10 ( rarius 6-8 ) , 1-spermæ , connatæ , angulo interiore dehiscentes.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LINUM* caule suffruticoso ; foliis alternis , ovato-oblongis , subintegerrimis , mucronatis ; floribus trigynis , axillaribus ; foliolis calycinis lanceolatis.

*LINUM* trigynum. SMITH. *Exot. Bot.* 1. p. 31. t. 17. — POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 3. p. 442. — BONPL. *Nav. et Malm.* 1. p. 45. t. 17.

LA place que doivent occuper les Lins dans l'ordre des familles naturelles , ne nous paraît pas avoir été jusqu'à présent convenablement déterminée. Linné , dans ses fragmens de méthode naturelle , les avait réunis , dans son ordre des succulentes , à plusieurs genres avec lesquels ils n'ont que des rapports fort éloignés , si ce n'est avec les *Geranium*. Adanson , après Linnée , les rangea avec les Amarantes , et ce rapprochement paraîtra bien extraordinaire aujourd'hui. Leur réunion aux Caryophyllées , faite par Bernard de Jussieu , ne fut pas complètement adoptée par M. A. L. de Jussieu lorsqu'il perfectionna la méthode de son oncle , puisqu'il ne les plaça qu'à la fin de cette dernière famille , et seulement comme ayant de l'affinité avec les vraies Caryophyllées. Après ces tentatives infructueuses pour classer les Lins , M. de Candolle , dans la série des familles qu'il publia en 1815 dans sa *Théorie élémentaire de Botanique* , les comprit sous le nom de *Linées* , comme famille distincte , à la suite des Caryophyllées. En adoptant cette nouvelle famille dans notre *Manuel des Plantes indigènes* , nous avons cru d'ailleurs devoir éloigner les Linées des Caryophyllées , pour les rapprocher des Malvacées , avec lesquelles la connexion de leurs étamines et la forme du fruit leur

donne beaucoup de rapports. Depuis ce temps, ayant de nouveau examiné les Linées, et comparé leurs caractères à ceux de différens ordres, c'est avec les Géraniacées que nous avons trouvé qu'elles avaient le plus d'affinité; et cette affinité nous paraît même si grande, qu'on peut, selon nous, les confondre dans la même famille, comme ayant les caractères communs qui suivent: Calice de cinq folioles persistantes; corolle de cinq pétales onguiculés; étamines monadelphes; ovaire supérieur à plusieurs stigmates; fruit simple en apparence, mais formé de plusieurs coques monospermes, qui, à leur maturité, s'ouvrent par leur angle interne. Quoi qu'il en soit, si l'on persiste à considérer les Linées et les Géraniacées comme deux familles distinctes, celles-ci devront, dans l'ordre naturel, se suivre immédiatement.

Le Lin à trois styles est originaire des Indes Orientales, d'où les Anglais l'ont transporté chez eux en 1802, et c'est en 1810 qu'on a commencé à le cultiver au jardin de la Malmaison; il se multiplie facilement de boutures. Nous l'avons vu chez M. Noisette. Ses fleurs, d'un beau jaune, nombreuses, grandes, se développent en février, mars et avril, et elles font alors l'ornement des serres.

Cette espèce est un arbrisseau qui est vert pendant presque toute l'année, et dont la tige, haute de deux à trois pieds, glabre comme toute la plante, est divisée en rameaux droits, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, d'un vert luisant, glauques en dessous, ordinairement très-entières, plus rarement un peu dentées. Ses fleurs sont d'un jaune vif et brillant, solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur des pédoncules assez courts. Leur calice est partagé en cinq folioles lancéolées, persistantes, et muni de petites bractées à sa base. La corolle est formée de cinq pétales larges et arrondis à leur sommet, ouverts en cloche, rétrécis en onglet charnu, et rapprochés en tube inférieurement. Les étamines sont au nombre de cinq, un peu inégales, ayant leurs filamens réunis à leur base en un tube court, chargé d'une dent dans l'intervalle de chaque filament. Les anthères sont droites, jaunes, à deux loges. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté de trois styles droits une fois plus longs que les étamines, terminés chacun par un stigmate en tête arrondie. Le fruit est formé de six coques monospermes, s'ouvrant longitudinalement par leur angle interne à l'époque de la maturité, et réunies avant cette époque sous la forme d'une capsule globuleuse.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 290.

Fig. 1. Les étamines. Fig. 2. L'ovaire, les styles et les stigmates. Fig. 3. Le calice et le fruit. Fig. 4. Une graine.



P. Beauvais pinx.

Bates sc.

*Linum trigynum.*



GERMAINE A FEUILLES D'ORTIE. *GERMANEA*  
*URTICÆFOLIA.* †

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-labiatus ; labio superiori subovato ; inferiori 4-fido , acuto. Corolla 1-petala , 2-labiata , resupinata , basi calcarata. Stamina 4 , didynama , exserta. Ovarium superum ; stylo filiformi ; stigmatè 2-fido ; glandulâ suborbiculatâ ad basin pistilli. Semina 4 , gymnosperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*GERMANEA* caule fruticoso , lævigato ; foliis ovato-subcordatis , petiolatis , crenatis ; racemis compositis , terminalibus ; pedunculis tripartitis.

*GERMANEA* urticæfolia. LAM. *Dict. Enc.* 2. p. 690.

*PLECTRANTHUS* fruticosus. L'HÉRIT. *Stirp.* 1. p. 85. t. 41. — WILLD. *Spec.* 3. p. 168.

CE genre a été dédié par M. de Lamarck à M. de Saint-Germain , amateur et cultivateur très-distingué , chez qui l'espèce à laquelle cet article est consacré a fleuri pour la première fois vers 1788. M. de Saint-Germain cultivait alors dans son jardin , et depuis plusieurs années , un grand nombre de plantes rares , uniquement par amour pour la botanique. L'Héritier a changé depuis le nom imposé par M. de Lamarck en celui de *Plectranthus* , qui a été adopté par Willdenow et par plusieurs botanistes , et le genre , qui ne renfermait d'abord que deux espèces , en comprend huit maintenant. *Plectranthus* est formé de deux mots grecs dont l'un *πλεκτρον* veut dire ergot de coq , éperon , et l'autre *ανθος* , signifie fleur ; mais comme , dans beaucoup d'autres genres , les fleurs sont pourvues d'éperons , et même bien plus prononcés que dans le *Germanea* , nous avons préféré ce dernier nom , pour honorer la mémoire de M. de Saint-Germain et rappeler la reconnaissance de M. de Lamarck.

La Germaine à feuilles d'ortie est originaire du cap de Bonne-Espérance. On la plante en pot dans une terre légère et on lui donne une exposition chaude. L'hiver, on la met à l'abri de la gelée en la rentrant dans l'orangerie. Elle se multiplie facilement de boutures, ou en semant ses graines sur couche et sous cloche. Elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'en septembre et octobre. Ses fleurs et ses feuilles ont une forte odeur, analogue à celle de la Sauge des prés.

La tige de cette plante est ligneuse dans sa partie inférieure, haute de deux à trois pieds, partagée en rameaux opposés, un peu quadrangulaires, herbacés et légèrement pubescens dans leur jeunesse, devenant glabres et plus ou moins ligneux à mesure qu'ils avancent en âge. Ses feuilles sont opposées, ovales, presque en cœur, crénelées en leurs bords, d'un vert jaunâtre en dessus, un peu ridées, plus pâles et très-nerveuses en dessous, portées sur des pétioles rougeâtres. Ses fleurs sont d'un bleu pâle, marquées de plusieurs taches de violet foncé, opposées par trois sur un pédoncule trifide et disposées, un grand nombre ensemble, au sommet des rameaux, en une grappe élégante, longue de trois à quatre pouces, et rameuse à sa base. Chaque groupe de trois fleurs est accompagné d'une petite bractée lancéolée, qui est hérissée, ainsi que les pédoncules, l'axe de la grappe et les calices, de poils rougeâtres, petits et nombreux. Le calice est monophylle, assez court, partagé en deux lèvres, dont la supérieure entière, ovale, et l'inférieure à quatre divisions sétacées. La corolle est monopétale, à tube prolongé en éperon au delà de sa base; son limbe se partage en deux lèvres, dont la supérieure réfléchi en arrière, profondément échancrée, munie à sa base de deux petits appendices; l'inférieure entière, ovale. Les étamines, au nombre de quatre, sont didynames, saillantes, insérées à l'orifice du tube de la corolle et à la base de la lèvre inférieure. L'ovaire, supérieur, à quatre lobes, muni à sa base d'une glande arrondie, est surmonté d'un style filiforme, plus court que les plus longues étamines, terminé par un stigmate à deux divisions linéaires. Le fruit est formé de quatre graines ovoïdes, lisses, placées au fond du calice persistant: il y en a souvent deux qui avortent.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 295.

Fig. 1. La corolle vue de face et à la loupe. Fig. 2. La même vue de côté. Fig. 3. Une étamine très-grossie. Fig. 4. Le calice vu de même.



P. Linn. p. 1

Baron. 11

*Germanea urticaefolia.*



# KETMIE ACIDE. *HIBISCUS SABDARIFFA*. ♂

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-5 fidus, cinctus calyculo polyphylo vel multipartito. Petala 5-æqualia, basi connata et imo staminum tubo adnata. Stamina numerosa, in tubum connata; antheris in apice et superficie tubi. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 5. Capsula 5-locularis, 5-valvis; loculis polyspermis, raro 1-spermis.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HIBISCUS* caule herbaceo, inermi; foliis dentatis: inferioribus ovatis, indivisis; superioribus trilobis, basi cuneatis; floribus axillaribus, subsessilibus; calyce exteriori subduodecimfido.

*HIBISCUS* sabdariffa. LIN. *Spec.* 978.—WILLD. *Spec.* 3. p. 821.—CAVAN. *Dissert.* 3. p. 170 et *Dissert.* 6. p. 551. t. 198. f. 1.—LAM. *Dict. Enc.* 3. p. 360.

*SABDARIFFA*. LOB. *Icon.* 657.

*KETMIA* indica, *Gossypii folio*, *Acetosæ sapore*. TOURNEF. *Inst.* 100.

PLUSIEURS Ketmies sont recommandables, soit par la beauté de leurs fleurs, soit par leur utilité. Dans toute l'Amérique méridionale on mange les graines de l'*Hibiscus esculentus*, vulgairement *Gombo*, qui sont à peu près de la grosseur de nos petits pois. Celles de l'*Hibiscus abelmoschus* ont une odeur de musc très-marquée, et elles entrent dans la composition des parfums. L'espèce dont nous traitons plus particulièrement ici, et qu'on nomme vulgairement *Oseille de Guinée*, est employée comme aliment dans l'Inde, la Guinée, les Antilles, et les pays chauds en général. Ses feuilles, qui ont une saveur acide et agréable, sont saines et rafraîchissantes; mais la température trop froide de notre climat ne permettant pas, le plus souvent, aux graines de mûrir, même dans nos serres chaudes, et la plante étant d'ailleurs bisannuelle, on ne pourra jamais la cultiver

que sous le rapport de l'agrément ; et quoiqu'elle ait été introduite , pour la première fois , dans les jardins d'Europe à la fin du seizième siècle , elle est encore assez rare aujourd'hui ; on la perd même souvent tout-à-fait , et l'on est obligé de faire revenir ses graines de leur pays natal. L'Inde passe pour être la contrée dont cette espèce est originaire ; mais elle est naturalisée dans une grande partie des régions chaudes des deux continens. Dans le climat de Paris , il faut la tenir toute l'année dans la serre chaude , et que le pot dans lequel elle est plantée soit enfoncé dans la tannée. Elle fleurit en août et septembre.

La tige de la Ketmie acide est rameuse à sa base , haute de deux à quatre pieds , garnie de feuilles alternes , dentées , portées sur des pétioles rougeâtres ainsi que les tiges elles-mêmes , et munis à leur base de deux stipules opposées , subulées , caduques. Ces feuilles sont de deux sortes ; les inférieures ovales , entières ; les supérieures partagées en trois lobes oblongs , aigus. Les fleurs sont presque sessiles , axillaires , larges de deux pouces , d'un jaune pâle , veinées de lignes purpurines et marquées , vers leur fond , de larges taches d'un pourpre foncé. Leur calice est double , persistant ; l'extérieur un peu plus petit , découpé jusque vers son milieu en douze divisions aiguës ; l'intérieur n'est partagé qu'en cinq divisions ovales. La corolle , trois fois plus grande que le calice , est composée de cinq pétales oblongs , arrondis , rétrécis en coin à leur base , où ils sont réunis au tube staminifère , comme s'ils formaient une corolle monopétale profondément découpée. Les étamines sont nombreuses ; elles ont leurs filamens réunis inférieurement en un tube cylindrique , libres dans leur partie supérieure , et terminés chacun par une petite anthère jaune. L'ovaire est supérieur , pyramidal , surmonté d'un style simple , partagé vers sa partie supérieure en cinq branches , qui portent chacune un stigmate en tête et d'un rouge vif. Le fruit est une capsule à cinq loges que nous n'avons pu voir bien développée.



P. Bessa pinx.

*Hibiscus subdariffa*

Barros sc.



# MAGNOLIER YULAN. *MAGNOLIA YULAN.* 5

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Magnoliacées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, deciduus. Corolla 9-petala. Stamina numerosa; antheris longis, filamentis utrinquè adnatis. Ovaria supera, numerosa axi centrali imposita, in stylo brevissimo et stigmatè villosa attenuata. Capsulæ totidem in strobilum densè compactæ, 2-valves, 1-loculares, 1-2-spermæ; seminibus arillatis, ex dehiscente capsulâ filo pendentibus.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MAGNOLIA* caule arboreo; foliis ovato-cuneatis, mucronatis, basi inæqualibus, absolutâ florescentiâ emergentibus; calycibus villosis.

*MAGNOLIA* Yulan. DESF. *Arb.* 2. p. 6. — BONPL. *Nav. et Malm.* 1. p. 53. t. 20.

*MAGNOLIA* conspicua. SALISB. *Parad.* 58. — SIMS. *Bot. Mag.* t. 1621.

*YU-LAN* des Chinois.

LE Magnolier Yulan est un des plus beaux arbres à fleurs qui fassent l'ornement des jardins de la Chine, aussi sa culture, dans cette contrée, est-elle ancienne, et les soins qu'on lui a donnés en ont fait obtenir plusieurs variétés; on en distingue de doubles et de simples; on en a à fleurs blanches et à fleurs roses. Cet arbre donne de plus belles fleurs et en plus grande quantité lorsqu'il est jeune; mais alors il ne rapporte pas de fruit: quand il a vingt ans, ses fleurs sont plus petites et moins nombreuses; mais presque toutes produisent du fruit.

L'Yulan est originaire des provinces méridionales de la Chine, et il a été transporté anciennement dans les jardins de l'empereur à Pékin, où toute la culture qu'il exige, est d'être planté à l'abri des vents du nord, et arrosé au printemps. Les fleuristes de cette capitale, lorsque ses feuilles sont tombées, le mettent dans des serres, où ils accélèrent sa végétation par la chaleur de fourneaux, et ils en obtiennent des fleurs dans les premiers jours du nouvel an; il est alors destiné à orner l'intérieur des appartemens des femmes. Les

gouverneurs des provinces méridionales en envoient chaque année pour être offerts à l'empereur. Dans ces mêmes provinces, on confit au vinaigre et au gingembre, les boutons de ses fleurs, et l'on s'en sert comme d'assaisonnement pour manger le riz. Le fruit séché est employé par les médecins chinois; en poudre, ils s'en servent comme de sternutatoire; en infusion, ils lui attribuent, dans les maladies catarrhales, la propriété d'adoucir la toux et de faciliter l'expectoration. La blancheur éclatante des fleurs de l'Yulan, l'a fait prendre, par les Chinois, pour le symbole de la candeur, et les poètes l'ont souvent chanté dans leurs vers.

L'introduction de ce Magnolier en Europe, ne remonte qu'à 1789; c'est à sir Joseph Banks qu'elle est due. D'Angleterre, cet arbre fut transporté en France, vers 1806, dans le jardin de la Malmaison, et, après y avoir été cultivé pendant quelques années, il s'est répandu chez divers amateurs. M. Bonpland, en 1811, en avait fait mettre dans ce jardin plusieurs pieds en pleine terre, qui ont rapidement acquis un grand accroissement, s'étant élevés, en cinq à six ans, à douze pieds de hauteur. Ces premiers Yulans confiés à la pleine terre, étaient, pendant l'hiver, mis sous des cages vitrées recouvertes de paillassons; mais nous avons lieu de croire qu'à l'avenir ces arbres pourront passer les hivers en pleine terre dans notre climat, car M. le baron de Papahim en a un à sa maison de campagne distante de six lieues de Paris, qui a supporté, sans aucun abri, le froid rigoureux (12 degrés au dessous de 0) que nous avons éprouvé en janvier de cette année (1820), et ce même pied était couvert de fleurs au commencement du mois d'avril. Jusqu'à présent on n'a multiplié cette espèce que par marcottes; mais bientôt on pourra le faire également par les graines; l'individu dont nous venons de parler, ayant commencé à fructifier l'année dernière.

A la Chine, le Magnolier Yulan s'élève à la hauteur de trente à quarante pieds; son tronc ne porte que peu de branches et un petit nombre de rameaux. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, inégales à leur base, d'un beau vert, longues environ d'un demi-pied, caduques; elles ne commencent à se développer qu'après l'épanouissement des fleurs. Celles-ci sont très-grandes, larges de six à huit pouces, d'un blanc pur, d'une odeur très-suave, et disposées dans la partie supérieure des rameaux; leur calice est formé de trois folioles velues extérieurement, qui tombent promptement; la corolle est composée de neuf pétales oblongs; les étamines, au nombre de soixante ou plus, sont courtes et ont les anthères adnées sur la partie latérale des filaments; les ovaires, supérieurs, nombreux, imbriqués sur un réceptacle central et plus long que les étamines, sont rétrécis à leur partie supérieure en un style subulé, à stigmatte formé par une ligne de poils. Nous n'avons pas vu le fruit.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 297.

Fig. 1. Partie supérieure d'un rameau, avec une fleur de grandeur naturelle.  
Fig. 2. Une feuille moitié plus petite que nature.



P. Bours par.

Barrous sc

*Magnolia yulan.*



## PHLOX ACUMINÉ. *PHLOX ACUMINATA*. 4

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Polémoniacées*.

---

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-fidus. Corolla tubulosa, infundibuliformis; tubo longo; limbo plano, 5-partito. Stamina 5, inæqualia, non exserta. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatè triplici. Capsula 3-ocularis, 3-valvis; loculis monospermis.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHLOX* caule erecto, pubescente; foliis ovato-lanceolatis, acuminatis, glabriusculis, decussatis; floribus terminalibus, paniculatis.

*PHLOX* acuminata. SIMS. *Bot. Mag. n. et t.* 1880.

*PHLOX* decussata. HORTICULT.

TOUTES les espèces du genre Phlox, au nombre de vingt, ou environ, sont exotiques à l'Europe, et presque toutes indigènes de l'Amérique septentrionale. Ce sont des plantes vivaces, dont les fleurs, souvent d'une couleur purpurine et d'une forme élégante, sont en général, disposées en panicule terminale d'un très-bel aspect. Aussi, plusieurs Phloxs sont-ils cultivés pour l'ornement de nos jardins, et dans la nouveauté ils ont joui d'une sorte de vogue; mais la facilité de leur culture et de leur multiplication les ayant rendus communs, ils sont moins recherchés aujourd'hui, quoiqu'on trouve peu de plantes qui, pour la beauté des fleurs, puissent l'emporter sur eux. L'espèce qui fait le sujet de cet article doit être mise au rang des plus belles; elle est encore rare: nous l'avons vue chez M. Noisette qui, depuis trois ans, l'a reçue d'Angleterre. Comme presque toutes ses congénères, elle vient primitivement de l'Amérique septentrionale. Maintenant on la plante dans la bêche en pleine terre de bruyère, ou en pot pour la rentrer dans l'orangerie; mais quand elle sera plus commune, on pourra la mettre en pleine terre ordinaire, où probablement elle

réussira comme la plupart des autres. On la multiplie en éclatant ses racines. Ses fleurs paraissent en septembre et octobre ; sous ce rapport, elle méritera qu'on lui donne des soins, parce qu'elle contribuera beaucoup à l'ornement des jardins, dans lesquels les fleurs commencent à être rares à l'époque où les siennes se développent.

Les tiges du Phlox acuminé sont cylindriques, droites, légèrement pubescentes, hautes de deux à trois pieds, simples inférieurement, plus ou moins rameuses dans leur partie supérieure, garnies, dans toute leur longueur, de feuilles ovales-lancéolées, très-aiguës, presque glabres, d'un vert un peu foncé, sessiles et la plupart opposées en croix. Les fleurs sont nombreuses, d'une belle couleur lilas, avec un peu de rouge dans le centre, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, en une belle et large panicule, dont les ramifications sont munies, à leur base, de bractées foliacées. Le calice est monophylle, à peu près cylindrique, divisé presque jusqu'à moitié en cinq découpures très-aiguës, serrées et appliquées contre la corolle qui est monopétale, infundibuliforme, à tube cylindrique, étroit, trois à quatre fois plus long que le calice, et à limbe partagé en cinq divisions presque arrondies, très-ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens inégaux, insérés sur le tube de la corolle, trois plus haut, vers son orifice, et deux un peu plus bas ; ils portent tous des anthères ovales-oblongues à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale, surmonté d'un style filiforme, de la longueur du tube de la corolle, et terminé par un stigmate trifide. Nous n'avons point vu le fruit ; il doit être, selon le caractère de ce genre, une capsule enveloppée par le calice persistant, s'ouvrant en trois valves, et divisée en trois loges qui renferment des semences ovales et solitaires.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 298.

Fig. 1. Le pistil vu à la loupe. Fig. 2. Le calice fendu dans sa longueur, développé et vu à une plus forte loupe. Fig. 3. La corolle fendue longitudinalement et développée afin de faire voir les étamines ; elle est vue de grandeur naturelle.



*P. Bessa pinx!*

*Phlox acuminata*

*Barro*



CALLICOMA A FEUILLES EN SCIE. *CALLI-*  
*COMA SERRATIFOLIA.* 5

Dodécandrie-Digynie. Famille des *Saxifragées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *aggregati*, *cincti involucro 4-phyllo*. Receptaculum commune, *globosum, villosum*. Calyx *5-6-phyllus*. Stamina *circiter 12*, *hypogyna*. Ovarium *superum, polyspermum; stylis stigmatibusque 2*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CALLICOMA foliis oppositis, oblongo-lanceolatis, serratis, subtis tomentoso-incanis; floribus capitatis; pedunculis bifidis, axillaribus*.

*CALLICOMA serratifolia*. ANDREW. *Repos.* 566. — SIMS. *Bot. Mag. n. et t.* 1811.

*CALLICOMES*. BROWN in *Flinders's Voyage App.* p. 540.

M. R. BROWN rapporte le *Callicoma* aux CUNONIACÉES, nouvelle famille qu'il forme de plus avec les genres *Cunonia*, *Codia*, *Ceratopetalum*, et *Weinmannia*; M. Desfontaines, dans le Tableau de l'école de botanique du Jardin du Roi, imprimé en 1815, le place, au contraire, dans les SAXIFRAGÉES. Les genres exotiques avec lesquels M. Brown range le *Callicoma* ne nous étant encore que peu ou point connus, nous nous abstenons de prononcer sur cette nouvelle famille; nous préférons le laisser dans les SAXIFRAGÉES, mais en exprimant nos doutes qu'il puisse réellement faire partie de cet ordre, à cause de son manque de corolle, et en indiquant les rapports qu'il nous paraît avoir d'autre part avec les Érables et le *Fothergilla*.

Quoi qu'il en soit, le *Callicoma* à feuilles en scie est originaire de la Nouvelle-Galles du sud, et il y a six à sept ans qu'on le cultive en France, après l'avoir reçu des Anglais, qui l'ont possédé quelque temps avant nous. On le plante en terre de bruyère et en pot, afin

de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Il fleurit en juin et juillet ; jusqu'à présent il n'a point encore rapporté de fruits. A défaut de graines , on le multiplie de marcottes ; mais il est encore rare. Notre dessin a été fait d'après un échantillon qui nous a été donné par M. Noisette.

Le *Callicoma* à feuilles en scie est un arbrisseau de six à huit pieds de haut , et peut-être plus , dont la tige se divise en rameaux opposés , cylindriques , pubescens , garnis de feuilles pareillement opposées , oblongues-lancéolées , dentées en scie en leurs bords , glabres , luisantes et d'un vert foncé en dessus , chargées en dessous d'un duvet très-court , blanchâtre , et de nervures très-prononcées , surtout celle qui est longitudinale. Ces feuilles sont portées sur des pétioles courts , renflés et munis à leur base d'une stipule oblongue. Les fleurs , naissant un grand nombre ensemble sur un réceptacle commun , globuleux , velu , sont disposées en petites têtes arrondies , munies à leur base d'un involucre de quatre folioles , et portées sur des pédoncules bifurqués , pubescens , longs d'un pouce ou environ , placés dans les aisselles des feuilles , et chargés , à l'endroit de leur bifurcation , de deux bractées opposées. Le calice est composé de cinq à six folioles ovales , pubescentes , blanchâtres. Il n'y a point de corolle. Les étamines , au nombre de douze ou plus , ont leurs filamens deux fois plus longs que le calice , insérés au réceptacle , et surmontés par des anthères ovales , à deux loges. L'ovaire , supérieur , pubescent , porte deux styles filiformes , terminés chacun par un stigmate simple. Nous n'avons pas vu le fruit , et la petitesse de l'ovaire ne nous a pas permis de bien déterminer son organisation ; il nous a paru contenir plusieurs petits ovules.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 299.

Fig. 1. Une fleur entière avec la petite bractée qui est à sa base ; le tout un peu grossi. Fig. 2. Une étamine seule , encore plus grossie. Fig. 3. Le pistil vu à peu près dans les mêmes proportions.



P. Linnæus pinx. et

Barrois sc.

*Callicoma serratifolia.*  
Callicoma à feuilles en scie.



# BRUYÈRE GRANDIFLORE. *ERICA GRANDIFLORA.* 5

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, plus minusve 4-partitus. Corolla 1-petala, persistens; limbo 4-fido. Stamina 8; antheris oblongis, nunc basi 2-cornibus, nunc emarginatis. Ovarium superum; stylo simplici; stigmate sub-4-lobo. Capsula 4-locularis, 4-valvis, polysperma.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERICA* ramis virgatis; foliis subsenis, linearibus, glabris, patentibus; floribus axillaribus, pedunculatis, tubulosis, subarcuatis; filamentis apice-bifidis; antherarum exsertarum loculis muticis, sejunctis; stylo elongato.

*ERICA* grandiflora. LIN. *Fil. Suppl.* 225. — AIT. *Hort. Kew.* 2. p. 25. t. 8. — CURT. *Bot. Mag.* t. 189. — WILLD. *Spec.* 2. p. 401. — BONPL. *Nav. et Malm.* 1. p. 28. t. 10. — ANDREW. *Eric.* vol. 1.

LE genre Bruyère est extrêmement nombreux; il paraît à lui seul former une famille, et aucun autre ne renferme autant d'espèces et surtout de jolies plantes. Presque toutes les Bruyères, sans en excepter nos espèces indigènes, ont un aspect fort agréable; leurs fleurs, qui varient de forme, de grandeur et de couleur, sont toujours élégantes, quelquefois fort belles; et leur feuillage délicat, mais très-fourni et toujours vert, leur donne un port tout particulier.

Les Anglais aiment beaucoup les Bruyères, ils ont réuni dans leurs jardins presque toutes celles connues jusqu'à présent. Dans la seconde édition de l'*Hortus Kewensis*, publiée en 1811, il y en a cent quatre-vingt-six; et James Donn, dans son *Hortus Cantabrigiensis*, qui a paru la même année, en indique trois cent quatorze, qui presque toutes sont gravées dans le bel ouvrage d'Andrews. En France, les jardins royaux ou publics sont bien loin d'être aussi riches en ce genre; on peut même dire qu'ils sont pauvres, car le Catalogue de l'école de botanique du Jardin du Roi, publié en 1815 par M. Desfontaines, ne

contient que vingt et une Bruyères , et c'est dans les établissemens particuliers qu'il faut aller voir ces jolies plantes : MM. Boursault , Cels et Noisette , en cultivent aujourd'hui plus de deux cents espèces ou variétés.

La Bruyère à grandes fleurs est une des plus belles du genre ; elle a été apportée du Cap de Bonne-Espérance en Angleterre , vers 1775. On la cultive en pot , et on la rentre dans la serre tempérée pendant l'hiver , où , comme toutes les autres espèces exotiques , il faut la mettre près du jour. Elle n'a point encore donné de graines , mais on la multiplie facilement de marcottes ; il est difficile de la faire reprendre de boutures. Elle fleurit en mai , et souvent une seconde fois en septembre.

Cette plante est un arbrisseau de trois à quatre pieds de haut , dont la tige se divise en rameaux droits , effilés , garnis de feuilles nombreuses , linéaires , glabres , convexes en dessus , ouvertes ou même réfléchies , portées sur un pétiole très-court , et verticillées ordinairement six ensemble. Les fleurs sont d'un beau jaune , longues de quinze à dix-huit lignes , pédonculées , étalées ou presque pendantes , solitaires dans les aisselles des feuilles , et rapprochées les unes des autres dans la partie moyenne des jeunes rameaux , de manière à y former une sorte d'épi. Leur calice est découpé profondément en quatre divisions ovales , aiguës , très-courtes comparativement à la corolle qui est tubulée , légèrement arquée , un peu élargie de la base au sommet , divisée en cette partie en quatre découpures obtuses , réfléchies en dehors. Les étamines , au nombre de huit , ont leurs filamens insérés autour d'un disque hypogyne , saillans hors de la corolle , bifurqués à leur sommet ; chaque bifurcation est terminée par une des loges de l'anthère , qui se trouvent ainsi séparées , et qui sont ovales et mutiques. L'ovaire est supérieur , globuleux , surmonté d'un style filiforme , terminé par un stigmate à quatre lobes à peine distincts. La capsule est arrondie , environnée par le calice persistant , divisée intérieurement en quatre loges , s'ouvrant par son sommet en quatre valves , et renfermant des graines nombreuses , très-menues.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 300.

Fig. 1. Portion d'un rameau avec un verticille de feuilles. Fig. 2. Le calice , l'ovaire , le style et le stigmate. Fig. 3. Une étamine grossie.



1. In a part

Baron de

*Erica grandiflora.*



## GROSEILLIER DORÉ. *RIBES AUREUM*. †

Pentandric-Monogynie. Famille des *Grossulariées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-fidus, coloratus. Petala 5, calyci alterna. Stamina 5, calyci inserta, ejusdem laciniis opposita. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatibus 2-fido. Bacca 1-ocularis, polysperma; receptaculis 2, oppositis, seminiferis.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RIBES ramis inermibus; foliis 3-lobato-subpalmatis, glabriusculis; racemis basi foliosis; calycibus tubulosis, infundibuliformibus.*

*RIBES aureum*. PURSH. *Flor. Amer. Sept.* 1. p. 164. — EDWARD. *Bot. Regist. t.* 125.

JUSQU'À présent les Groseilliers que nous plantions dans nos jardins n'y étaient placés que sous le rapport de leur utilité; leurs fleurs, peu apparentes et dépourvues de parfum, les auraient fait négliger, si leurs fruits ne nous eussent pas engagés à les cultiver. Ce sera, au contraire, par la forme élégante de ses fleurs, par leur belle couleur d'or mêlée d'un peu de rouge, et surtout par leur doux parfum, analogue à celui du girofle, que la nouvelle espèce de Groseillier, à laquelle cet article est consacré, méritera l'attention des amateurs. Cette plante, que nous avons vue pour la première fois en fleur au printemps de 1818, chez M. Noisette, qui l'avait fait venir d'Angleterre trois ans auparavant, est originaire de l'Amérique septentrionale, où elle a été trouvée sur les bords du Missouri et de la Columbia. Elle a l'avantage d'être très-rustique et de ne pas craindre le froid; car, depuis cinq ans que M. Noisette la cultive en pleine terre au milieu de son jardin, tous les pieds qu'il possède, après avoir passé, sans aucun abri, les fortes gelées que nous avons éprouvées en janvier dernier, ont été abondamment garnis de fleurs de-

puis la mi-avril jusque dans les premiers jours du mois suivant ; et au moment où nous écrivons cet article (15 juillet 1820), plusieurs de ces pieds ont produit des fruits mûrs. Cette plante se multiplie facilement de marcottes.

Le Groseillier doré est un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, et qui paraît même susceptible de s'élever une fois plus haut que nous ne l'avons vu ; sa tige se divise en rameaux alternes, dont les plus jeunes sont assez grêles, roussâtres, pubescens, et garnis de feuilles pareillement alternes, longuement pétiolées, d'un vert gai, presque glabres, partagées jusqu'à moitié en trois lobes eux-mêmes dentés ou découpés à leur sommet. Ses fleurs naissent sur les rameaux d'un an, disposées, au nombre de six à dix, en petites grappes simples, feuillées en leur partie inférieure, et munies chacune, à la base de leur pédoncule propre, d'une bractée lancéolée. Leur calice est monophylle, longuement tubulé, un peu infondibuliforme, d'un jaune doré, divisé à son limbe en cinq découpures ovales-oblongues, très-ouvertes et même réfléchies en dehors. La corolle est composée de cinq pétales ovales-cunéiformes, légèrement dentés à leur sommet, rougeâtres ou quelquefois à peine colorés et blanchâtres, deux fois plus courts que les découpures calicinales, et insérés à la base des sinus formés par celles-ci. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens de la longueur des pétales, attachés dans le haut du tube du calice et devant ses divisions ; leurs anthères sont ovales-oblongues, à deux loges longitudinales. L'ovaire est inférieur, ovale, surmonté d'un style cylindrique, renflé à sa base, s'élevant jusqu'à la hauteur des anthères, et terminé par un stigmate arrondi, à deux lobes peu prononcés. Le fruit est une baie ovale, noirâtre, surmontée d'une pointe particulière formée par une partie de la base du calice et par le style persistans, de la grosseur d'un grain de groseille ordinaire, contenant une pulpe d'une saveur légèrement amère et aromatique. Dans toutes les baies que nous avons ouvertes, nous n'avons point trouvé de graines ; elles étaient avortées.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 301.

Fig. 1. La fleur fendue longitudinalement et étalée. Fig. 2. Un pétale vu à la loupe. Fig. 3. Une étamine vue de même. Fig. 4. Le pistil.



*Ribes aureum*

*Barrous sc*

*Ribes aureum.*



# ÉPIMÈDE DES ALPES. *EPIMEDIUM AL- PINUM.* 4

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Berbéridées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 8-*phyllus*, *coloratus*, *caducus*; *foliolis duplici serie*. Petala 4, *cucullata*. Stamina 4; *filamentis apice appendiculatis*; *loculis antherarum disjunctis*. Ovarium *superum*; *stylo stigmatique simplicibus*. Capsula 1-*locularis*, 2-*valvis*, *polysperma*.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*EPIMEDIUM foliis biternatis; foliolis cordato-oblongis, acutis, ciliatis, petiolatis; floribus racemosis, oppositifoliis.*

*EPIMEDIUM* Alpinum. LIN. *Spec.* 171. — WILLD. *Spec.* 1. p. 660. — LAM. *Dict. Enc.* 2. p. 376. — LAM. *Illust.* t. 83.

*EPIMEDIUM*. DOD. *Pempt.* 599. — LOB. *Icon.* 525. — TOURNEF. *Inst.* 232.

LE genre Épipède ne renferme qu'une seule espèce qui croît naturellement dans les bois humides des montagnes de l'Europe. Ses fleurs, qui sont assez jolies, l'ont fait cultiver dans les jardins, où on la place à l'ombre et au nord, et où elle fleurit en avril et mai. Elle ne demande aucun soin particulier. On se donne rarement la peine de semer ses graines, tant elle est facile à multiplier en éclatant ses racines; opération qu'il faut faire en automne, parce que la plante entre de bonne heure en végétation au printemps.

La racine de l'Épipède des Alpes, auquel on donne vulgairement le nom de *Chapeau d'évêque*, est fibreuse, vivace, rampante: elle produit çà et là plusieurs tiges cylindriques, glabres, hautes de huit pouces à un pied, feuillées à leur base et à leur sommet, nues dans le reste de leur étendue. Les feuilles sont deux ou trois fois ternées, portées sur des pétioles cylindriques, à ramifications renflées et légèrement pubescentes en leurs articulations; elles ont leurs folioles cordiformes-oblongues, aiguës, dentées ciliées, d'un vert gai, très-légèrement pubescentes en dessous, ayant, pour la plupart, un de

leurs bords plus long que l'autre. Les fleurs, mêlées de rouge-brun et de jaune, sont disposées, au nombre de trente ou plus, en une grappe lâche, un peu ramense, opposée à la feuille supérieure; leur pédoncule commun est chargé de poils nombreux, glanduleux, et la base de chaque ramification est munie d'une petite bractée, ainsi que la base de chaque fleur. Le calice est formé de huit folioles ovales, un peu concaves, opposées en croix, sur deux rangs; celles du rang extérieur plus courtes, peu colorées; les intérieures, un peu plus longues, d'un rouge brun; les unes et les autres sont caduques, mais les quatre extérieures tombent dès le moment où la fleur s'épanouit. La corolle est composée de quatre pétales jaunes, créusés en capuchon, obtus à leur extrémité, insérés comme le calice au dessous de l'ovaire, et opposés en croix devant les folioles du calice. Les étamines, au nombre de quatre, sont hypogynes, opposées aux pétales, redressées, ayant leurs filamens creusés de deux petits sillons, dans lesquels sont placées, séparément, les deux loges des anthères, attachées à une petite appendice qui, se redressant lorsque la floraison est complète, entraîne avec elle les deux loges qui deviennent alors terminales. L'ovaire est supérieur, oblong, terminé un peu latéralement par un style court, à stigmat simple. Le fruit est une capsule oblongue, en forme de silique, à une seule loge s'ouvrant en deux valves et contenant quatre graines.

Jusqu'à présent les botanistes avaient considéré le calice et la corolle de l'Épimède d'une autre manière que nous ne les avons décrits; ils avaient pris les quatre folioles calicinales extérieures pour le calice lui-même, et ses quatre folioles intérieures pour la corolle, regardant la vraie corolle comme un nectaire, ou comme des appendices des pétales. Nous croyons avoir mieux défini ces organes, et d'une manière plus conforme aux rapports naturels que l'Épimède se trouve avoir avec les *Berberis* et le *Nandina*, qui sont également pourvus d'un calice polyphylle sur plusieurs rangs.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 302.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Un pétale vu à la loupe. Fig. 3. Une étamine, également vue à la loupe.



P. Bessa pinx.

Barrois sc.

*Epimedium alpinum.*



# GRENADILLE PÉDALÉE. *PASSIFLORA PEDATA*. †

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, coloratus, profundè 5-partitus. Corolla 5-petala; petalis oblongis, planis, calyci ferè conformibus. Corona duplex, vel triplex, colorata, filamentosa; filamentis horizontali-radiatis aut erectis. Stamina 5, ad basin germinis inserta. Ovarium superum, pedicellatum, subrotundum; stylis 3, clavatis. Bacca carnosa, unilocularis, polysperma; seminibus membranâ pulposâ involutis.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PASSIFLORA* foliis septenis, pedatis, serratis; petiolis glandulosis; bracteis ovatis, ternis, dentato-fimbriatis; filamentis coronæ corollam æquantibus.

*PASSIFLORA* pedata. LIN. *Spec.* 1360. — *Amœn. Acad.* 1. p. 253. f. 22. — WILLD. *Spec.* 3. p. 624. — LAM. *Dict. Enc.* 3. p. 42.

*CLĒMATIS* Indica polyphylla, flore crispato. PLUM. *Amer.* 66. t. 81.

*GRANADILLA* polyphyllus, flore crispo. TOURNEF. *Inst.* 241.

LES Grenadilles présentent dans leurs fleurs des formes agréables et singulières, qui ont attiré sur elles l'attention des amateurs et des savans. Les premiers, dès que ces plantes furent connues, s'empresèrent de les cultiver dans leurs jardins, malgré les soins qu'elles exigent, car la plus grande partie d'entre elles doit être placée dans la serre chaude, et le nombre des espèces aujourd'hui vivantes, soit dans les établissemens publics, soit chez les particuliers, s'élève peut-être à plus de quarante. D'un autre côté, les botanistes, après avoir étudié et décrit les parties de la fructification, se sont occupés de la détermination exacte des espèces, et d'assigner au genre une place dans leurs distributions méthodiques. Tournefort classa les Grenadilles parmi les herbes polypétales à fleur en rose. Linné les plaça dans sa gynandrie, c'est-à-dire, parmi les plantes qui ont les étamines portés par le pistil; mais cette disposition a été changée

par Cavanilles, qui reconnut que leurs étamines étaient attachées, non sur le pistil, mais au dessous de lui et à son support; et ce changement a été adopté depuis par tous les auteurs qui ont suivi le système sexuel, et entre autres par Gmelin, Willdenow, Persoon. Quant à la place que les Grenadilles doivent occuper dans l'ordre naturel, elle paraît être assez difficile à déterminer, car les différens auteurs qui les ont classées d'après leurs rapports, ont beaucoup différencié les uns des autres. Linné, dans ses *Fragmenta methodi naturalis*, les rangeait parmi les Cucurbitacées; Bernard de Jussieu les a réunies dans une famille composée des Géraniens, des Oxalides, des Vignes, des Ménispermés, des Savoniers, etc.; Adanson les rapportait aux Capparidées, et M. A. L. de Jussieu avait fait de même dans la première distribution de l'école du Jardin du Roi, en 1774; ensuite, dans son *Genera*, publié en 1789, il les rapprocha des Cucurbitacées, et enfin, en 1806, il en a fait le type d'une famille particulière, à laquelle il donne le nom de PASSIFLOREES. (Voyez, à ce sujet, le mémoire qu'il a publié dans les Annales du Muséum, vol. 6, p. 102.)

Tournefort connaissait déjà vingt espèces de Grenadilles; Linné, en 1763, dans la 2<sup>e</sup>. édition de son *Species plantarum*, en indique vingt-six; et Willdenow, en 1800, en rapporta quarante-six dans le 3<sup>e</sup>. volume de la nouvelle édition qu'il a donnée de cet ouvrage; aujourd'hui, si l'on compte toutes celles qui ont été décrites depuis par différens auteurs, on trouvera que leur nombre est de quatre-vingts ou environ.

La Passiflore pédalée est originaire des Indes occidentales, et on la cultive en Europe depuis 1781. Les soins qu'elle exige sont les mêmes que ceux qui sont nécessaires à la Grenadille ailée, Voyez vol. 1, n<sup>o</sup>. 60. Ses rameaux sont sarmenteux, anguleux, très-longs, les plus jeunes munis de vrilles simples, axillaires, qui, en s'accrochant aux corps qui sont dans leur voisinage, élèvent et soutiennent la plante. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de sept folioles ovales-oblongues, glabres, d'un beau vert, dentées en leurs bords, et disposées en pédale. Les fleurs, solitaires dans les aisselles des feuilles, sont pédonculées, grandes, fort belles, mêlées de pourpre, de violet, de bleu et de gris. Le calice est à cinq découpures oblongues, mucronées, et muni à sa base de trois bractées ovales, irrégulièrement dentées et comme frangées en leurs bords. La corolle est composée de cinq pétales oblongs, très-ouverts, alternes avec les divisions du calice, et elle est recouverte, ainsi que ce dernier, par une couronne dont les filets sont nombreux, subulés, tortueux, aussi longs que les enveloppes florales. Les étamines, au nombre de cinq, sont portées sur une colonne centrale, dont la base est renflée et évasée en forme de godet. L'ovaire est supère, ovoïde, porté au sommet de la colonne staminifère, et surmonté de trois styles en massue, divariqués, terminés chacun par un stigmate à deux lobes. Nous n'avons pas vu le fruit; il est, au rapport de Plumier, de la grosseur et de la figure d'une de nos pommes médiocres, d'un vert clair, marbré de points encore plus clairs.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 303.

Fig. 1 Les bractées qui sont à la base de la fleur. Fig. 2 les mêmes bractées ouvertes, les étamines et le pistil portés sur la colonne qui est au centre de la fleur.



*P. Passiflora pedata.*

*Le Jeune Sculp.*

*Passiflora pedata.*



# POURRETIE AÉRIENNE. *POURRETIA AERANTHOS.* ۲

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Commélinées*.

---

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx spathaceus*, 2-3-phyllus. *Corolla æqualis*, 5-petala. *Stamina* 6, *hypogyna*; *antheris linearibus*, *corollâ brevioribus*. *Ovarium superum*, 3-lobum; *stylo simplici*; *stigmatibus* 3-fido. *Capsula* 3-locularis, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

*POURRETIA foliis lineari-lanceolatis, canaliculatis; floribus spicatis, terminalibus; calycis 2-phylli laciniâ alterâ duplò latiori, apice 2-fidâ.*

LE genre *Pourretia* a été dédié par Ruiz et Pavon, dans leur Flore du Pérou, à l'abbé Pourret, botaniste français, qui a voyagé en Espagne et dans les Pyrénées, et qui est auteur d'une Flore de la Gaule Narbonnaise qui n'a jamais été imprimée, mais dont une courte notice a seulement été publiée dans le 3<sup>e</sup>. volume de l'académie de Toulouse, sous le titre d'Extrait de la *Chloris Narbonensis*. Ce genre a depuis été réuni aux *Pitcairnia*, par Willdenow et Persoon, qui ont transporté son nom à une autre plante, au *Cavanillesia* de la Flore du Pérou; mais comme le *Pourretia* de Ruiz et Pavon diffère des *Pitcairnia* par un caractère essentiel, qui est l'ovaire supérieur, nous pensons qu'il doit être conservé comme genre, et garder le nom qui lui a d'abord été imposé. Ce genre, dans la Flore du Pérou, est composé de trois espèces; celle que nous décrirons plus bas fera la quatrième. Cette dernière présente quelques différences dans son calice, mais elles ne nous ont pas paru assez considérables pour nous décider à en former un nouveau genre. Cette espèce a été envoyée, dans les premiers jours du mois de mars dernier (1820), par M. Dupuy, directeur du jardin royal de Bordeaux, à M. Noisette, qui nous l'a communiquée aussitôt. D'après la note qui y était jointe, M. Dupuy avait lui-même reçu cette plante au mois d'octobre précédent, et elle lui avait été envoyée de Monte-Video, sous le nom de plante aérienne, nom

qu'elle doit, selon le voyageur qui l'a apportée, à ce que les habitans de ce pays ne la cultivent point en terre, mais ils la suspendent à des grillages en fil de fer, dont ils ont coutume de garnir leurs croisées, et elle végète ainsi dans l'air comme si elle était plantée dans la terre; elle s'y multiplie même, dit-on, de drageons qu'on est obligé d'éclaircir quand elle a formé des touffes trop épaisses. Cette manière de la cultiver n'a pas réussi à Bordeaux à M. Dupuy; mais il l'a mise dans un pot rempli de sable bien sec et percé de trous de tous côtés. Ainsi placée et peu enfoncée dans ce sable, elle y a bien végété sans produire des racines, si ce n'est quelques mamelons fort courts. Envoyée dans une boîte de fer blanc, avec un peu de mousse, elle était en fleur lorsque M. Noisette l'a reçue; depuis ce temps il l'a conservée dans sa serre chaude en la traitant comme avait fait M. Dupuy. Voici la description de cette singulière plante :

Ses feuilles sont sessiles, linéaires-lancéolées, creusées en gouttière, aiguës et même piquantes, d'un vert cendré, entièrement recouvertes d'une poussière écailleuse et blanchâtre; les inférieures étalées et rapprochées en rosette à la base de la tige; les autres beaucoup plus courtes, éparses et presque entièrement appliquées contre elle. Cette tige n'a que cinq à six pouces de haut, et elle est terminée par dix à douze fleurs bleues, assez petites, sessiles dans l'aisselle d'une bractée lancéolée, purpurine, et disposées en épi court. Leur calice est formé de deux folioles spathacées, assez semblables, pour la consistance, aux bractées; une d'elles est lancéolée, et l'autre, moitié plus grande, bifide à son sommet. La corolle est composée de trois pétales linéaires-spathulés, plus grands que le calice. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens planes, membraneux, insérés sous l'ovaire, moitié plus courts que les pétales, placés deux à deux devant ceux-ci, et terminés par des anthères linéaires. L'ovaire est supérieur, ovale, à trois lobes, surmonté d'un style simple un peu plus long que les étamines, et terminé par un stigmate trifide. Cet ovaire est à trois loges qui paraissent contenir chacune des graines petites et nombreuses. Nous n'avons pas vu le fruit.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 304.

Fig. 1. Une fleur entière, dont les différentes parties sont étalées. Fig. 2. Une bractée. Fig. 3. Le calice, dont une des folioles est moitié plus large que l'autre et bifide; c'est par erreur que, dans la première figure, le calice est représenté comme s'il était composé de trois folioles. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate.



1

*Weyler Pinx!*



2



3



4

*Barris Sculp!*

*Pourretia acranthos.*



# ANCOLIE DU CANADA. *AQUILEGIA CANADENSIS*. ۲

Polyandrie-Pentagynie. Famille des *Helléboracées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, corollæformis. Petala 5, corniculata vel cucullata. Stamina 30-40; interioribus circiter 10, sterilibus. Ovaria supera, 5. Capsulæ totidem, erectæ, basi connatæ, polyspermæ.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*AQUILEGIA* caule ramoso; foliis caulinis ternatis biternatisque; foliolis cuneatis; calyce petalis rectis duplò breviori; staminibus calycem vix superantibus.

*AQUILEGIA* Canadensis. LIN. *Spec.* 752. — WILLD. *Spec.* 2. p. 1247. — LAM. *Dict. Enc.* 1. p. 150. — MILL. *Icon.* t. 47. — CURT. *Bot. Mag.* t. 246.

*AQUILEGIA* pumila præcox Canadensis. CORNUT. *Canad.* t. 60. — TOURNEF. *Inst.* 429.

*AQUILEGIA* præcox Canadensis, flore externè rubicundo, medio luteo. MORIS. *Hist.* 3. p. 457. s. 12. t. 2. f. 4.

*AQUILEGIA* tenuifolia præcox Canadensis, etc. BARREL. *Icon.* 617.

*AQUILEGIA* corollâ simplici, nectariis ferè rectis. GRON. *Virg.* 59.

L'ANCOLIE du Canada, qui se trouve aussi dans une grande partie des États-Unis de l'Amérique septentrionale, est une des plus jolies espèces de son genre. Il y a environ cent quatre-vingts ans qu'elle a été transportée dans nos jardins, où ses fleurs, d'une forme élégante, mélangées de rouge et de jaune, et se balançant avec grâce sur leur pédoncule, paraissent dans le courant d'avril. Cette plante est d'ailleurs très-rustique et ne demande aucun soin particulier. On la multiplie de graines, ou en éclatant les vieux pieds à l'automne.

Ses racines sont vivaces, fibreuses; elles produisent une ou plusieurs

tiges droites, un peu anguleuses, presque glabres, rameuses dans leur partie supérieure, feuillées et hautes d'un pied à un pied et demi. Ses feuilles sont composées, d'un vert assez foncé en dessus, un peu glauques en dessous; les radicales trois fois ternées, portées sur de longs pétioles grêles; celles de la tige deux fois ou simplement ternées, à pétiole élargi à sa base et demi-embrassant; dans les unes et dans les autres les folioles sont cunéiformes, la plupart découpées en trois lobes incisés à leur sommet. Ses fleurs sont situées à l'extrémité de la tige et des rameaux, pendantes, renversées, solitaires sur des pédoncules grêles et pubescens. Le calice est composé de cinq folioles lancéolées, rougeâtres, pétaliformes, caduques. La corolle est à cinq pétales en cornet presque droit, attachés sous l'ovaire, alternes avec les folioles calicinales, moitié plus longs qu'elle, jaunes à leur orifice et rouges dans tout le reste de leur longueur. Les étamines, au nombre de quarante ou environ, ont leurs filamens insérés au réceptacle, inégaux, à peine plus longs que le calice, terminés par des anthères ovales, à deux loges: dix des filamens les plus intérieurs sont stériles, membraeux, et ils entourent les ovaires. Ceux-ci, au nombre de cinq, sont supérieurs, oblongs, pubescens, rapprochés par leur base, surmontés chacun d'un style filiforme, terminé par un stigmate simple. Chacun de ces ovaires devient une capsule droite, presque cylindrique, pointue, univalve, à une seule loge contenant plusieurs graines ovales, attachées aux deux bords de la suture.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 305.

Fig. 1. Un pétale vu séparément. Fig. 2. Une étamine grossie. Fig. 3. Les pistils. Fig. 4. Une foliole du calice.



P. Beauv. pinx. t.

Barrois sc.

*Aquilegia canadensis*



# HIBBERTIE DENTÉE. *HIBBERTIA DENTATA.* 5

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Dilléniacées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 5-phyllus, persistens. Petala 5, decidua. Stamina numerosa, hypogyna. Ovaria supera, 3-15. Capsulæ totidem, membranaceæ, 1-2-spermæ, rariùs polyspermæ.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HIBBERTIA caule volubili; foliis ovato-oblongis, denticulatis, acuminatis, petiolatis, glabris; floribus pedunculatis, trigynis.*

*HIBBERTIA dentata.* R. BROWN, ex DECAND. *Reg. Veg.* I. p. 426.

LE genre *Hibbertia* a été formé aux dépens de celui du *Dillenia*, dont il diffère principalement par ses ovaires réunis en un seul péricarpe charnu, à plusieurs loges polyspermes. Les espèces qui le composent sont aujourd'hui au nombre de dix-neuf, et elles appartiennent toutes à la Nouvelle-Hollande : aucune d'elles n'a été connue de Linné.

L'Hibbertie dentée, qui fait le sujet de cet article, est cultivée en France depuis cinq ans. On la plante en pot dans du terreau de bruyère, et on la rentre dans la serre tempérée pendant l'hiver. C'est par le moyen des marcottes qu'on l'a multipliée jusqu'à présent. Elle fleurit en avril, mai et juin. Nous l'avons vue chez M. Cels.

La tige de cette plante se divise en rameaux grêles, rougeâtres, volubiles, s'élevant à cinq ou six pieds, et sans doute beaucoup plus si on les laissait croître en toute liberté. Ces rameaux sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, d'un vert foncé en dessus et presque glabres, plus pâles en dessous, bordées de quelques dents très-aiguës, mais peu profondes ; leur pétiole est canaliculé, pubescent, demi-embrassant à sa base. Les fleurs sont larges

de quinze à seize lignes , opposées aux feuilles , solitaires sur des pédoncules cylindriques , longs de huit à dix lignes , et chargés d'une bractée foliacée. Le calice de ces fleurs est formé de cinq folioles ovales , persistantes , pubescentes en dehors. La corolle est à cinq pétales d'un beau jaune , presque cordiformes , attachés au réceptacle , alternes avec les folioles calicinales , et caducs. Les étamines très-nombreuses , beaucoup plus courtes que la corolle , ont leurs filamens insérés au réceptacle , élargis et plus épais en leur partie supérieure , où ils portent , sur le côté , des anthères adnées et à deux loges longitudinales. Les ovaires sont au nombre de trois , supérieurs , presque ovales , rétrécis à leur sommet , terminés chacun par un style subulé , plus long que les étamines , portant , à son extrémité latérale et interne , le stigmate formé par une courte rangée de poils. Nous n'avons pas vu le fruit ; selon le caractère assigné au genre , il doit être formé de trois capsules membraneuses , contenant chacune une ou deux graines.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 366.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Le calice et les ovaires.



*Hibbertia dentata.*



# MORELLE RECOURBÉE. *SOLANUM RECLINATUM*. ♂

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-fidus. Corolla 1-petala; limbo 5-fido, patente. Stamina 5; antheris oblongis, apice poro gemino dehiscens. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus sub-2-lobo. Bacca subrotunda, rarius oblonga, polysperma.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SOLANUM* caule glaberrimo, crasso; foliis pinnatifidis trilobisve, quandòque simplicibus, lucidis, lævibus; lobo medio lanceolato; pedunculis post florescentiam reclinatis; baccis subglobosis.

*SOLANUM* reclinatum. DUM. Bot. Cult. 2. edit. vol. 3. p. 169.— PERS. Synop. 1. p. 225. — POIR. Dict. Enc. suppl. 3. p. 747.

*SOLANUM* pinnatifidum. LAM. Illustr. t. 115. f. 4.

LES Morelles forment un genre de plantes dont les espèces sont très-nombreuses et répandues dans les différentes contrées de la terre, surtout dans celles qui appartiennent aux climats chauds. Les botanistes en comptent aujourd'hui au delà de deux cent cinquante, dont quatre ou cinq seulement croissent spontanément en Europe. On cultive dans les jardins beaucoup de Morelles exotiques, principalement celles qui sont ligneuses. L'espèce dont il est principalement question ici vient originairement du Pérou, où l'on mange, dit-on, ses fruits, comme on fait ceux des *Solanum melongena* et *Lycopersicon*. Cette plante, que nous avons vue au Jardin du Roi et chez M. Noisette, est cultivée en France depuis douze à quinze ans. Étant bisannuelle, on ne peut la multiplier que de graines qu'il faut semer sur couche au printemps. Le jeune plant se repique en pot, dans le courant de juin ou de juillet, et on le rentre dans la

serre tempérée avant les gelées ; il commence à y fleurir en avril , et les fleurs se succèdent les unes aux autres jusqu'en juin.

La tige de la Morelle recourbée est épaisse , un peu succulente , glabre comme toute la plante , haute d'un pied et demi à deux pieds , divisée en rameaux alternes , légèrement anguleux , garnis de feuilles également alternes , sessiles ou seulement rétrécies en pétiole à leur base , d'un vert assez foncé et luisant ; les inférieures pinnatifides , à divisions linéaires-lancéolées , dont la terminale très-allongée ; les supérieures à trois lobes et même quelquefois tout-à-fait simples. Les fleurs sont d'un bleu clair , larges de quinze à dix-huit lignes , portées trois à six ensemble sur des pédoncules rameux , placés dans les aisselles des feuilles , ou le plus souvent un peu en dehors , et recourbés en bas après la floraison. Le calice est monophylle , persistant , à cinq dents aiguës , beaucoup plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale , rétrécie à sa base en tube court , ayant son limbe très-ouvert , découpé en cinq lobes peu profonds , arrondis , échancrés. Les étamines , au nombre de cinq , ont leurs filamens beaucoup plus courts que la corolle , redressés , élargis à leur base , insérés dans le haut du tube , chargés d'anthères oblongues , libres entre elles , à deux loges qui s'ouvrent à leur sommet par deux trous , et de plus , sur le côté , par une fente longitudinale. L'ovaire est supérieur , ovoïde , surmonté d'un style simple , plus long que les étamines , terminé par un stigmate un peu élargi , légèrement échancré et presque à deux lobes. Le fruit est une baie globuleuse , d'un jaune verdâtre , de la grosseur d'une petite prune , enveloppée à sa base par le calice qui a pris un peu d'accroissement ; cete baie contient des graines nombreuses , disséminées dans une pulpe.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 307.

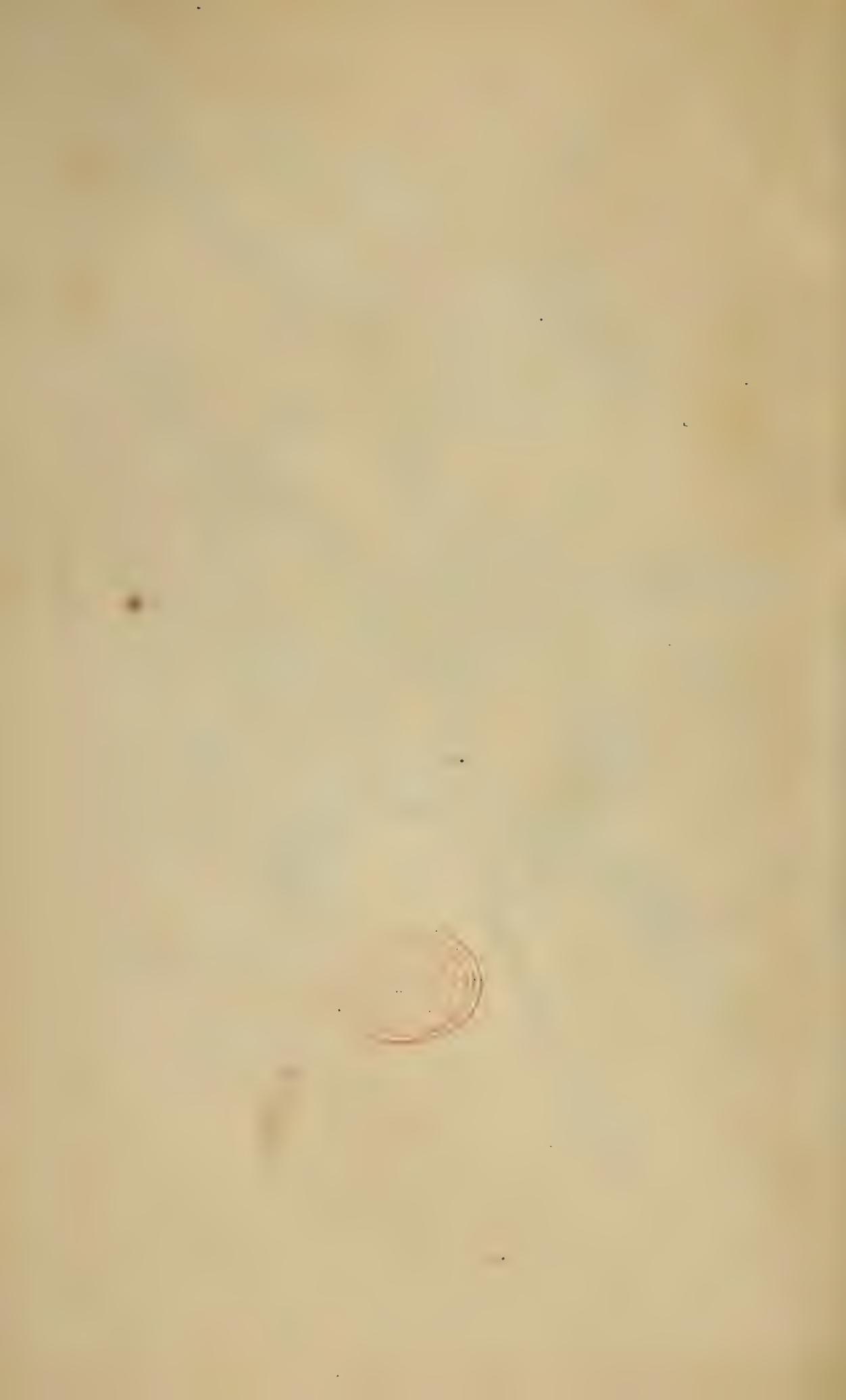
Fig. 1. L'ovaire , le style et le stigmate. Fig. 2. La corolle développée , fendue d'un côté , et les étamines.



*L'Espey del.*

*Darwin del.*

*Solanum rostratum.*



LEPTOSPERME RUDE. *LEPTOSPERMUM*  
*SQUARROSUM.* 5

---

---

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées*.

~~~~~

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-dentatus; dentibus caducis. Petala 5. Stamina numerosa, calyci inserta. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatibus sub-3-5-lobo. Capsula calyce coronata, 3-5-ocularis, 3-5-valvis, polysperma; seminibus minutis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LEPTOSPERMUM foliis alternis, lanceolatis, rigidis, supra glabris, enerviis, subtus pubescentibus; floribus lateralibus, solitariis.

LEPTOSPERMUM squarrosum. GÆRTN. *Fruct.* 1. p. 174. t. 35. — LAM. *Dict. Enc.* 3. p. 466.

LES Leptospermes sont des arbres ou des arbrisseaux d'un port agréable, dont les différentes parties exhalent une odeur plus ou moins aromatique, surtout lorsqu'on les froisse entre les doigts. Toutes les espèces connues, au nombre de vingt ou environ, sont exotiques et appartiennent, pour la plupart, à la Nouvelle-Hollande. Celle dont nous traitons particulièrement ici a été trouvée à la Nouvelle-Zélande, et elle a été introduite en France il y a une trentaine d'années. Nous l'avons vue chez M. Cels, dans le jardin duquel elle fleurit en mai et juin. On la plante en pot dans du terreau de bruyère, et pendant l'hiver on la met à l'abri du froid dans l'orangerie. Elle se multiplie de marcottes et de graines.

Le Leptosperme rude est un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux grêles, redressés, garnis de feuilles alternes, sessiles, persistantes, raides, lancéolées, acuminées, sans nervures sensibles, glabres et d'un vert gai en dessus,

légèrement pubescentes en dessous , parsemées sur leurs deux faces , de points qui sont transparens étant vus à contre-jour. Les fleurs sont blanches , petites , solitaires au sommet de très-petits rameaux disposés latéralement dans la longueur des rameaux principaux. Le calice est monophylle , supérieur à l'ovaire avec lequel sa base se confond , découpé à son bord en cinq dents caduques , presque triangulaires , deux fois plus courtes que les pétales , à peu près de la même couleur et de la même consistance qu'eux , et parsemées aussi de points glanduleux , transparens. La corolle est composée de cinq pétales arrondis , un peu rétrécis en onglet à leur base , insérés sur le bord du calice et alternes avec ses divisions. Les étamines , au nombre de vingt à vingt-quatre , moitié plus courtes que les pétales , ont leurs filamens insérés sur le calice , et terminés par des anthères arrondies , à deux loges. L'ovaire est inférieur , turbiné , convexe et un peu saillant au dedans du calice en sa partie supérieure , surmonté d'un style cylindrique , de la longueur des étamines , terminé par un stigmate élargi , à cinq lobes plus ou moins distincts. La capsule est presque globuleuse , couronnée par la partie persistante du calice , à cinq valves et à cinq loges qui contiennent chacune des graines oblongues , menues et nombreuses.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 308.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Une fleur dont les pétales ont été enlevés. Fig. 3. La partie supérieure de l'ovaire , le style et le stigmate , vus à la loupe.



Forster

Boissier & Walp

Leptospermum squarrosum.



CORRÉA APPARENT. *CORREA SPECIOSA*. †

Octandrie-Monogynie. Famille des *Rutacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx campanulatus, persistens, sub-4-dentatus. Petala 4, sub disco hypogyno inserta. Stamina 8, ibidem inserta. Ovarium superum, 4-lobum, disco impositum; stylo simplici; stigmatibus sub-4-lobis. Capsulæ 4, conniventes, apice dehiscentes, 1-3-spermæ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CORREA foliis ovato-lanceolatis, breviter petiolatis, sinuato-denticulatis, subtus ferrugineis; floribus erectis; calycibus ferè edentulis.

CORREA speciosa. EDW. *Bot. Reg. n. et t.* 26. — SIMS. *Bot. Mag. n. et t.* 1746.

CORREA rubra. SMITH. *Exot. Bot.* 2. p. 26.

CE genre, dont toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, au nombre de cinq, sont originaires de la Nouvelle-Hollande, a été dédié, par sir James E. Smith, à M. Joseph Correa de Serra, botaniste portugais et savant recommandable. L'espèce qui fait le sujet de cet article est la plus belle du genre. Les Anglais l'ont apportée de la Nouvelle-Galles du sud, vers 1804, et il y a 5 à 6 ans que nous la possédons en France. Nous l'avons vue chez M. Boursault et chez M. Cels; elle se plante en terre de bruyère et en pot, afin de pouvoir la mettre à l'abri du froid pendant l'hiver. On la multiplie de marcottes. Ses fleurs, qui ont beaucoup d'éclat, commencent à paraître au mois d'avril, et elles se succèdent les unes aux autres jusqu'à la fin de juin et même jusqu'en juillet.

Le *Corréa* apparent est un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, et peut-être beaucoup plus, dont la tige se divise en rameaux opposés, grêles, chargés, ainsi que le dessous des feuilles, les pédoncules et les calices, de poils roussâtres, rayonnans. Les

feuilles sont également opposées , ovales-lancéolées , sinuées et légèrement denticulées en leurs bords , vertes et un peu luisantes en dessus quoique chargées de nombreuses aspérités , cotonneuses et d'un blanc roussâtre en dessous , portées sur des pétioles courts. Les fleurs sont d'une belle couleur rouge , bordées de vert pâle , horizontales ou le plus souvent redressées , solitaires et presque sessiles à l'extrémité des rameaux. Le calice est monophylle , campanulé , très-court , persistant , à quatre dents à peine distinctes. La corolle , en apparence monopétale , est formée de quatre pétales oblongs , distincts à leur base , ensuite réunis en tube dans une grande partie de leur étendue , et partagés de nouveau à leur extrémité , de manière que la fleur est à quatre lobes : ces pétales sont insérés au-dessous du disque qui porte l'ovaire , et ils sont entièrement revêtus en dehors de poils rayonnans. Les étamines , au nombre de huit , ont leurs filamens égaux à la corolle ou un peu plus longs , alternativement élargis dans leur partie inférieure , tous insérés au-dessous du disque , et terminés par des anthères ovales-oblongues , à deux loges. L'ovaire est supérieur , velu , arrondi , à quatre lobes , porté sur un disque court , à huit angles saillans , et il est surmonté d'un style subulé , un peu velu , de la longueur de la corolle , paraissant formé dans sa partie supérieure , lorsqu'on le regarde à une forte loupe , de quatre branches tordues ensemble en spirale , et terminées chacune par un très-petit stigmate. Le jeune ovaire est à quatre loges , qui contiennent chacune deux ovules. Nous n'avons pas vu le fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 309.

Fig. 1. Un pétale vu séparément. Fig. 2. Une des étamines élargies par le bas. Fig. 3. Étamine dont le filament n'est point élargi. Fig. 4. Le pistil et le disque sur lequel il est porté , vus tous les deux à la loupe.



P. linearis Penn.

Correa speciosa.

Barrois sc

ALIBOUFIER A GRANDES FEUILLES. *STYRAX*
GRANDIFOLIUM. †

Décandrie-Monogynie. Famille des *Diospyrées.*

.....

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, urceolatus, subinteger. Corolla 1-petala; tubo brevi; limbo 3-7-partito. Stamina 6-16, basi coalita et tubo corollæ inserta; antheris oblongis, adnatis. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Drupa coriacea fovens nuces 1-2, 1-spermas.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

STYRAX foliis ovatis, obsolete dentatis, subtus villosis; floribus 6-fidis, dodecandris, subracemosis.

STYRAX grandifolium. AIT. Hort. Kew. 2. p. 75. — WILLD. Spec. 2. p. 623.

STYRAX grandiflorum. MICH. Fl. Bor. Amer. 2. p. 41.

STYRAX officinale. WALT. Flor. Carol. 140 (non *Linnaei*).

LES espèces d'Aliboufiers connues jusqu'à présent sont au nombre de cinq; la plus ancienne, originaire de Syrie, est naturalisée en Italie depuis l'empereur Adrien, et par suite dans l'Europe méridionale; c'est des fentes de son écorce que découle une résine d'une odeur agréable, connue sous le nom de *Storax* ou de *Styrax*, et employée en médecine. Trois autres Aliboufiers ont été trouvés par les modernes dans les États-Unis d'Amérique; de ce nombre est l'espèce à laquelle cet article est consacré, et qu'on cultive en France depuis une vingtaine d'années. Ces trois espèces d'Amérique ne produisent point de résine, selon M. Bosc. La cinquième, au contraire, qui croît naturellement dans les Indes orientales, fournit une résine connue sous le nom de *Benjoin*, et qu'on a cru pendant long-temps être produite par un laurier ou par un badamier. Le benjoin, de même que le styrax, est employé en médecine, et on s'en sert aussi comme parfum; sa teinture dans l'esprit-de-vin a eu autrefois une grande réputation comme cosmétique: en en mêlant

quelques gouttes dans de l'eau , elle forme une liqueur blanche , lactiforme ; c'est le *lait virginal* des toilettes.

Quant à l'Aliboufier à grandes feuilles , qui nous vient de la Caroline , on le cultive depuis environ dix ans , et on le plante en pot ou en caisse , afin de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver , dans le climat de Paris ; mais dans le midi de la France on pourra le mettre en pleine terre. On le multiplie de marcottes. Il fleurit en juin.

Cet arbrisseau , tel que nous l'avons vu chez M. Noisette , avait quatre pieds de hauteur ; mais comme son individu était jeune , il pourrait bien s'élever , avec l'âge , à 15 ou 20 pieds , ainsi que l'Aliboufier officinal. Ses rameaux sont assez grêles , d'un brun rougeâtre , revêtus dans leur jeunesse de poils courts , serrés et rayonnans. Les feuilles sont ovales , larges , entières en leurs bords ou à peine dentées , glabres en dessus , parsemées en dessous de très-petits poils étoilés , et portées sur des pétioles courts , chargés des mêmes poils que la surface inférieure des feuilles , mais un peu plus nombreux. Ses fleurs sont blanches , d'une odeur agréable , pédonculées , disposées plusieurs ensemble , à l'extrémité des rameaux , en une sorte de grappe simple. Le calice est monophylle , campanulé , presque entier en son bord , ou à dents peu distinctes. La corolle , monopétale , insérée autour de la base de l'ovaire , a un tube court , et un limbe grand , campanulé , profondément divisé en six découpures ovales-lancéolées. Les étamines , au nombre de douze , et presque égales en longueur à la corolle , ont leurs filamens insérés à sa base , réunis inférieurement en anneau , libres dans la plus grande partie de leur étendue , portant dans la supérieure et adnées sur les côtés , des anthères oblongues , à deux loges. L'ovaire est supérieur , arrondi , surmonté d'un style subulé , un peu plus long que les étamines , et terminé par un stigmate simple. Nous n'avons pas vu le fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 310.

Fig. 1. Le pistil vu à la loupe. Fig. 2. Une étamine vue de même. Fig. 3. La corolle fendue perpendiculairement et étalée , avec les étamines ; le tout de grandeur naturelle.



Linnaeus

Linnaeus

Styrax grandifolium.

BÉTOINE A GRANDES FLEURS. *BETONICA GRANDIFLORA.* 2

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-dentatus ; dentibus subulatis. Corolla 1-petala , longior ; tubo incurvo ; limbo 2-labiato , suprà erecto , subintegro , infrà 5-fido. Stamina 4 , didynama. Ovarium superum , 4-lobum ; stylo filiformi ; stigmatè furcato. Semina 4 , in calyce recondita.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BETONICA floribus verticillatis , axillaribus ; verticillis distantibus ; calycibus margine villosis ; labio superiore ovato , subcordato.

BETONICA grandiflora. WILLD. *Spec.* 3. p. 96. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 700. — POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 1. p. 627.

LES Bétoines sont des plantes herbacées, dont on compte une dizaine d'espèces propres à l'Europe ou aux contrées de l'Asie qui en sont voisines. Celle de ces plantes qui a été la première connue, la Bétoine officinale, a eu autrefois une grande réputation, et les anciens médecins lui attribuaient des propriétés tellement recommandables, que cela lui avait fait donner le nom de Dame de toutes herbes. On croyait même, à ce qu'il paraît, dans les temps d'ignorance et de superstition, pouvoir ajouter à ses vertus, et en faire une panacée universelle, en récitant une prière en son honneur au moment où on la cueillait. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans le *Grant Herbar en françoys*, ouvrage des premiers temps du 16^e. siècle, et imprimé en caractères gothiques: « Ceste herbe (la Betoine) garde » l'ame et le corps des hommes qui vont par nuict hors lieux sains » et est dicte sainte de toutes personnes. Quant on la cueille on » doibt dire sur ceste herbe ceste priere de cueur devot. Herbe » Betoine qui premierement fus trouvee de Esculapius je te re- » quiers par ceste priere que tu qui es appellee dame de toutes » herbes : et par celluy qui commanda que fusses cree pour œuvre » de moult de remedes : que tu me vueilles ayder à toute chose » que je voudray. » Aujourd'hui qu'on ne reconnaît plus aucune

vertu extraordinaire à cette plante , elle est assez négligée en médecine.

Quant à la Bétoine à grandes fleurs , qui est originaire de Sibérie , introduite depuis une vingtaine d'années dans les jardins de botanique , ses belles fleurs l'ont fait rechercher pour l'ornement des jardins ordinaires , et on la trouve maintenant chez quelques amateurs. Elle ne demande pour réussir que d'être plantée à l'ombre dans une terre franche et légère. On la multiplie de graines ou en éclatant les vieux pieds à l'automne. Elle fleurit en juin et juillet. Nous l'avons vue au Jardin du Roi et chez M. Cels.

La racine de la Bétoine à grandes fleurs est fibreuse , vivace ; elle produit plusieurs tiges quadrangulaires , pubescentes , hautes de douze à quinze pouces , garnies de feuilles opposées , sessiles , ovales , presque en cœur à leur base , pubescentes en dessus et en dessous , bordées de grosses dents obtuses ou à peine aiguës. Les feuilles radicales diffèrent , parce qu'elles sont cordiformes et portées sur de longs pétioles. Les fleurs sont d'un pourpre clair , sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures , réunies au nombre de douze et plus par verticilles entourés de bractées et distans , non disposés en épi. Le calice est monophylle , tubuleux , presque glabre , velu en son bord et à cinq dents subulées. La corolle est monopétale , quatre fois plus grande que le calice , à tube recourbé , partagée à son limbe en deux lèvres , dont la supérieure est redressée , ovale , presque en cœur , entière ou à peine échancrée , et l'inférieure à trois lobes arrondis , dont celui du milieu plus grand. Les étamines sont au nombre de quatre , didynames , insérées dans le haut du tube , et elles ont les loges de leurs anthères opposées , parsemées sur les bords , de points brillans. L'ovaire est supérieur , à quatre lobes , porté sur un petit disque , et surmonté d'un style filiforme , plus court que les étamines , bifide à son extrémité , terminé par deux stigmates. Le fruit est formé par quatre graines ovoïdes , placées au fond du calice persistant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 311.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Le calice , le style et les stigmates. Fig. 3. L'ovaire , le style et les stigmates.



Betonica grandiflora.

LAITRON A GROSSES FLEURS. *SONCHUS MACRANTHOS.* †

Syngénésie-Polygamie égale. Famille des *Sémiflosculeuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *ligulati omnes et hermaphroditi*. Calyx-communis *polyphyllus, imbricatus, inæqualis, basi ventricosus*. Receptaculum *nudum*. Semen *striatum, papposum; pappo piloso, sessili*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SONCHUS caule suffruticoso; foliis sessilibus, lanceolato-oblongis, runcinatis, margine denticulato-spinulosis; floribus corymboso-umbellatis; pedunculis tomentosis; squamis calycinis exterioribus obtusis.

SONCHUS macranthos. POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 3. p. 289.

SONCHUS congestus. DECAND. *Catal. Hort. Monsp.*

CETTE espèce de Laitron a été découverte, il y a environ 20 ans, aux îles Canaries, par MM. Ledru et Broussonnet. Le dernier en a rapporté des graines, au moyen desquelles cette plante a d'abord été cultivée au jardin de l'école de médecine de Montpellier, d'où elle a été ensuite envoyée au Jardin du Roi à Paris, et de là on l'a répandue chez divers amateurs. Nous l'avons vue en fleurs chez M. Noisette, au mois de mai de cette année (1820). On la plante en pot dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère, et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver.

La tige du Laitron à grosses fleurs est une souche ligneuse, revêtue d'espèces d'écaillés formées par la base des anciennes feuilles qui persiste pendant quelque temps après la chute de celles-ci; elle produit un petit nombre de rameaux simples, herbacés, garnis de feuilles sessiles, alternes, oblongues-lancéolées, glabres, roncées ou incisées en lobes anguleux, bordés de dents

très-fines , très-nombreuses et presque épineuses. Ces feuilles sont d'autant plus grandes et d'autant plus incisées qu'elles sont placées plus près de la base des rameaux , où elles sont souvent rapprochées plusieurs ensemble en forme de rosette ; les supérieures sont moins découpées , élargies et semi-amplexicaules à leur base. Les fleurs sont jaunes , larges de deux pouces , disposées , au nombre de huit ou plus , en corymbe au sommet des rameaux , et portées sur des pédoncules fistuleux , revêtus d'un duvet blanchâtre , laineux , très-fin , qui tombe facilement. Ces fleurs sont composées d'un grand nombre de demi-fleurons terminés chacun par cinq petites dents , réunis , sur un réceptacle nu et glabre , dans un calice commun formé de quatre rangs d'écailles ovales-lancéolées , vertes et foliacées , les extérieures obtuses et revêtues de duvet comme les pédoncules. Chaque demi-fleuron a cinq étamines dont les anthères sont linéaires , réunies entre elles , et formant un cylindre à travers lequel passe le style qui est plus long que la lame du demi-fleuron , et qui se termine par deux stigmates divergens. L'ovaire est inférieur , ovale-oblong ; il devient une graine de même forme , surmontée d'une aigrette sessile , composée de poils simples.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 312.

Une feuille de la partie inférieure des rameaux , avec la sommité fleurie d'un de ces rameaux.



P. Beauvais sculp.

Barrois del.

Sonchus macranthos.

Laitron à grosses fleurs.

Des Canaries.
11. Mai



SCABIEUSE DU CAUCASE. *SCABIOSA CAUCASICA.* 4

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Dipsacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *aggregati supra receptaculum commune, intra calycem communem polyphyllum*. Calyx - *proprius duplex, persistens*. Corolla *tubulosa; limbo 4-5-lobo*. Stamina 4-5, *exserta*. Ovarium *inferum; stylo simplici; stigmatè emarginato*. Semen *utroque calyce coronatum; exteriore sæpè membranaceo et scarioso, interiore aristato*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SCABIOSA corollulis quinquesfidis, radiantibus; foliis radicalibus lanceolatis, petiolatis, integerrimis, caulinis pinnatifidis; caule subuniiflora.

SCABIOSA Caucasica. MARSCH. *Fl. Caucas.* 1. p. 92.

SCABIOSA Orientalis, Scorzonera folio, flore maximo leucophæo. TOURNEF. *Coroll.* 35.

IL paraît que cette espèce de Scabieuse a d'abord été découverte par Tournefort dans le Levant, puisqu'il en fait mention dans son *Corollaire*, et qu'elle se trouve dans son *Herbier*; mais Linné, qui ne la connaissait pas, ne l'a point rapportée au nombre des espèces. M. Marschall l'a retrouvée depuis au mont Caucase, l'a fait connaître de nouveau, et en ayant transmis des graines au Jardin du Roi à Paris, la plante y est cultivée depuis quelques années, ainsi que dans quelques autres jardins particuliers; nous l'avons vue entre autres chez M. Noisette. C'est une des plus belles espèces du genre; elle est remarquable par la grandeur de ses fleurs, et elle joint à cet avantage celui de fleurir pendant plus de deux mois, car elle commence à donner des fleurs en juin, et celles-ci se succèdent les unes aux autres jusqu'au mois d'août. Tout cela la rend très-propre à servir à la décoration des jardins. Elle n'est d'ailleurs point délicate; on la plante en pleine terre ordinaire, et on la multiplie de graines ou en éclatant ses racines à l'automne ou au printemps.

Les tiges de la Scabieuse du Caucase sont cylindriques, redressées,

pubescentes ainsi que les feuilles , hautes d'un pied et demi à deux pieds , simples , ou divisées en 2 à 3 rameaux. Ses feuilles sont lancéolées ; les radicales entières , rétrécies en pétiole à leur base ; celles de la tige , opposées , sessiles , semi-amplexicaules , découpées en plusieurs dents profondes , ou pinnatifides. Les fleurs sont portées sur un long pédoncule , solitaires à l'extrémité de la tige ou de chaque rameau , larges de deux pouces et demi à trois pouces , d'une couleur bleue claire , tirant un peu sur le gris , et agrégées un grand nombre ensemble dans un calice-commun monophylle à sa base , velu , divisé profondément en découpures lancéolées-linéaires , alternativement plus longues et plus courtes. Les fleurs dans leur ensemble sont portées sur un réceptacle commun conique , chargé de paillettes plumeuses ; celles du bord , qui forment une sorte de couronne comme dans les radiées , ont une corolle monopétale , infundibuliforme , à cinq lobes très-inégaux ; les deux intérieurs beaucoup plus courts que les trois extérieurs qui sont très-grands , surtout celui du milieu. Les corolles du centre sont à cinq divisions égales ou presque égales. Les unes et les autres ont insérées vers leur base interne , cinq étamines à filamens filiformes , portant à leur sommet des anthères oblongues , vacillantes , à deux loges. L'ovaire est inférieur , surmonté d'un calice persistant à cinq divisions subulées , et environné d'un second calice qui l'enveloppe en entier. Cet ovaire est surmonté d'un style plus long que la corolle dans les fleurs du centre , et terminé par un stigmate échancré ; il devient une graine simple , enveloppée par le calice extérieur dont la partie supérieure , après s'être resserrée autour de la base du calice intérieur , s'évase en une lame campanulée , membraneuse , qui couronne la graine concurremment avec le second calice divisé très-profondément en cinq découpures ayant la forme de filets sétacés.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 313.

Fig. 1. Une fleur du centre de grandeur naturelle. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe. Fig. 3. Les deux calices et le pistil.



Ch. & P.

Barrot Sculp

Arabis caucasicus

PANCRATIER D'AMBOINE. *PANCRATIUM AMBOÏNENSE.* 4

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

.....

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *infundibuliformis* ; limbo *duplici* , *exteriori* 6-partito , *interiori* coronam 12-fidam *ringenti* , *cujus* *laciniæ* 6 *staminiferæ* . Stamina 6. Ovarium *inferum* ; *stylo* *stigmatique* *simplicibus* . Capsula 3-*ocularis* , 3-*valvis* , *polysperma* .

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PANCRATIUM *foliis* *cordatis* , *acutis* , *nervosis* ; *spathâ* *multiflorâ* ; *floribus* *pedunculatis* ; *coronæ* *dentibus* 6 *staminiferis* , *intermediis* *brevissimis* , *acutis* .

PANCRATIUM *amboïnense* . LIN. *Spec.* p. 419. — WILLD. *Spec.* 2. p. 45. — CURT. *Bot. Mag.* t. 1419.

PANCRATIUM *nervifolium* . SALISB. *Paradis.* 84.

NARCISSUS *Amboïnensis* , *folio* *latissimo* *rotundo* , *floribus* *niveis* *inodoris* . COMMEL. *Hort. Amst.* 1. p. 77. t. 39. — RUDB. *Elys.* 2. p. 258. f. 17.

DIOSCORIDE donne le nom de Πανκράτιον (*Pancreation*) , qui signifie toute-puissance , à une plante à laquelle il n'attribue cependant que des propriétés assez ordinaires. Un nom aussi emphatique n'eût dû être consacré qu'à l'espèce qui eût possédé les vertus les plus recommandables. Sans s'arrêter à cette considération et sans chercher d'ailleurs des rapports entre la plante de Dioscoride , qui est restée douteuse pour les botanistes modernes , à cause de la trop courte description laissée par cet ancien , Linné a transporté le nom de *Pancreation* à un genre de végétaux remarquables par la beauté de leurs fleurs , ayant souvent un parfum agréable et analogue à celui des narcisses avec lesquels ils ont beaucoup de rapports. Cet auteur , en 1753 , a mentionné sept espèces de ce genre , pages 290 et 291 de la première édition de son *Species plantarum* : aujourd'hui on en connaît une trentaine , dont trois seulement croissent dans les

parties méridionales de l'Europe, toutes les autres sont exotiques et originaires des pays chauds des autres parties de la terre. Celle dont il est plus particulièrement question ici, nous vient de l'île d'Amboine, d'où elle a été apportée en Europe par les Hollandais, il y a environ cent trente ans. Elle fut décrite et figurée pour la première fois par Jean Commelin dans son *Hortus medicus Amstelodamensis*, ouvrage qui ne parut qu'en 1697, cinq ans après sa mort, et qu'il avait consacré à faire connaître les plantes rares et nouvelles, cultivées dans le jardin d'Amsterdam, lequel était alors le plus riche de l'Europe, surtout en végétaux exotiques. Cette plante s'est répandue depuis dans les différens jardins de l'Europe, où elle se cultive en serre chaude. Nous l'avons vue chez M. Noisette. Ses fleurs, qui paraissent en juin, n'ont aucune odeur.

La racine du Pancratier d'Amboine est une bulbe ovoïde, de la grosseur d'un gros oignon de narcisse; elle donne naissance à deux à trois feuilles cordiformes, larges de huit à dix pouces sur sept à neuf de long, acuminées à leur sommet, nerveuses, d'un vert gai et luisant, parfaitement glabres comme toute la plante, et portées sur des pétioles de huit à dix pouces de longueur. La hampe, qui sort de la racine à côté des feuilles, est cylindrique, haute de quinze pouces ou environ, terminée par une ombelle de quinze à vingt fleurs blanches, pédonculées, et munie à sa base d'une spathe lancéolée, une fois plus longue que les pédoncules propres. La corolle est monopétale, longue de deux pouces et demi, tubulée dans sa moitié inférieure, ayant un limbe double; l'extérieur campanulé, partagé jusqu'à la base en six découpures lancéolées; l'intérieur plusieurs fois plus court, formant une couronne à douze dents aiguës, dont six portent alternativement les étamines. Celles-ci, au nombre de six, ont leurs filamens subulés, plus courts que le limbe extérieur, terminés à leur extrémité par des anthères oblongues, de couleur jaune. L'ovaire est inférieur, ovale, surmonté d'un style subulé, de la longueur des étamines, ou un peu plus, terminé par un stigmate simple; cet ovaire est à trois loges, contenant chacune plusieurs ovules arrondis. Nous n'avons pas vu le fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 314.

Fig. 1. La hampe et l'ombelle de fleurs, tiers de grandeur naturelle. Fig. 2. Une feuille, même proportion. Fig. 3. La fleur de grandeur naturelle. Fig. 4. L'ovaire et le style vus de même.



Eurycles Coronata.

Eurycles Couronnée.

Pancratium umbraense

1. Hump, Ont.
2. Fleur

BAUHINE D'AMÉRIQUE. *BAUHINIA AMERICANA.* †

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx longitudinaliter latere inferiore dehiscens, apice 5-fidus, deciduus. Petala 5, oblonga, subæqualia. Stamina 10, inæqualia; filamentis distinctis vel diadelphis; decimo solitario, longiore et interdum unico fertili. Ovarium superum, pedicellatum. Legumen longum, compressum, polyspermum; seminibus compressis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BAUHINIA foliis ovatis, bijugis; lobis parallelis; floribus racemosis; staminibus diadelphis; unico fertili.

BAUHINIA unguolata. LIN. *Sp.* 535? — LAM. *Dict. Enc.* I. p. 589.

LE genre *Bauhinia* comprend une trentaine d'espèces d'arbres ou d'arbrisseaux qui croissent principalement dans les pays situés entre les tropiques; il a été consacré par Plumier à la mémoire des deux frères Jean et Gaspard Bauhin, qui, à la fin du 16^e. siècle et au commencement du 17^e. , ont rendu leur nom à jamais célèbre par leurs travaux sur la botanique.

L'espèce qui fait le sujet de cet article, est originaire des climats chauds de l'Amérique; nous l'avons vue chez M. Cels, qui la cultive depuis environ 20 ans, sous le nom de *Bauhinia americana*. Il lui faut la serre chaude pendant toute l'année. Elle fleurit en mai, juin et juillet. On la multiplie de boutures faites sur couche chaude et sous cloche.

La Bauhine d'Amérique, telle que nous l'avons vue dans les serres, est un arbrisseau de six à huit pieds de hauteur; sa tige se divise en rameaux cylindriques, luisans, presque glabres, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, glabres

et luisantes en dessus , pubescentes en dessous , partagées au-delà de moitié , en deux lobes oblongs , parallèles , ayant , au milieu de leur échancrure , une pointe saillante , formée par le prolongement de la nervure moyenne. Chacune de ces feuilles est munie de deux petites stipules à la base de son pétiole. Les fleurs sont blanches , disposées , au nombre de dix à douze , en grappes simples , latérales ou terminales. Le calice est monophylle , tubulé à sa base , découpé à son sommet en cinq dents très-courtes , fendu dans sa longueur d'un seul côté et réfléchi sur le pédoncule jusqu'à la partie tubulée qui seule est persistante , le reste étant caduc. La corolle est composée de cinq pétales lancéolés , ondulés , plus grands que le calice , rétrécis à leur base en un long onglet , et insérés dans le haut de la partie tubulée et persistante du calice. Les étamines , au nombre de dix , et ayant la même insertion que les pétales , ont neuf de leurs filamens réunis dans une grande partie de leur étendue en un seul corps , et sont tout-à-fait stériles , ou portent à leur sommet des anthères mal conformées ; le dixième filament est libre , environ trois fois plus long que les autres , et terminé par une anthère oblongue , brune , à deux loges. L'ovaire est supérieur , allongé , pubescent , porté sur un pédicule plus long que lui , et surmonté d'un style à stigmatte en tête. Après la fécondation , le pédicule de l'ovaire et le style continuent à prendre de l'accroissement en même temps que le légume ; celui-ci est comprimé , allongé , et il contient dix à douze graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 315.

Fig. 1. Une fleur dont on a enlevé les pétales et la partie non persistante du calice. Fig. 2. Les neuf étamines stériles , qui sont réunies par leurs filamens en un seul corps. Fig. 3. La base du calice et l'ovaire.



Burns sculp.

Bauhinia americana

ARDISIA SOLANACÉ. *ARDISIA SOLANACEA*. 5

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Diospyrées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, persistens, 5-fidus. Corolla 1-petala, calyce major, 5-fida. Stamina 5, corollæ inserta et ejus laciniis opposita. Ovarium superum, multiloculare; stylo stigmatique simplicibus. Drupula 1-sperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ARDISIA foliis ovato-lanceolatis; corymbis axillaribus, tripartitis; pedicellis partialibus subumbellatis; corollis carnosis.

ARDISIA solanacea. ROXB. *Corom.* 1. p. 27. t. 27. — WILLD. *Spec.* 1. p. 1063. — CURT. *Bot. Mag.* t. 1677.

ANGUILLARIA solanacea. POIR. *Dict. Enc.* 7. p. 688.

CE genre, dans l'espace d'un petit nombre d'années, a été établi sous des noms différens par plusieurs auteurs. Banks le consigna d'abord dans ses manuscrits sous celui d'*Heberdinia*; mais Swartz le publia le premier sous celui d'*Ardisia* (que Willdenow et autres lui ont conservé), et il en décrivit cinq espèces. Gærtner, qui eut connaissance d'autres espèces que celles de Swartz, les appela *Anguillaria*, à cause de la forme de leur embryon; enfin, sans parler d'une espèce nommée *Iacorea* par Aublet, M. de Jussieu, dans son *Genera plantarum*, nomma *Badula*, une espèce trouvée par Commerson à l'Île-de-France, et que celui-ci avait désignée, dans son *Herbier*, sous le nom de *Barthesia*.

Quoi qu'il en soit, M. de Jussieu regarda d'abord l'*Ardisia* (nommé par lui *Badula*), comme un genre dont l'ordre naturel était indéterminé. Depuis lors, Ventenat ayant fait de nouvelles observations sur les plantes de ce genre et quelques autres voisines, en forma une nouvelle famille, qu'il désigna sous le nom d'*Ophiospermes*, à cause de leur embryon cylindrique, allongé en forme de petit serpent. Mais, M. de Jussieu, depuis l'impression de son *Genera*, avait fait aussi de nouvelles remarques sur les mêmes plantes, et il adopta la famille des *Ophiospermes* dont il changea seulement le nom en celui d'*Ardisiacées*. Presque en même temps, M. R. Brown l'adoptait aussi, mais sous la dénomination de *Myrsinées*.

Il paraît que c'est la considération du fruit monosperme des *Ardisia*, des *Myrsine* et autres genres qu'on leur associe, qui a porté les illustres auteurs cités à établir le nouvel ordre en question; mais, ayant eu occasion d'observer plusieurs espèces d'*Ardisia* vivantes, et ayant trouvé que, dans toutes, le jeune ovaire avait de 5 à 10 loges et contenait 5 à 10 ovules, caractère qu'on retrouve dans les *Myrsine*, dont les ovules, dans le jeune fruit, sont aussi au nombre de cinq, nous croyons que le fruit de ces deux genres, ne devenant monoluculaire et monosperme que par avortement, ce caractère est insuffisant pour servir de caractère distinctif à une famille.

Cette nouvelle considération nous a engagés à réunir les genres *Ardisia* et *Myrsine* à la famille des *Diospyrées*, dont ils ont tous les caractères, sans d'ailleurs rien préjuger sur les autres genres, placés par M. de Jussieu dans ses *Ardisiacées*, et que nous ne connaissons pas assez bien pour décider maintenant à quel ordre naturel ils doivent être rapportés. Quant à la famille à laquelle nous donnons le nom de *Diospyrées*, c'est la même que M. de Jussieu nommait précédemment des *Plaqueminiers*, et qu'il appelle maintenant les *Ebénacées*, parce que c'est un arbre du genre *Diospyros*, qui fournit le bois d'Ébène; mais nous avons préféré, pour cette famille, le nom tiré du genre lui-même, à celui dérivé d'une espèce particulière, d'autant plus qu'il y a dans une autre famille, celle des LÉGUMINEUSES, un genre *Ebenus*, duquel on pourrait croire que le mot ÉBÉNACÉES est formé.

L'*Ardisia* solanacé croît naturellement dans les lieux montueux de la côte de Coromandel, et il a été introduit en Angleterre en 1793. On ne le cultive en France que depuis cinq ou six ans. Il a besoin de la serre chaude, et ses fleurs paraissent en juin et juillet. Nous l'avons vu chez M. Boursault.

Cette espèce est un arbrisseau de cinq à six pieds, et sa tige se divise en rameaux peu nombreux, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales-lancéolées ou oblongues-lancéolées, entières, glabres, d'un beau vert. Les fleurs sont purpurines, disposées en corymbes axillaires, partagées en trois ramifications principales, et dont les pédicules partiels sont presque en ombelle. Le calice est monophylle, persistant, à cinq divisions profondes, arrondies. La corolle est monopétale, un peu charnue, à cinq divisions ovales, aiguës, ouvertes en étoile, beaucoup plus longues que les divisions calicinales et alternes avec elles. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens courts, insérés vers la base de la corolle, opposés à ses divisions, et ils portent des anthères redressées, conniventes, presque sagittées, à deux loges qui s'ouvrent latéralement. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté d'un style subulé, à stigmat simple. Cet ovaire est à dix loges, contenant chacune un ovule; mais neuf de ces loges avortent constamment, et le fruit devient un petit drupe monosperme.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 316.

Fig. 1. Le calice et le pistil. Fig. 2. La corolle étalée pour faire voir les étamines.



P. B. Gray Pinx.

J. Burrois Sculp.

Ardisia selanacca

BRYOPHYLLE CALICINÉ. *BRYOPHYLLUM CALY-* *CINUM.* †

Octandrie-Tétragynie. Famille des *Crassulées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, æqualis, persistens, 4-dentatus. Corolla 1-petala, tubulosa, infère strangulata, basi subglobosa, apice 4-fida. Stamina 8, corollâ vix breviora, et ejus basi affixa. Ovaria 4, supera; stylis stigmatibusque totidem. Capsulæ 4, polyspermæ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BRYOPHYLLUM caule frutescente; foliis ternatis, oppositis; foliolis ovatis, crenatis; floribus pendulis, paniculatis.

COTYLEDON pinnata. LAM. *Dict. Enc.* 2. p. 141 ?

CRASSUVIA floripendia. COMMERS. *Heb.* ?

C'EST d'après la propriété que les feuilles de la plante dont nous traitons ici ont de produire des bourgeons, que M. Salisbury a donné à ce genre le nom de *Bryophyllum*, qui vient de *βρῦω*, bourgeonner, et de *φυλλον*, feuille. Ces bourgeons se développent, non pendant que les feuilles sont en pleine végétation sur la tige, mais lorsqu'elles en sont séparées, et l'on peut se servir de ce moyen pour multiplier la plante; il ne faut, pour le faire réussir, qu'un degré de chaleur suffisant, tel que celui qu'on éprouve à la fin du printemps et pendant l'été. Toute feuille détachée alors de sa tige, et placée à la surface de la terre entretenue un peu humide, pousse souvent en moins de vingt à vingt-cinq jours, de chacune de ses crénelures, d'abord de petites racines, et bientôt de petites tiges qui ne tardent pas à prendre tous les caractères des tiges ordinaires. Nous avons même vu quelques-unes de ces feuilles développer des filamens fibreux et radiciformes, et presque en même temps de petits bourgeons, pendant qu'elles étaient entre des papiers pour y dessécher.

Le Bryophylle caliciné fleurit en août et septembre; mais ses fleurs s'annoncent long-temps avant de s'ouvrir, et les calices paraissent trois à quatre mois avant qu'on aperçoive la corolle. Il est originaire des Moluques. D'abord cultivé à Calcutta, il a été envoyé, du jardin de la compagnie des Indes de cette ville, en Angleterre, par le doc-

teur Roxburgh, quelque temps avant 1810; M. Cels, chez lequel nous l'avons vu, le cultive depuis 3 ans. On le met en pot dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère, et on le tient, pendant l'hiver, dans la serre chaude, pendant la belle saison, à l'air libre et au grand soleil.

Cette plante est un arbuste d'un pied et demi à deux pieds de hauteur, dont la tige est cylindrique, glabre, grosse comme une très-forte plume à écrire, grisâtre, nue dans sa partie inférieure, interrompue par des espèces d'étranglemens formés par les cicatrices qui restent après la chute des feuilles. Celles-ci sont opposées, portées sur des pédoncules cylindriques, rougeâtres, et composées de trois folioles ovales, crénelées, charnues, glabres, luisantes et d'un beau vert: quelques-unes de ces feuilles, principalement les inférieures, sont simples. Les fleurs sont grandes, pendantes, portées au sommet des tiges et dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules rameux et formant plus ou moins la panicule. Les pédoncules ont à leur base des bractées charnues, cunéiformes, oblongues ou quelquefois ovoïdes. Le calice est monophylle, cylindrique, glabre, d'un vert clair, avec des taches rougeâtres, découpé à son bord en quatre dents égales. La corolle est monopétale, tubulée, à quatre angles obtus, resserrée par un étranglement au quart de sa hauteur, un peu globuleuse à sa base, d'un pourpre obscur dans la partie saillante hors du calice, d'un tiers plus longue que celui-ci, et divisée à son bord en quatre découpures égales, pointues, presque droites. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens filiformes, un peu plus courts que la corolle, insérés dans sa partie inférieure, et terminés par des anthères ovales, à deux loges. Les ovaires sont au nombre de quatre, supérieurs, oblongs, rapprochés entre eux, amincis en un style filiforme, terminé par un stigmate simple; chacun d'eux est muni d'une petite glande à sa base, et devient une capsule à une loge, contenant des graines menues et nombreuses.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 317.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement, et développée pour laisser voir les étamines. Fig. 2. Les 4 ovaires avec les glandes qui sont à leur base. Fig. 3. Un ovaire séparé, la glande qui est à sa base, le style et le stigmate.



P. Borrer pinx.?

Barrois sc.

Bryophyllum calycinum.

Des Moluques.

Fl. Août. Septembre.

Bryophylle

caliciné

1 Corolle développée.

2 Les 4 Ovaires. 3 En Ovaire.

JOUBARBE GLUTINEUSE. *SEMPERVIVUM*
GLUTINOSUM. †

Dodécandrie-Polygynie. Famille des *Crassulées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-12-partitus. Corolla 6-12-petala. Stamina 12-24. Ovaria 6-12, *supera*. Capsulæ 6-12, 1-loculares, polyspermæ, intus 2-valves; marginibus valvarum seminiferis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SEMPERVIVUM caule glutinoso, basi frutescente, supernè herbaceo; foliis cuneiformibus, denticulato-ciliatis; floribus 8-10-andris, racemoso-paniculatis.

SEMPERVIVUM glutinosum. AIT. *Hort. Kew.* vol. 2. p. 147.—WILLD. *Spec.* 2. p. 931.—JACQ. *Hort. Schœnbr.* vol. 4.

LA Joubarbe glutineuse est originaire de l'île de Madère, et cultivée en France depuis une quinzaine d'années. Les Anglais l'ont possédée avant nous, car elle était dans leurs jardins dès l'année 1777.

On la plante en pot dans de la terre franche légère, et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle se multiplie de boutures et de graines. Il ne faut l'arroser que rarement, si ce n'est pendant les chaleurs. Ses fleurs paraissent en juillet, août et septembre. Nous l'avons vue chez M. Noisette et chez M. Cels.

La tige de cette plante est ligneuse inférieurement, haute de six pouces à un pied; elle se divise en plusieurs rameaux redressés, herbacés, enduits d'un suc très-visqueux, longs d'un pied ou plus, et très-divisés dans leur partie supérieure. Les feuilles placées à la base des rameaux sont larges, cunéiformes, très-charnues, glabres, denticulées-ciliées en leurs bords, la plupart rapprochées les unes des autres en une sorte de rosette; celles de la partie supérieure des rameaux sont beaucoup plus petites, concaves d'un côté, convexes de l'autre, visqueuses comme les rameaux. Les fleurs sont

jaunes , nombreuses , disposées , dans la partie supérieure des rameaux , en plusieurs grappes unilatérales , bifurquées , étalées et formant souvent une large panicule. Le calice est monophylle , charnu , plus court que les pétales , persistant et à huit ou dix dents. La corolle est composée de huit à dix pétales lancéolés , insérés sur le calice , et alternes avec ses dents. Les étamines , en nombre double des pétales , et insérées un peu au-dessous d'eux , ont leurs filamens de la même longueur que ces derniers , terminés par des anthères arrondies , à deux loges. Les ovaires sont supérieurs , oblongs , pointus , disposés circulairement au nombre de huit à dix ; chacun d'eux est surmonté d'un style recourbé en dehors , terminé par un stigmate simple , et il devient une capsule oblongue , pointue , un peu comprimée sur les côtés , à une seule loge qui s'ouvre longitudinalement en deux valves par son angle interne , et qui contient plusieurs graines oblongues , attachées sur le bord de chaque valve.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 318.

Fig. 1. Partie inférieure de la tige. Fig. 2. Sa partie supérieure.



Sempervivum glutinosum.

CARMANTINE BICOLORE. *JUSTICIA BICOLOR.* 5

Diandrie-Monogynie. Famille des *Acanthées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-partitus aut 5-fidus, sæpè 5-bracteatus. Corolla 1-petala; tubo gibbo; limbo 2-labiato, suprà emarginato. Stamina 2 vel 4. Ovarium superum; stylo filiformi; stigmatè simplici. Capsula oblonga, basi attenuata, 2-locularis, 2-valvis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

JUSTICIA foliis ovatis, acutis, glabris; pedunculis axillaribus, trifloris, petiolo brevioribus; calyce simplici, 5-fido; limbo corollæ subæquali, plano; tubo longissimo.

JUSTICIA bicolor. ANDREW. *Repos. n. et t.* 643. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 1423.

LA Carmantine bicolor est originaire de la Jamaïque; elle a été introduite en Angleterre en 1807, d'où elle nous est venue quelques années après. On la cultive en serre chaude, où on la tient la plus grande partie de l'année, et on l'y multiplie de boutures faites dans des pots enfoncés dans la tannée et recouverts de cloches. Elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'en août. Nous l'avons vue chez MM. Cels, Fulchiron et Noisette.

Cette plante est un arbuste d'un pied et demi à deux pieds, dont la tige se divise en rameaux opposés, pubescens, garnis de feuilles pareillement opposées, pétiolées, ovales, aiguës, glabres, d'un vert un peu foncé en dessus, plus pâles en dessous. Ses fleurs sont blanches plus ou moins tachetées de pourpre, portées le plus souvent trois ensemble sur un pédoncule court, rameux, muni à la base de chacune de ses divisions, de deux petites bractées lancéolées-linéaires. Le calice est monophylle, partagé profondément en cinq découpures linéaires-lancéolées, chargées de poils glanduleux, seulement visibles à la loupe. La corolle est monopétale, cinq à six fois

plus grande que le calice , à tube grêle , pubescent , et à limbe très-ouvert , peu inégal , mais sensiblement partagé en deux lèvres , dont la supérieure à deux lobes , et l'inférieure à trois , à peine plus grands ; ordinairement le lobe moyen de la lèvre inférieure est seul marqué vers sa base , d'une tache d'un pourpre foncé , qui se dégrade sur le reste de ce lobe en petits points de la même couleur ; quelquefois aussi tout le limbe de la corolle est parsemé de pareils points sur un fond blanc. Les étamines , au nombre de deux , ont leurs filamens courts , insérés dans le haut du tube et terminés par des anthères ovales-oblongues , à deux loges. L'ovaire est supérieur , pyramidal , surmonté d'un style filiforme , terminé par un stigmate bifide. Nous n'avons pas vu le fruit.



Fusticia bicolor.

Barrois del. & sculp.

PÉLARGONIUM SANGUIN. PELARGONIUM
SANGUINEUM. 4

Monadelphe-Heptandrie. Famille des *Géraniées*.

CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-partitus ; laciniâ suprema latiore , desinente in tubum capillarem , nectariferum , secus pedunculum decurrentem. Corolla 5-petala , irregularis ; petalis duobus superioribus plerumquè latioribus. Stamina 10 , monadelphe , quorum 3 (rariùs 5) castrata. Ovarium superum ; stylo simplici ; stigmatibus 5. Capsulæ 5 , 1-spermæ , aristatæ , ad basin receptaculi rostrati ; aristis spirabilibus , introrsum barbatis.

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

GERANIUM radice tuberosâ ; caule basi fruticuloso , supra nodoso , hirtio ; foliis pinnatis ; foliolis oblongis , dentatis pinnatifidisque ; umbellâ simplici.

CETTE belle espèce de Pélargonium , comme presque toutes ses congénères , est naturelle au cap de Bonne-Espérance , et il n'y a que trois à quatre ans qu'elle a été introduite en France. On la plante en pot dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère. Pendant toute la belle saison on la tient à l'air libre , en l'arrosant modérément , et dès que les premières gelées sont à craindre , il faut la rentrer dans l'orangerie , où elle doit être tenue au sec , parce que l'humidité la ferait périr. Les fleurs commencent à paraître en juin , et elles se succèdent sans interruption jusqu'en octobre ; elles ont une odeur peu agréable , mais faible , et ce léger désagrément est bien compensé par la richesse de leur couleur. Cette plante se multiplie par les tubercules qu'on peut séparer de ses racines , ou en semant ses graines. La première opération se fait en automne ou à la fin de l'hiver ; les graines se sèment au printemps , sur couche tiède. Nous avons vu cette espèce chez M. Noisette ; elle est aussi cultivée chez M. Boursault et chez M. Cels.

La racine du *Pélarгонium sanguin* est tuberculeuse, oblongue, noueuse, vivace ; elle donne naissance à une tige un peu ligneuse à sa base, divisée en rameaux herbacés, articulés, renflés aux articulations, velus, grêles, faibles, tombans, susceptibles de s'élever à la hauteur d'un pied et demi à deux pieds si on leur donne un soutien pour les appuyer. Les feuilles sont ailées, quelquefois opposées dans la partie inférieure des rameaux, portées sur de longs pétioles, et composées de folioles oblongues, pinnatifides ; les supérieures sont plus petites, portées sur des pétioles plus courts, ou même presque sessiles : toutes ces feuilles sont munies à leur base de stipules ovales, aiguës. Les fleurs sont d'un superbe rouge-pourpre foncé, disposées huit à dix ensemble, en ombelles, munies à leur base d'une sorte de collerette formée d'autant de bractées qu'il y a de fleurs, et portées sur de longs pédoncules opposés aux feuilles, ou situés à l'extrémité des tiges et des rameaux. Le calice est à cinq folioles lancéolées, persistantes, moitié plus courtes que les pétales ; la supérieure un peu plus large que les autres et percée à sa base d'un tube capillaire qui se prolonge dans l'intérieur du pédoncule. La corolle est composée de cinq pétales ovales, ou ovales-oblongs, rétrécis en onglet à leur base, les deux supérieurs un peu plus grands que les trois inférieurs. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens inégaux, réunis par leur base, insérés entre les quatre folioles inférieures du calice ; cinq d'entre eux sont stériles, les autres portent des anthères ovales, à deux loges. L'ovaire est supérieur, allongé, velu, surmonté d'un style cylindrique, un peu plus long que les étamines, terminé par cinq stigmates linéaires, divergens. Le fruit est formé par cinq capsules monospermes, surmontées d'une longue arête plumeuse, adhérant jusqu'à leur maturité autour d'un axe central et allongé en une sorte de bec, s'en écartant alors avec élasticité par le moyen de leurs arêtes qui se détachent de bas en haut, en se tortillant en spirale, et en restant seulement adhérentes au sommet de l'axe.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 320.

Fig. 1. Le pistil vu à la loupe.



Phargenium sanguineum.

RHEXIE VELOUTÉE. *RHEXIA HOLOSERICA* A. 5

Octandrie-Monogynie. Famille des *Mélastomées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx urceolatus, 4-5-fidus. *Corolla* 4-5-petala, *calyci inserta*. *Stamina* 8-10; *antheris declinatis*. *Capsula* 4-5-locularis, 4-5-valvis, *polysperma*, *calyce infrà ventricosò tecta*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RHEXIA foliis subcordato-ovalibus, *utrinquè sericeo-tomentosis*, *septemnerviis*, *sessilibus*; *floribus bracteatis*, *decandris*, *paniculatis*, *terminalibus*.

RHEXIA holosericea. BONPLAND, *Monog. des Mélast.* p. 29. t. 12.

MELASTOMA argentea. LAM. *Dict. Enc.* 4. p. 45. (non WILLD.)

LE mot *Rhexia*, qui a été donné à ce genre, vient du mot grec ῥήξις, ἔως, qui signifie fracture, parce que, dans les espèces qui le composent, les étamines paraissent brisées dans la partie où les anthères sont attachées aux filamens.

Toutes les *Rhexies* sont exotiques et appartiennent au nouveau continent. Celle dont il est ici question a été découverte au Brésil, par Commerson, qui la trouva sur la montagne des Capucins, aux environs du fleuve Rio-Janeiro, et qui en rapporta des échantillons aujourd'hui conservés dans l'herbier du Jardin du Roi. Depuis ce temps, la *Rhexie veloutée* a été transportée en Angleterre, et de là elle nous est venue en France, où nous la possédons depuis trois ans, et où elle a fleuri, pour la première fois, aux mois de juillet et août de cette année, chez M. Noisette. Cette plante se cultive en serre chaude, où elle paraît avoir besoin de rester toujours et enfoncée dans la tannée, ou au moins la plus grande partie de l'année.

La *Rhexie veloutée*, telle que nous l'avons vue dans les serres, est un arbuste de trois à quatre pieds de hauteur, dont la tige se

divise en rameaux opposés ; quadrangulaires , pubescens , garnis de feuilles pareillement opposées , ovales , acuminées à leur sommet , échancrées en cœur à leur base , toutes couvertes , en dessus et en dessous , de poils courts et soyeux et traversées dans leur longueur par sept nervures , dont trois principales sont très-saillantes en dessous. Les fleurs sont d'une belle couleur bleue , larges de quinze à seize lignes , portées sur des pédoncules opposés , bifurqués , et disposées , au nombre de quinze ou plus , en une panicule terminale d'un charmant aspect. Chacune de ces fleurs est munie , à sa base , de deux bractées ovales-oblongues , semimembraneuses , redressées et appliquées contre le calice. Celui-ci est monophylle , cylindrique , velu , découpé à son limbe en cinq divisions ovales-lancéolées , moitié plus courtes que les pétales , et caduques. La corolle est composée de cinq pétales arrondis , insérés dans le haut du tube du calice et alternes avec ses divisions. Les étamines , au nombre de dix , sont également insérées dans le haut du tube calicinal , et un peu plus longues que la corolle. Leurs filamens forment une sorte d'articulation avec les anthères , qui sont linéaires , inclinées , légèrement arquées , d'un bleu violet et à deux loges parallèles. L'ovaire est supérieur , oblong , anguleux , glabre inférieurement , velu dans sa partie supérieure , surmonté d'un style cylindrique , d'une couleur purpurine , un peu plus court que les étamines , et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule oblongue , membraneuse , renfermée dans le tube du calice persistant , divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent par le sommet en cinq valves , et qui renferment chacune un grand nombre de graines fixées sur un axe central à cinq angles saillans et formant les cloisons qui séparent les loges.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 321.

Fig. 1. Le calice , le style et une étamine. Fig. 2. L'ovaire , le style et le stigmate. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe.



Phlox Pursh

Barrie Sculp

Phlox holosericea

LAVATÈRE A FEUILLES D'ÉRABLE. *LAVATERA ACERIFOLIA.* †

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx duplex ; exteriori monophyllo , trifido. Petala 5 , cordata , basi connata. Stamina numerosa , 1-adelpha. Ovarium superum , subrotundum ; stylo simplici ; stigmatibus plurimis , setosis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LAVATERA caule fruticoso , foliis palmato-quinquesfidis , acutangulis , glabris ; floribus axillaribus , solitariis , pedunculatis.

LAVATERA acerifolia. DECAND. *Catal. Hort. Monsp.* 121.

CE genre est dédié à la mémoire de Jean-Gaspard Lavater , né à Zurich le 15 novembre 1741 , mort dans la même ville le 2 janvier 1801 , et qui s'est rendu célèbre par plusieurs ouvrages , dont le plus remarquable est ses *Essais physiognomoniques*.

Les Lavatères sont des plantes herbacées ou des arbustes , pour la plupart naturels à l'Europe. Celle dont il doit être particulièrement question dans cet article , est originaire des îles Canaries. Elle paraît avoir été cultivée d'abord au Jardin royal de Madrid , ensuite dans celui de la faculté de médecine de Montpellier , d'où elle a été envoyée au Jardin du Roi à Paris , il y a sept à huit ans. Aujourd'hui elle est cultivée chez plusieurs amateurs ; nous l'avons vue chez M. Noisette. Elle fleurit en août et septembre. On la plante en pot ou en caisse dans un mélange de terre franche et de terreau , et on la multiplie de graines. Elle craint le froid , et il faut la rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver.

Cette plante est un arbuste de quatre à cinq pieds d'élévation , dont la tige se divise en rameaux cylindriques , glabres , recouverts d'une écorce grisâtre. Ses feuilles sont éparses , pétiolées , arrondies ,

échancrées profondément à leur base, glabres en dessus et en dessous, d'un vert peu foncé, partagées jusqu'à moitié en sept lobes aigus, inégalement dentés, et dont les deux latéraux sont beaucoup plus petits que les autres. Ses fleurs sont grandes, blanches, très-légèrement teintées de rose, marquées, vers la base de chaque pétale, d'une grande tache purpurine, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, portées sur des pédoncules plus longs que les pétioles, et coudés, ou comme articulés, dans leur partie supérieure. Le calice est glabre, double; l'extérieur monophylle, partagé profondément en trois découpures ovales, plus courtes que le calice intérieur qui est également monophylle, presque campanulé, découpé à son bord en cinq dents aigües. La corolle est composée de cinq pétales en cœur renversé, ouverts, adhérens ensemble par leur base et avec la colonne staminifère. Les étamines, qui sont nombreuses, ont leurs filamens réunis inférieurement en un tube cylindrique, en forme de colonne, libres et distincts dans leur partie supérieure, et terminés chacun par une anthère réniforme. L'ovaire est supérieur, arrondi, surmonté d'un style cylindrique, divisé dans sa partie supérieure en quatorze à quinze stigmates filiformes et de couleur purpurine. Le fruit est formé de quatorze à quinze capsules monospermes, s'ouvrant en deux valves par leur côté intérieur, agglomérées sur un réceptacle commun, et rangées en cercle autour de la base du style.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 322.

Fig. 1. Les deux calices. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.



Baron. Schimp.

Hibiscus acerifolius

RAISINIER A FEUILLES DE LAURIER. *COCCOLOBA LAURIFOLIA.* ㊦

Octandrie-Trigynie. Famille des *Polygonées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*. Corolla *nulla*. Stamina 8. Ovarium *superum* ; *stylis stigmatibusque* 3. Nux 1-*locularis* , *calyce baccato tecta*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COCCOLOBA foliis ovato-oblongis , petiolatis , glaberrimis ; racemis erectis , terminalibus.

COCCOLOBA laurifolia. DESF. *Catal. Hort. Par. ed. 2. p. 46.*

LES Raisiniers sont des arbres ou des arbrisseaux qui croissent naturellement dans les contrées chaudes de l'Amérique. On en compte une vingtaine d'espèces , dont plusieurs produisent des fruits bons à manger , et dont on fait usage dans les contrées où ces plantes sont indigènes. Celle dont nous allons donner la description est originaire des Antilles et cultivée depuis huit à dix ans en France. Nous l'avons vue au Jardin du Roi , et chez M. Boursault , dans le jardin duquel elle a fleuri pour la première fois aux mois d'août et de juillet de cette année (1820). On la cultive dans la serre chaude.

Le Raisinier à feuilles de laurier , tel que nous l'avons vu dans les serres , est un arbrisseau de quatre à cinq pieds d'élévation , dont la tige se divise en rameaux étalés , revêtus d'une écorce cendrée , un peu roussâtre. Ses feuilles sont alternes , ovales-oblongues , entières , glabres , luisantes et d'un vert gai en dessus , plus pâles et finement réticulées en dessous , portées sur des pétioles courts , un peu épais , munis à leur base de deux stipules courtes , membraneuses et presque engainantes. Ses fleurs sont verdâtres , petites , pédonculées , rassemblées , au nombre de trente ou environ , en grappes simples , droites et placées au sommet des rameaux. Le

calice est monophylle , turbiné , découpé à son bord en cinq divisions arrondies. Il n'y a point de corolle. Les étamines , au nombre de huit , ont leurs filamens plus courts que les divisions calicinales , insérés à leur base , élargis et un peu confluens dans leur partie inférieure , terminés par des anthères arrondies , à deux loges. L'ovaire est supérieur , ovale , renflé dans sa moitié supérieure , l'inférieure étant cachée dans la base du calice , et il est surmonté de trois styles divergens , terminés chacun par un stigmate simple. Nous n'avons pas vu le fruit ; il doit être formé , d'après le caractère assigné au genre Raisinier , d'une noix ovale , à une seule loge , et recouverte par le calice converti en une enveloppe bacciforme.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 323.

Fig. 1. Le calice fendu d'un côté et développé pour faire voir les étamines : le tout grossi à la loupe. Fig. 2. L'ovaire , les styles et les stigmates , vus de même à la loupe.



Phasa Vest.

Barrois Sculp.

Coccoloba laurifolia

RUELLIE MAGNIFIQUE. *RUELLIA FORMOSA*. 5

Didynamic-Angiospermie. Famille des *Acanthées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-fidus. Corolla 1-petala; limbo 5-lobo, inæquali. Stamina 4, didynama. Ovarium superum; stylo filiformi; stigmatè 2-fido. Capsula cylindrica, utrinquè attenuata, 2-ocularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RUELLIA caule suffruticoso, erecto; foliis ovatis, integerrimis, petiolatis, pilosis; pedunculis lateralibus foliis duplò triplòve longioribus, ramosis; ramulis subtrifloris; corollis calyce quintuplò longioribus.

RUELLIA formosa. ANDR. *Bot. Rep. n. et t.* 610. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 1400.

LA Ruellie magnifique est originaire du Brésil, d'où elle fut d'abord transportée en Portugal et de là en Angleterre, vers 1808, et enfin en France en 1815. On la plante en pot dans du terreau de bruyère, et on la tient dans la serre chaude pendant l'automne et l'hiver. Elle y fleurit pendant presque tout ce temps, et surtout pendant l'été, où on peut la laisser à l'air libre. Elle se multiplie de boutures qu'il faut faire sur couche et sous cloche. Nous l'avons vue au Jardin du Roi et chez MM. Cels et Noisette.

Cette plante est un arbuste de deux pieds de haut ou plus, dont la tige se divise en rameaux opposés, tétragones, herbacés, velus ainsi que toutes les parties vertes de la plante, garnis de feuilles pareillement opposées, ovales, entières en leurs bords, et rétrécies à leur base en un court pétiole. Ses fleurs sont grandes, d'un rouge écarlate magnifique, portées, dans la partie supérieure des rameaux, sur des pédoncules axillaires, deux fois plus longs que les feuilles,

bifurqués vers leur sommet , et dont chaque division se partage en trois pédicelles munis à leur base de deux petites bractées linéaires , opposées. Le calice est monophylle , persistant , partagé jusqu'à sa base en cinq découpures linéaires , égales , quatre à cinq fois plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale , tubulée dans sa partie inférieure , et ayant son limbe partagé en cinq découpures ovales , ouvertes , un peu inégales. Les étamines , au nombre de quatre , ont leurs filamens presque égaux entre eux , saillans hors du tube , insérés à sa base , rapprochés deux à deux par paires , et terminés par des anthères oblongues , à deux loges. L'ovaire est pyramidal , porté sur un réceptacle saillant , arrondi , et il est surmonté d'un style filiforme , terminé par un stigmate à deux lames inégales. Nous n'avons pas vu le fruit ; il est formé , selon le caractère du genre , d'une capsule cylindrique , rétrécie à sa base et à son sommet , et partagée en deux loges polyspermes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 324.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa longueur et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le réceptacle , l'ovaire , le style et les stigmates.



Chajà del.

Barrois sculp.

Ruellia formosa.

MÉLALÉUQUE JOLI. *MELALEUCA PULCHELLA*. 5

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Métrosidérées*. (1)

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, turbinatus; limbo 5-fido, deciduo. Petala 5, parva. Stamina 30-60; filamentis basi connatis in 5 phalanges. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 3-locularis, apice 3-valvis; loculis polyspermis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MELALEUCA foliis sparsis suboppositisque, ovalibus, obtusis, obsoletè trinerviis, glabris; floribus subsolitariis; phalangibus polyandris, intus basin usque ramosis.

MELALEUCA pulchella. AIT. Hort. Kew. ed. 2. vol. 4. p. 414.

MELALEUCA densa. Icon nostra.

LE Mélaleuque joli est originaire de la côte sud de la Nouvelle-Hollande; introduit en Angleterre en 1803, il a été transporté en France quelques années après. On le plante en pot dans du terreau de bruyère, et on le rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. On le multiplie de marcottes, et il fleurit en juin et juillet. Nous l'avons vu chez M. Cels et chez M. Noisette.

Cette espèce est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, dont toutes les parties ont une légère odeur aromatique et dont la tige se divise en plusieurs rameaux grêles, garnis de feuilles nombreuses, persistantes, éparses ou quelquefois presque opposées, très-rapprochées les unes des autres, ovales, fort petites, à peine longues de deux lignes, glabres, d'un vert glauque, parsemées de

(1) Voyez les motifs qui nous ont portés à établir cette famille à l'article MÉTROSIDÉROS A FEUILLES LINÉAIRES, n°. 257.

points glanduleux et transparens, portées sur des pétioles si courts qu'elles paraissent sessiles. Les fleurs sont de grandeur médiocre, et de couleur lilas, solitaires dans les aisselles des feuilles, et souvent rapprochées deux à cinq les unes près des autres, dans la partie moyenne des rameaux; chacune d'elles est munie à sa base de deux bractées oblongues et opposées. Le calice est monophylle, campanulé, glabre, à cinq dents parsemées de points transparens. La corolle est formée de cinq pétales ovales-arrondis, concaves, d'un rouge lilas, alternes avec les dents du calice et insérés dans sa partie supérieure. Les étamines, très-nombreuses, inégales, ont leurs filamens, colorés comme la corolle, réunis par leur base en cinq faisceaux insérés sur le calice, devant les pétales, et deux fois plus longs que ceux-ci. La partie libre de chaque filament diverge, soit de chaque côté du faisceau, soit dès la base de sa face interne, et elle est terminée par une anthère ovale-arrondie, de couleur violette et à deux loges. L'ovaire est supérieur, très-petit, un peu velu, surmonté d'un style cylindrique, plus court que les étamines, terminé par un stigmate un peu évasé. Nous n'avons pas vu le fruit; il doit être, d'après le caractère assigné au genre, une capsule s'ouvrant en trois valves, et divisée intérieurement en trois loges polyspermes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 325.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Un faisceau d'étamines, vu du côté interne. Fig. 3. Le calice, partie des étamines, et le style avec le stigmate. Fig. 4. Une fleur moins les pétales et les étamines.



P. Boscii plus!

Boscii

Melaleuca densa.

MÉTROSIDÉROS ANOMAL. *METROSIDEROS ANOMALA.* †

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Métrosidérées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-dentatus. Petala 5, ovata. Stamina numerosa; filamentis longissimis, distinctis, calyci insertis. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 3-4-locularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

METROSIDEROS foliis oppositis, sessilibus, cordato-oblongis; ramulis, pedunculis calycibusque hispidis; floribus corymboso-subpaniculatis, terminalibus.

METROSIDEROS anomala. VENT. Hort. Malm. n. et t. 5. — POIR. Dict. Enc. suppl. 3. p. 682.

METROSIDEROS hirsuta. ANDREW. Bot. Rep. n. et t. 281.

VENTENAT a donné à cette espèce le nom d'*Anomala*, parce qu'elle semble s'éloigner de ses autres congénères, par la forme de ses pétales qui, subsistant après la chute des étamines, ont plutôt l'apparence de divisions du calice que d'une véritable corolle.

Ce *Métrosidéros*, originaire de la Nouvelle-Hollande, et cultivé en France depuis environ vingt ans, est un grand arbrisseau qu'on plante en pot ou en caisse dans du terreau de bruyère, et qu'on rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Il fleurit à la fin de juillet ou au commencement d'août. M. Cels, chez lequel nous l'avons vu, le multiplie de boutures faites sur couche et sous cloche.

Sa tige est ligneuse, haute de quinze à vingt pieds, revêtue d'une écorce cendrée ou un peu roussâtre; elle se divise dans sa partie supérieure en branches et en rameaux, dont les plus jeunes sont recouverts d'un duvet court, serré, et hérissés en outre de poils raides, rougeâtres, qui se retrouvent aussi sur les pédoncules et les calices.

Ses feuilles sont ovales-oblongues , échancrées en cœur à leur base , opposées ou presque opposées , sessiles , glabres et d'un vert gai en dessus , plus pâles en dessous et hérissées de poils sur leur nervure principale. Ses fleurs sont blanches , larges de quinze à dix-huit lignes , portées sur des pédoncules rameux , et disposées à l'extrémité des rameaux en une sorte de corymbe un peu paniculé. Le calice est monophylle , turbiné , à cinq angles , évasé dans sa partie supérieure en un rebord circulaire très-ouvert et à cinq dents très-courtes. Les pétales , au nombre de cinq , sont alternes avec ces dents , insérés sur le rebord circulaire du calice , et ils paraissent être formés de deux lames , dont l'une est interne , arrondie , blanchâtre , moitié plus grande que l'externe qui est presque triangulaire et ne recouvre qu'à demi la première. Les étamines sont au nombre de deux à trois cents , moitié plus longues que la corolle , insérées sur trois à quatre rangs et sur le bord circulaire du calice ; leurs filamens sont blancs , terminés par de petites anthères ovales , à deux loges. L'ovaire est supérieur , presque adhérent au calice , surmonté d'un style cylindrique , terminé par un stigmate simple. Cet ovaire est à trois loges qui contiennent chacune des ovules très-menus et nombreux. Nous n'avons pas vu le fruit.



P. Lessa Pinx!

Barrois Sculp!

Metrosideros anomala.

ACONIT PANICULÉ. *ACONITUM PANICULATUM*. 4

Polyandrie-Trigynie. Famille des *Helléboracées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, inæqualis, coloratus; foliolo superiori concavo, galeato vel cucullato. Corolla polypetala, irregularis; petalis 2 superioribus calcaratis, sub galeâ calycis latentibus; ungue longissimo, canaliculato. Stamina numerosa. Ovaria 3-5, supera. Capsulæ totidem, erectæ, polyspermæ, intus dehiscentes.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ACONITUM foliis glaberrimis, quinquepartitis; laciniis cuneato-lanceolatis, inciso-dentatis; floribus racemoso-paniculatis; galeâ apice incurvâ, anticè rostratâ; petalorum calcare saccato et recurvo.

ACONITUM paniculatum. LAM. *Dict. Enc.* 1. p. 53. (excluso *synon. Clusii.*)

ACONITUM cammarum. LIN. *Spec.* 751. (excl. var. a et b). — WILLD. *Spec.* 2. p. 1238. — JACQ. *Fl. Aust.* 5. p. 11. t. 424.

ACONITUM lycotomum *nomum*, etc. CLUS. *Hist.* XCVII.

L'ACONIT, selon la fable, avait été produit par l'écume de Cerbère, lorsque Hercule enchaîna ce monstre et l'arracha des enfers. On montrait auprès d'Héraclée, dans le royaume du Pont, l'ouverture par laquelle le héros était sorti du gouffre infernal, et l'Aconit croissait en grande abondance aux environs. Aristote, Nicandre et Pline rapportent la même fable avec peu de différence.

Selon Diodore de Sicile, ce fut Hécate qui apprit aux hommes les funestes propriétés de cette plante.

D'après le cruel usage auquel on faisait quelquefois servir l'Aconit, les anciens employaient souvent ce mot pour désigner les poisons en général; ainsi Juvénal a dit :

..... Nulla aconita bibuntur
Fictilibus

Et l'on trouve dans Ovide :

Lurida terribiles miscent aconita novercæ.

Un grand nombre d'accidens funestes et les expériences de plusieurs

auteurs sur différens animaux, ont confirmé aux modernes les effets délétères des Aconits. Ces plantes doivent être comptées au nombre des poisons les plus dangereux qui croissent naturellement dans nos climats. Cependant, le docteur Stoerck et quelques autres, n'ont pas craint d'en essayer l'usage en médecine, et ils disent les avoir employées avec succès dans les rhumatismes chroniques, la goutte, les scrofules, la syphilis et même les fièvres intermittentes; mais un plus grand nombre de médecins assurent s'en être servis sans aucun avantage marqué; aussi les Aconits sont-ils aujourd'hui peu ou point usités comme remèdes; et, dans tous les cas, ce ne doit être qu'à de très-petites doses qu'il faut en faire usage.

Comme plantes d'ornement, plusieurs espèces ont été introduites depuis long-temps dans nos jardins, où leurs fleurs, d'une forme singulière et en général d'un beau bleu, ou jaunes dans quelques espèces, font un effet fort agréable.

L'Aconit paniculé, qui est originaire des Pyrénées, des Alpes et autres montagnes de l'Europe, a donné, depuis quelques années par la culture, une belle variété à fleurs mêlées de bleu et de blanc, et cette variété s'est rapidement répandue dans les jardins des amateurs. Nous l'avons vue chez M. Bicquelin. Cette plante a l'avantage de n'être pas délicate et de venir facilement presque dans toute sorte de terrain. On la multiplie en séparant ses racines au mois d'octobre, et en les replantant aussitôt. Elle fleurit en juillet et août.

Sa racine, qui est tubéreuse, oblongue, brunâtre extérieurement, produit une tige lisse, luisante, droite, haute de deux à trois pieds, divisée dans sa partie supérieure en rameaux étalés. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, d'un vert foncé et luisant en dessus, plus pâles en dessous, glabres des deux côtés, divisées jusqu'à leur base en cinq découpures ovales-lancéolées, cunéiformes inférieurement, partagées elles-mêmes en plusieurs divisions. Les fleurs, qui sont d'un beau bleu dans l'espèce primitive, sont presque blanches et seulement bordées de bleu clair dans la variété dont nous donnons la figure. Ces fleurs grandes, pédonculées, disposées en une grappe terminale et en plusieurs grappes latérales, forment dans leur ensemble une panicule pyramidale. Le calice est composé de cinq folioles colorées, pétaliformes, irrégulières, dont la supérieure a la forme d'un casque et a son bord antérieur prolongé en pointe aiguë. La corolle est formée de huit à dix pétales très-inégaux; les inférieurs linéaires, fort petits; les deux supérieurs portés sur un onglet très-long, cachés en entier sous le casque du calice, ayant supérieurement la forme d'une sorte de cornet recourbé et se terminant par une petite lame échancrée. Les étamines, au nombre de trente et plus, ont leurs filamens dilatés à leur base. Les ovaires, au nombre de trois, et quelquefois de quatre ou de cinq, sont supérieurs, oblongs, rapprochés, surmontés chacun d'un style court, à stigmatte simple. Il leur succède autant de capsules droites, pointues, à une loge s'ouvrant par la partie interne, et contenant chacune plusieurs graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 327.

Fig. 1. Un des pétales supérieurs. Fig. 2. Les ovaires et les étamines de grandeur naturelle. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe.



Aconitum paniculatum.

GAILLARDE VIVACE. *GAILLARDA PERENNIS.* 4

Syngénésie-Polygamie frustranée. Famille des *Radiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores radiati ; ligulis neutris apice latioribus , 5-fidis. Calyx-communis multiplici serie polyphyllus , subæqualis. Receptaculum planum , paleaceum. Semina turbinata , apice pappo 5-8-paleaceo coronata.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

GAILLARDA caule ramoso ; foliis oblongis , integerrimis ; pappis seminum 5-paleaceis.

FOUGEROUX a fait connaître , dans un mémoire lu à l'académie des sciences en 1776 , et imprimé en 1785 , la première espèce de ce genre , en la dédiant à son ami , Gaillard de Charentonneau , amateur , sous le nom de *Gaillarda pulchella*. Depuis , l'Héritier a changé le nom de cette espèce en celui de *Virgilia helioides* ; mais la première dénomination de *Gaillarda* ou *Galardia* a prévalu , et a été adoptée par MM. de Lamarck , de Jussieu , Willdenow , Persoon , etc. ; et le genre , auquel Michaux avait ajouté une seconde espèce , en compte aujourd'hui trois , en y comprenant la nouvelle espèce que nous allons décrire. Celle-ci qui est originaire , comme les deux premières , des parties un peu méridionales de l'Amérique du nord , n'est connue dans nos jardins que depuis quatre ans. Nous l'avons vue chez M. Cels et chez M. Boursault. On la plante en pot dans un mélange de terre franche légère et de terreau de bruyère , et on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle fleurit en juin , juillet et août. Ses graines , qui mûrissent bien , fournissent un moyen facile pour la multiplier ; on peut aussi le faire en éclatant ses racines à l'automne.

La racine de la Gaillarde vivace est fibreuse ; elle donne naissance

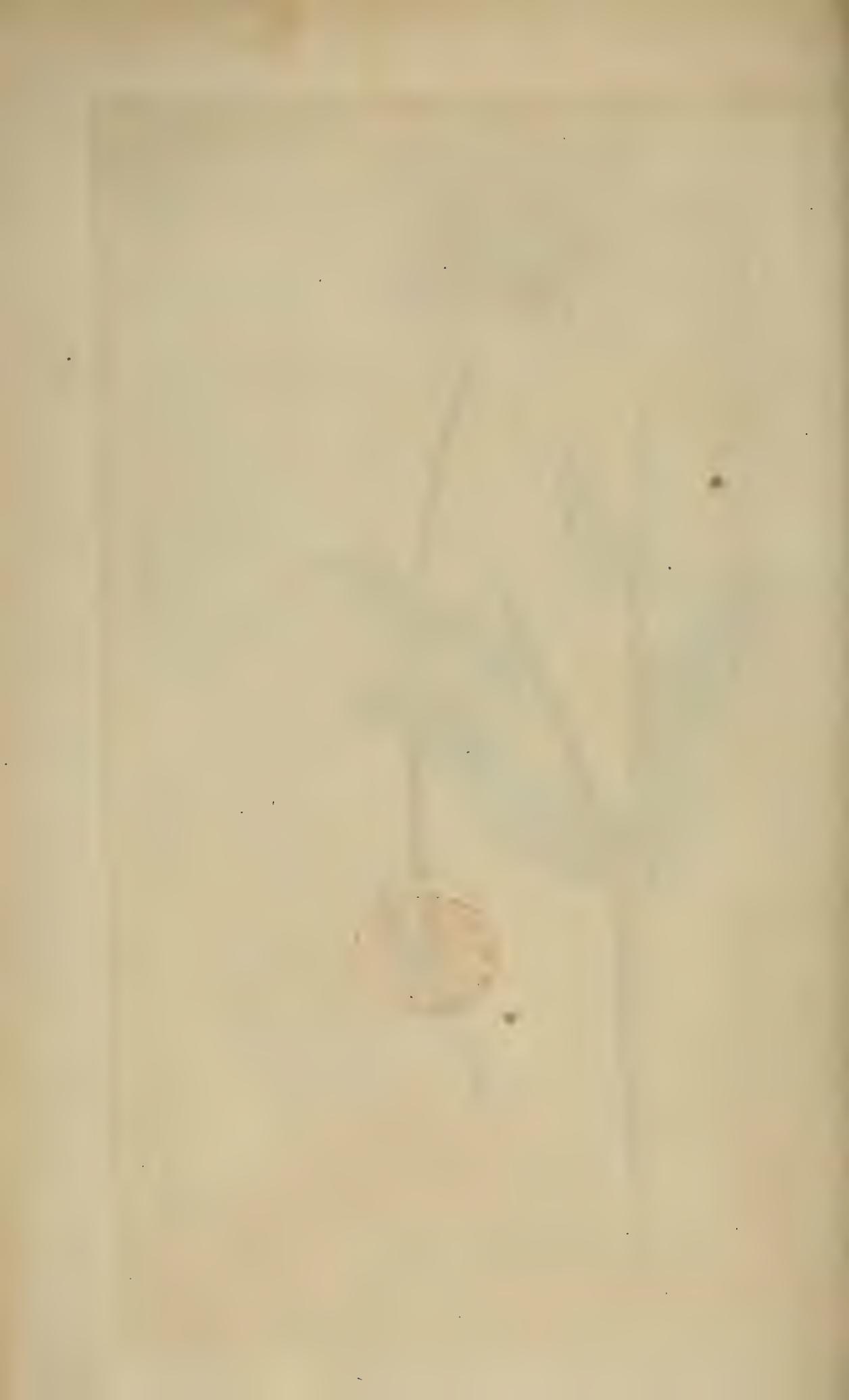
à une ou plusieurs tiges hautes d'un pied ou environ , cylindriques , légèrement sillonnées , hérissées de poils courts , médiocrement rameuses , garnies , dans leur partie inférieure et moyenne , de feuilles alternes , sessiles , oblongues , entières , presque glabres , d'un vert un peu glauque. Celles qui partent immédiatement des racines sont plus allongées , rétrécies en pétiole à leur base. Les fleurs sont radiées , d'un beau jaune doré à la circonférence , d'un pourpre brunâtre dans le disque , solitaires à l'extrémité des rameaux dont toute la partie supérieure est nue. Ces fleurs sont composées de fleurons nombreux , placés au centre d'une douzaine de demi-fleurons rangés à la circonférence , et réunis les uns et les autres sur un réceptacle convexe , garni de paillettes sétacées. Le calice commun est polyphylle , à folioles ciliées , disposées sur trois rangs ; les extérieures lancéolées , et les intérieures beaucoup plus étroites , presque linéaires. Chaque fleuron du disque est hermaphrodite , et les demi-fleurons de la circonférence sont stériles , à languette large , cunéiforme , découpée à son sommet en trois dents aiguës. Il succède à chaque fleuron une petite graine turbinée , couronnée par une aigrette formée par cinq paillettes terminées en pointe sétacée.



Phoen. Linn.

Barrois sculp.

Gaillardia perennis.



PULMONAIRE DE VIRGINIE. *PULMONARIA*
VIRGINICA. ۷

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*. Corolla *infundibuliformis* ; limbo sub-5-*lobo*.
Stamina 5. Ovarium *superum* ; stylo *simplici* ; stigmatè *sæpiùs*
emarginato. Semina 4, *calyce persistente cincta*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PULMONARIA foliis ovatis , glaberrimis ; floribus racemoso-
subpaniculatis ; corollæ tubo calyce multoties longiori.

PULMONARIA *Virginica*. LIN. *Sp.* 194. — WILLD. *Spec.* 1.
p. 769 — POIR. *Dict. Enc.* 5. p. 736.

SYMPHYTUM, seu *Pulmonaria non maculata*, *foliis glabris*
acuminatis , flore patulo cæruleo. PLUK. *Alm.* 559. t. 227. f. 6.

LES plantes de ce genre tirent leur nom de ce que l'une d'elles, celle qui fut la première connue, la Pulmonaire officinale, a été pendant long-temps considérée comme une sorte de spécifique contre la phthisie et les affections morbifiques de la poitrine. Aujourd'hui la réputation de cette espèce est beaucoup tombée ; on a reconnu qu'elle ne peut être un remède souverain dans les différentes maladies du poumon, et les médecins ne l'emploient plus qu'assez rarement.

Quant à la Pulmonaire de Virginie, elle est originaire de la partie du nord de l'Amérique dont elle porte le nom et de la Caroline, où on la trouve sur les bords des rivières. Elle a été transportée en Europe il y a environ cent ans, non point sous le rapport de ses vertus médicales, mais comme plante propre à l'ornement des jardins. On la cultive en pleine terre, où il faut de préférence lui donner une exposition un peu ombragée. Elle se multiplierait natu-

rellement de graines, si l'on ne préférerait pas le plus souvent, pour la propager, éclater ses racines en automne. Ses fleurs, qui paraissent en avril, produisent un effet fort agréable sur le devant des plates-bandes.

Les racines de cette espèce sont fibreuses, vivaces; elles produisent des tiges glabres comme toute la plante, succulentes, légèrement anguleuses, presque simples, hautes de huit pouces à un pied, garnies de feuilles ovales, d'un vert glauque; les inférieures pétiolées; les supérieures sessiles. Les fleurs sont disposées, à l'extrémité des tiges et dans les aisselles d'une ou deux des feuilles supérieures, en grappes courtes, bifurquées, formant dans leur ensemble une sorte de panicule. Le calice est monophylle, profondément divisé en cinq découpures ovales-lancéolées, quatre à cinq fois plus courtes que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, infundibuliforme, d'un violet tirant sur le lilas avant son entier développement, et ensuite d'un bleu tendre; son limbe est campaniforme, à cinq lobes à peine distincts. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés dans la partie supérieure du tube de la corolle, droits et terminés par des anthères ovales, vacillantes, à deux loges, et un peu saillantes hors du tube. L'ovaire est supérieur, à quatre lobes, porté sur un disque qui occupe le fond du calice, et surmonté d'un style filiforme de la longueur de la corolle, terminé par un stigmate simple, ou dont l'échancrure est le plus souvent insensible même à la loupe. Le fruit est formé par quatre graines entourées par le calice persistant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 329.

Fig. 1. La corolle fendue perpendiculairement et étalée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate, vus à la loupe.



P. Lessa Pinx.

Larrous Sculp.

Pulmonaria virginica.



BADIANE A PETITES FLEURS. *ILLICIUM PARVIFLORUM.* †

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Magnoliacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-phyllus ; foliolis inæqualibus. Corolla polypetala ; petalis 9-30 , duplici ordine ; interioribus brevioribus. Stamina 6-40 ; antheris adnatis. Germina supera , plurima. Capsulæ totidem , stellatim dispositæ , 2-valves , 1-spermæ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ILLICIUM petalis 9-12 , ovato-subrotundis , concavis , flavescens ; Stamina 6-9 , gibbosa ; antheris faciei internæ et superiori filamentorum adnatis.

ILLICIUM parviflorum. MICH. *Flor. Bor. Amer.* 1. p. 526. — VENT. *Hort. Cels.* t. 22. — POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 1. p. 558. — PURSH. *Flor. Bor. Amer.* 2. p. 330. — DECAN. *Regn. Veg.* 1. p. 442.

ILLICIUM anisatum. BARTRAM'S *Journ.* p. 24. Lond. 1769.

CETTE espèce de Badiane diffère par plusieurs caractères de la Badiane de la Floride dont nous avons parlé, n°. 171 de cet ouvrage, et ses fleurs lui ressemblent si peu, qu'on pourrait être porté à croire que ces deux plantes appartiennent à deux genres différens. En effet, dans la Badiane de la Floride les pétales sont oblongs, très-ouverts, au nombre de 26 à 30 ; dans celle à petites fleurs au contraire, ils sont ovales-arrondis, redressés, concaves et forment dans leur ensemble une corolle en godet : les étamines dans la première espèce sont au nombre de quarante ou environ, et leurs filamens, qui sont étalés de même que les pétales, portent les anthères adnées sur les côtés de leur partie supérieure ; tandis que dans la seconde, les filamens, au nombre de 6 à 9 seulement, sont dressés, bossus, et portent les anthères adnées à leur face interne, au-dessous de leur sommet. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas cru devoir diviser le genre *Illidium* adopté par tous les auteurs, nous avons seulement modifié ses caractères de manière à ce qu'ils pussent convenir aux deux espèces dont nous venons de parler.

Quant à la Badiane à petites fleurs, qui fait particulièrement le

sujet de cet article , elle est originaire de la Floride orientale , où elle fut découverte par Bartram , et ensuite retrouvée par André Michaux qui , vers 1789 , l'introduisit en France où elle fut d'abord cultivée au Jardin du Roi et chez M. Cels. Nous en avons vu cette année un très-beau pied chez M. Boursault , en pleine terre dans sa serre tempérée ; il était en fleurs en septembre et octobre. On plante cet arbrisseau dans un mélange de terre franche légère et de terreau de bruyère , et on le multiplie de marcottes. Il faut le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver.

La Badiane à petites fleurs est un arbrisseau de six à huit pieds de haut , dont la tige se divise en rameaux alternes , glabres ainsi que toute la plante , d'un vert tendre , garnis de feuilles pareillement alternes , pétiolées , ovales-lancéolées , très-entières , persistantes , luisantes et d'un vert gai en dessus , un peu plus pâles en dessous ; ces feuilles froissées entre les doigts ont une légère odeur , et leur saveur est aromatique et un peu poivrée. Les fleurs petites , d'un jaune pâle , ayant la forme d'un godet arrondi , sont portées sur des pédoncules cylindriques , arqués , un peu inclinés , et groupés au nombre de trois à six au sommet des rameaux ou dans leur partie moyenne. Le calice est composé de six folioles très-inégales , plus courtes que la corolle. Celle-ci est formée de neuf à douze pétales , insérés autour de la base de l'ovaire , ovales-arrondis , un peu concaves , et très-caducs ainsi que les folioles calicinales. Les étamines , le plus souvent au nombre de huit à neuf , et quelquefois seulement de six à sept , ont la même insertion que les pétales , et leurs filamens sont moitié plus courts que ces derniers , rétrécis à leur base et à leur sommet , renflés et bossus en dehors , redressés ; ces filamens portent adnées , à la face interne de leur partie supérieure , de petites anthères à deux loges parallèles. Les ovaires , cachés sous les étamines , sont au nombre de douze à quinze , supérieurs , rapprochés et serrés les uns contre les autres de manière à paraître ne former qu'un seul ovaire arrondi , anguleux , un peu pointu. Chacun de ces ovaires s'amincit à sa partie supérieure sans qu'on puisse distinguer le stigmate , et il nous a paru n'avoir intérieurement qu'une loge , contenant un seul ovule.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 330.

Fig. 1. Une étamine vue de côté et à la loupe. Fig. 2. La même , vue par sa face interne. Fig. 3. Les ovaires de grandeur naturelle. Fig. 4. Un ovaire vu à la loupe.



P. Boiss. Pin.

Pin. t. 1.

Allicium parviflorum.

PAVETTA DES INDES. *PAVETTA INDICA.* 5

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Rubiacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx brevis, 4-dentatus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; tubo gracili; limbo 4-fido, patente. Stamina 4; antheris extrà faucem subsessilibus. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatè in-crassato, sub-2-fido. Capsula bacciformis, 1-2-sperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PAVETTA foliis ovato-oblongis, suprà lucidis, infrà subpubescentibus, utrinquè attenuatis, petiolatis; floribus cymoso-paniculatis; stylo tubo corollæ multò longiori.

PAVETTA Indica. LIN. *Syst. Veg. ed.* 13. p. 129. — LIN. *Fil. Suppl.* 121. — WILLD. *Spec.* 1. p. 610. — EDW. *Bot. Reg. v.* 3. t. 198.

IXORA paniculata. LAM. *Dict. Enc.* 3. p. 344.

IXORA Pavetta ANDREW. *Repos.* 78.

PAVETTA seu Malleomothè. RHEED. *Mal.* 5. p. 19. t. 10.

FLAMMULA sylvarum. RUMPH. *Amb.* 4. p. 107. t. 47.

Arbor Malabariensium, fructu lentisci. BAUH. *Pin.* 399.

LE genre *Pavetta* différant très-peu de celui de l'*Ixora*, cela a engagé quelques auteurs à réunir ces deux genres en un seul; mais la plupart des botanistes les ayant, à l'exemple de Linné, considérés comme distincts, nous avons cru devoir faire de même.

Le *Pavetta* des Indes croît naturellement dans plusieurs parties du Malabar, où les peuples du pays l'emploient en médecine. En faisant infuser ses feuilles dans de l'huile de palmier, ils s'en servent en liniment sur les dartres; ils appliquent aussi ces mêmes feuilles cuites dans l'eau, en fomentations émollientes. Ses racines sont encore employées comme diurétiques dans les hydropisies, etc. Cette plante est connue des botanistes depuis environ 150 ans; mais on ne la cultive en Europe que depuis vingt et quelques années. On la met en pot dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère, et on la tient dans la serre chaude, ou au moins dans la serre tempérée pendant toute la mauvaise saison. Elle fleurit pendant une grande partie de l'été. Ses fleurs ont une odeur agréable. Il leur succède quel-

quefois des fruits qu'on peut semer sur couche et sous châssis ; autrement on la multiplie de marcottes et de boutures. Pour que ces dernières réussissent, il faut qu'elles soient faites dans un pot enfoncé dans une couche chaude, ou dans la tannée et sous verre.

Cette espèce, que nous avons vue chez M. Cels, est un arbrisseau de quatre à six pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux opposés, glabres, garnis de feuilles pareillement opposées, ovales-oblongues, pointues à leur sommet, rétrécies inférieurement en pétiole, glabres en dessus et d'un vert luisant, légèrement pubescentes en dessous, et munies à leur base de stipules très-courtes. Les fleurs sont blanches, disposées au sommet des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules rameux, étalés en cime, et formant dans leur ensemble une panicule feuillée. Le calice est monophylle, court, découpé à son bord en quatre dents presque obtuses. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube grêle, plusieurs fois plus long que le calice, velu à son orifice, et à limbe découpé en quatre divisions oblongues, étalées, deux fois plus courtes que le tube. Les étamines, au nombre de quatre, et insérées à l'orifice du tube de la corolle, ont leurs anthères linéaires, noirâtres, presque de la longueur des découpures du limbe, et portées sur des filamens très-courts. L'ovaire est inférieur, surmonté, au dedans du calice, d'un petit disque tétragone, du centre duquel s'élève un style filiforme, une fois plus long que le tube de la corolle, terminé par un stigmatte allongé, verdâtre, velu, un peu renflé, simple ou à peine échancré à son sommet. Le fruit est une capsule bacciforme, globuleuse, à deux loges, dont une avorte constamment, et dont l'autre renferme une seule graine.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 331.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et vue à la loupe ainsi que les étamines. Fig. 2. Une étamine encore plus grossie. Fig. 3. Le calice vu à la loupe. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmatte vus de même.



Choisy Pinel.

Choisy Pinel.

Pavetta indica

ROELLE CILIÉE. *ROELLA CILIATA*. 5

Pentandric-Monogynie. Famille des *Campanulacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx turbinatus, 5-fidus; *laciniis magnis, dentatis*. *Corolla subcampanulata*; *limbo 5-partito*. *Stamina 5*; *filamentis basi latioribus*. *Ovarium inferum*; *stylo cylindrico*; *stigmatibus 2-fido*. *Capsula 2-locularis, calycinis laciniis coronata*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ROELLA ciliata, *caule fruticuloso, patulo, foliis linearibus, acutis, ciliato-pectinatis; floribus terminalibus, solitariis*.

ROELLA ciliata. LIN. *Spec.* 241. — WILLD. *Spec.* 1. p. 918. — POIR. *Dict. Enc.* 6. p. 251. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 578.

ROELLA foliis linearibus ciliatis rectis; floribus sessilibus. BERG. *Pl. Cap.* 41.

CAMPANULA Africana, frutescens, aculeosa; flore violaceo. COMMEL. *Hort.* 2. p. 77. t. 59.

CAMPANULA Africana, humilis, pilosa; flore exalbido, languidè purpureo. SEBA, *Thesaur.* vol. 1. p. 25. t. 16. f. 5.

Aculeosa Mauritanica, Ericæ foliis, hirsutis, rigidis, infesto mucrone pungentibus. PLUK. *Alm.* 8. t. 252. f. 4.

LE genre *Roella* a été dédié à un professeur d'anatomie à Amsterdam; il renferme une dizaine d'espèces naturelles à l'Afrique et particulièrement au cap de Bonne-Espérance. L'espèce à laquelle cet article est consacré est la première connue, et elle était cultivée au jardin botanique d'Amsterdam il y a déjà plus de 120 ans. Elle fut d'abord découverte au cap de Bonne-Espérance, et elle a depuis été retrouvée dans plusieurs autres contrées de l'Afrique, en Éthiopie et en Barbarie. On la plante en pot dans du terreau de bruyère, et on la multiplie de marcottes. Elle est assez délicate; il lui faut la

serre tempérée et une exposition près des fenêtres en hiver. Elle fleurit en juillet et août. Nous l'avons vue chez M. Cels.

La Roelle ciliée est un très-petit arbuste qui ne s'élève qu'à six ou huit pouces, en se divisant en rameaux épars, étalés, pubescens, garnis de feuilles éparses, nombreuses, sessiles, linéaires, aiguës, glabres, d'un vert foncé et luisant, bordées de cils roides, blancs et presque disposés comme les dents d'un peigne. Les fleurs, grandes, mêlées de bleu clair, de violet et de blanc, sont sessiles et solitaires à l'extrémité des rameaux. Le calice est monophylle, partagé très-profondément en cinq divisions lancéolées, mucronées, bordées, dans leur partie supérieure, de quelques dents très-aiguës, et chargées, dans le reste de leur étendue, de cils disposés comme sur les feuilles. La corolle est monopétale, campanulée, découpée, au-delà de moitié, en cinq divisions ovales, ouvertes, un peu aiguës. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, dilatés à leur base, et ils portent des anthères deux fois plus longues qu'eux, à deux loges longitudinales, un peu tordues en spirale après la fécondation. L'ovaire est semi-inférieur, turbiné, surmonté d'un style cylindrique, blanc inférieurement, bleu foncé dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate bifurqué, dont les divisions sont divergentes. La capsule est à deux loges formées par deux réceptacles opposés, rapprochés l'un de l'autre, attachés chacun sur une demi-cloison qui prend naissance sur les parois internes de chaque loge. Les graines sont petites, nombreuses, attachées sur ces réceptacles.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 332.

Fig. 1. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate.



P. Lessa Pinx.

Warren Sculp.

Rocella ciliata.

AMARYLLIS GRENESIENNE. AMARYLLIS SAR-
NIENSIS. 4

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-petala, infundibuliformis ; 6-fida ; fauce squamulis 6 instructa ; limbo æquali aut inæquali, partim reflexo. Stamina 6 ; filamentis fauci tubi insertis. Ovarium inferum ; stylo simplici ; stigmate 3-fido. Capsula 3-valvis, 3-locularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS spathâ multiflorâ ; laciniis corollæ linearibus, planis ; genitalibus rectiusculis, corollâ longioribus ; stigmatibus villosis, divaricatis.

AMARYLLIS Sarniensis. LIN. *Spec.* 421. — WILLD. *Spec.* 2. p. 59. — LAM. *Dict. Enc.* 1. p. 122. — CURT. *Bot. Mag.* t. 294. — REDOUT. *Lil.* t. 33.

LILIUM Sarniense. DUGL. *Monog.* t. 1. 2.

NARCISSUS Japonicus rutilo flore. CORN. *Canad.* 157. t. 158. — KAEMPF. *Amœn.* 872. — SEB. *Mus.* 1. t. 17. f. 3.

L'AMARYLLIS grenesienne, nommée aussi vulgairement Lis de Guernesey, est originaire du Japon et cultivée en Europe depuis bientôt deux siècles. Cette belle plante était d'abord rare ; mais par une circonstance singulière, elle devint plus commune il y a environ cent cinquante ans. Un vaisseau qui revenait du Japon, et qui rapportait une certaine quantité d'oignons de cette espèce, ayant fait naufrage près de l'île de Guernesey, ces oignons se trouvèrent portés et enterrés par les vagues et les vents sur les sables de la côte ; où le climat et la nature du sol leur furent assez favorables pour que leur végétation fût aussi belle que dans leur pays natal. La beauté des fleurs qu'ils donnèrent ayant frappé quelques habitans de l'île, ils en transportèrent dans leurs jardins, où ces plantes continuèrent à se multiplier et à réussir en plein air. Depuis ce temps, cette Amaryllis est devenue une branche de commerce pour ce pays ; c'est de là que tous les ans, depuis le mois de juin jusqu'en août, on tire de

nouveaux oignons , pour jouir des fleurs à la fin de septembre ou en octobre. Ces mêmes oignons , conservés et cultivés ensuite dans nos jardins , ne donnent ordinairement de nouvelles fleurs qu'au bout de trois ans. Au reste , quand on les a reçus de Guernesey , on les plante séparément dans des pots remplis de terre de bruyère , on les arrose légèrement , on les expose au soleil , et à la fin de septembre ou au commencement d'octobre , lorsqu'on craint les nuits froides , on a soin de les rentrer tous les soirs. Quand les fleurs sont épanouies , on les tient à l'ombre ou on les met dans les appartemens pour qu'elles durent plus long-temps ; on peut ainsi en jouir pendant près d'un mois.

La racine de l'Amaryllis de Guernesey est une bulbe de la forme des oignons de narcisse ; elle produit une hampe cylindrique , un peu comprimée , d'un pied de haut ou environ , terminée par dix à douze fleurs pédonculées , disposées en une ombelle munie , à sa base , d'une spathe monophylle , lancéolée , membraneuse , un peu colorée ; chaque pédoncule étant en outre pourvu d'une bractée linéaire de la même consistance que la spathe. Après que les fleurs sont passées , et à côté de la hampe , naissent deux à trois feuilles linéaires , glabres , d'un vert gai. La corolle est d'un rose-foncé éclatant , monopétale , large de trois pouces , divisée très-profondément et presque jusqu'à sa base en six découpures linéaires , réfléchies et un peu roulées en dehors , paraissant former autant de pétales. Les étamines , au nombre de six , ont leurs filamens redressés , un peu plus longs que la corolle , de la même couleur qu'elle , insérés à la base et devant chacune de ses divisions , terminés chacun par une anthère oblongue , vacillante , d'un violet brunâtre , à deux loges contenant un pollen blanchâtre. L'ovaire est inférieur , arrondi , un peu triangulaire , surmonté d'un style cylindrique , plus long que les étamines , de la même couleur que leurs filamens , et terminé par trois stigmates oblongs , velus , divergens. Le fruit est une capsule à trois valves et à trois loges contenant chacune plusieurs graines.



P. Boiss. Pinx.

Barrois Sculp.

Lilyopsis sarricensis.

LAURIER CANNELLIER. *LAURUS CINNAMOMUM*. †

Eunéandrie-Monogynie. Famille des Laurinées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-partitus 6-fidusve, æqualis. Stamina filamenta 12, 6 exteriora fertilia, 6 interiora exterioribus opposita, quorum 5 fertilia, basi 2-appendiculata aut 2-glandulosa, et 3 alterna sterilia. Ovarium superum; stylo unico; stigmatibus capitato. Drupa 1-ocularis, foeta nuce 1-spermâ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LAURUS foliis suboppositis, ovato-oblongis, trinerviis, transversè venosis; floribus racemosis, terminalibus axillaribusque.

LAURUS Cinnamomum. LIN. Spec. 528. — WILLD. Spec. 2. p. 477. — LAM. Dict. Enc. 3. p. 441. — ANDREW. Rep. t. 596. — BOT. Magaz. n. et t. 2028.

CINNAMOMUM seu *Canella zeylanica*. BAUH. Pin. 408.

CINNAMOMUM, foliis ovatis, frugiferum. BURM. Zeyl. 62. t. 27.

Le genre Laurier comprend environ soixante espèces, dont plusieurs sont précieuses par l'importance des produits qu'elles fournissent à la médecine ou à l'économie domestique; telles sont principalement le Camphrier, l'Avocatier, le Laurier sassafras et surtout le Cannelier dont il sera particulièrement question dans cet article.

Cette espèce intéressante croît naturellement dans l'île de Ceylan, et pendant long-temps les Hollandais, qui s'étaient rendus les maîtres du pays, firent exclusivement le commerce de la cannelle, dont ils vendaient douze cents milliers en Europe; mais depuis 1770 le Cannelier a été transporté à l'Île-de-France et de là à Cayenne et dans les Antilles; il est même aujourd'hui cultivé en France depuis environ quarante ans. Les premiers pieds ont été transportés de l'Île-de-France au Jardin du Roi à Paris, par M. Joseph Martin.

Toutes les parties du Cannelier donnent des produits utiles. Dans l'Inde on retire des racines, des feuilles et des fleurs distillées, des eaux aromatiques très-agréables, que les habitans du pays prennent

pour corriger la mauvaise haleine ; ou comme cordiales et stomachiques ; on retire des fruits une huile concrète dont on fait des bougies qui parfument l'air quand on les brûle. En Europe , ce que nous connaissons le plus , c'est la seconde écorce du Cannellier , qu'on retire des jeunes arbres de trois à quatre ans , et qu'on vend dans les boutiques sous le nom de cannelle. Cette écorce forme une épice d'une saveur un peu âcre et piquante , mais agréablement aromatique et d'une odeur suave , dont on fait usage , soit comme assaisonnement , soit comme remède. Sous ce dernier rapport , cette substance est stimulante , tonique et stomachique.

Dans nos jardins , l'arbre qui produit la cannelle ne peut être cultivé que comme objet de curiosité ; notre climat est trop différent de celui qui lui est naturel , pour qu'on puisse en retirer aucune production utile. On ne le conserve qu'en serre chaude , où il faut le laisser presque toute l'année. On le multiplie de marcottes. Il fleurit en juillet et août.

Le Laurier cannellier est , dans son pays natal , un arbre qui s'élève à dix-huit ou vingt pieds de hauteur , sur un tronc de quatre à cinq pieds de circonférence. Les jeunes rameaux sont cylindriques , glabres , garnis de feuilles presque opposées , pétiolées , ovales-allongées , pointues , coriaces , persistantes , glabres des deux côtés , luisantes et d'un vert assez foncé en dessus , plus pâles et presque glauques en dessous , chargées le plus souvent de trois nervures saillantes (rarement de cinq) , entre lesquelles sont de nombreuses veines transversales. Les fleurs sont petites , blanchâtres , pédonculées , accompagnées de bractées très-menues et très-caduques. Ces fleurs sont polygames , quelquefois dioïques par avortement , et disposées , à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures , en grappes lâches , formant par leur rapprochement une panicule terminale. Dans les fleurs hermaphrodites le calice est monophylle , presque campanulé , découpé en six divisions ovales arrondies. Les filamens des étamines sont au nombre de douze , plus courts que le calice et placés sur deux rangs. Les six extérieurs , élargis et insérés à la base des divisions du calice , portent chacun , dans leur partie supérieure et adnée à leur face interne , une anthère à quatre loges placées deux à deux l'une au-dessus de l'autre ; quant aux six filamens intérieurs , il y en a trois d'opposés à trois des extérieurs et semblables à eux , si ce n'est qu'ils sont chargés de deux petites glandes au-dessous des anthères ; les trois autres sont plus courts et stériles : ces six filamens intérieurs ne sont pas insérés au calice , mais autour de la base de l'ovaire. Cet organe est supérieur , ovoïde , surmonté d'un style simple et terminé par un stigmate également simple. Après la floraison , la base du calice persiste et enveloppe un drupe ovale , long de quatre à cinq lignes , glabre , d'une couleur brunâtre , tirant sur le bleu à l'époque de la maturité.



Laurus Cinnam.

Laurus Cinnam.

Laurus Cinnamomum.



HÉLICHRYSE FLEUR-D'OR. *HELICHRYSUM* *CHRYSANTHUM.* ♂

Syngénésie-Polygamie-superflue. Famille des *Flosculeuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx-communis *scariosus, imbricatus, radiatus; radio colorato*.
Corollulæ *flosculosæ omnes, in disco hermaphroditæ, in ambitu fe-*
mineæ. Receptaculum *nudum*. Pappus *plumosus, passim pilosus*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELICHRYSUM foliis lanceolato-linearibus, glabriusculis; pedunculis subpubescentibus; floribus tribracteatis; squamis calycinis oblongis, patulis; pappo piloso.

HELICHRYSUM Chrysanthum. PERS. *Synop.* 2. p. 414.

HELICHRYSUM lucidum. HENCK. *Adumbr.* p. 5.

XERANTHEMUM bracteatum. VENT. *Hort. Malm. n. et t.* 2. —
POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 3. p. 142.

L'HÉLICHRYSE fleur-d'or est originaire de la Nouvelle-Hollande ; d'abord cultivé au jardin de la Malmaison, il y a environ vingt ans, il a passé de là dans celui du Muséum d'Histoire naturelle et ensuite chez les amateurs. Cette plante étant bisannuelle, on la multiplie de graines qu'on sème au printemps, sur couche et dans des pots qu'il faut rentrer dans l'orangerie à l'automne, afin de préserver les jeunes tiges du froid qui les ferait périr. Au printemps suivant, lorsqu'on ne craint plus les gelées, on sépare les pieds et on les place en pleine terre à une bonne exposition. Leurs fleurs commencent à paraître en août et elles durent jusqu'en novembre ou jusqu'à ce que les gelées fassent périr la plante elle-même.

Les tiges de celle-ci sont glabres inférieurement, hautes de trois pieds ou environ, divisées en rampeaux redressés, légèrement pubescens vers leur partie supérieure, ainsi que les pédoncules. Les

feuilles sont lancéolées-linéaires, sessiles, semi-amplexicaules, d'un vert assez foncé, glabres et très-légèrement ondulées en leurs bords. Les fleurs sont larges de seize à dix-huit lignes, d'un jaune brillant, portées sur des pédoncules allongés, simples ou bifurqués, striés, disposés à l'extrémité des rameaux ou latéralement dans leur partie supérieure, et chargés de trois à quatre petites feuilles linéaires, distantes, outre trois bractées de même forme, placées tout-à-fait sous la fleur et formant comme une sorte de collerette à la base du calice commun. Ces fleurs sont composées d'un grand nombre de fleurons, hermaphrodites dans le centre, femelles à la circonférence, et elles paraissent radiées parce que le calice-commun, qui contient tous les fleurons, est composé d'un grand nombre d'écailles scarieuses, oblongues, imbriquées sur plusieurs rangs, et étalées comme les demi-fleurons qui forment ordinairement la couronne des Radiées. Ces écailles sont d'un jaune brillant; les intérieures et les extérieures plus courtes que les moyennes; les premières lancéolées et très-aiguës; toutes les autres obtuses. Les fleurons sont d'un jaune plus foncé que les écailles calicinales, portés sur un réceptacle commun. Les graines, qui leur succèdent, sont surmontées d'une aigrette de poils simples.



E. chrysanthum

E. chrysanthum

Elichrysum chrysanthum.



HÉLICONIE DES PERROQUETS. *HELICONIA* *PSITTACORUM.* 4

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Musacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-phylla. Calyx 1-phyllus, petaloideus, profondè 3-partitus; laciniis lineari-lanceolatis. Corolla 1-petala, irregularis, 2-labiata; labio superiore lanceolato; inferiore brevissimo. Stamina 5, basi corollæ inserta; antheris adnatis, linearibus, 2-ocularibus. Ovarium inferum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 3-ocularis, 3-sperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELICONIA foliis glaberrimis, oblongo-lanceolatis, basi subcordatis, petiolatis; spathâ 4-5-florâ; labio inferiore corollæ, superiore quadruplò breviorè.

HELICONIA psittacorum. LIN. *Fil. Suppl.* 158. — WILLD. *Spec.* 1. p. 1188. — ANDREW. *Bot. Repos. t.* 124. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 502. — REDOUT. *Lil. n. et t.* 151.

Bihai des Perroquets. LAM. *Dict. Enc.* 1. p. 427.

CETTE plante, originaire de la Jamaïque et de Surinam, est cultivée en France depuis quinze à seize ans; nous l'avons vue chez M. Cels. Il lui faut beaucoup de chaleur, et elle ne réussit bien que lorsque le pot dans lequel elle est plantée, est enfoncé dans la tannée de la serre chaude. On la multiplie par les rejets qui poussent des vieux pieds. Elle fleurit en septembre.

La racine de l'Héliconie des perroquets est fibreuse, rampante; elle produit une ou plusieurs tiges simples, hautes de deux pieds, garnies de quatre à six feuilles oblongues-lancéolées, un peu cordiformes à leur base, très-glabres, luisantes, portées sur des pétioles cylindriques, élargis dans leur partie inférieure, en une gaine am-

plexicaule. Les fleurs sont disposées au sommet des tiges et rapprochées quatre à cinq ensemble en deux à trois groupes portés chacun sur un pédoncule commun, muni, à sa base, d'une spathe lancéolée, d'un rouge orangé, embrassant les fleurs avant leur parfait développement et d'une longueur à peu près égale à elles. Chacune de ces fleurs est, dans la plus grande partie de son étendue, d'un rouge-orangé, panachée de vert à son extrémité, et portée sur un pédicule particulier de cinq à six lignes de longueur. Le calice est composé de trois folioles linéaires-lancéolées, droites et rapprochées en une sorte de corps triangulaire, un peu courbé en arc, et aigu à son extrémité. La corolle est monopétale, partagée en deux lèvres très-inégales, la supérieure lancéolée, de la longueur du calice, et l'inférieure quatre à cinq fois plus courte, formant seulement une sorte de petite languette rétrécie en pointe à son extrémité. Les filamens des étamines, au nombre de cinq, sont presque de la longueur de la corolle, insérés à sa base, et ils portent adnées, dans leur partie supérieure, des anthères à deux loges linéaires. L'ovaire est inférieur, triangulaire, de la même couleur que le calice, surmonté d'un style linéaire, presque triangulaire, légèrement courbé en faux, et terminé par un stigmate un peu renflé. Le fruit est une capsule à trois loges monospermes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 336.

Fig. 1. Une feuille. Fig. 2. Partie supérieure de la tige. Fig. 3. Le calice et la corolle développés pour faire voir les étamines. Fig. 4. Partie supérieure d'une étamine vue à la loupe. Fig. 5. L'ovaire, le style et le stigmate de grandeur naturelle.



Pl. Hort. Linn.

Pl. Hort. Linn.

Heliconia psittacorum.

CESTREAU A GRANDES FEUILLES. *CESTRUM*
MACROPHYLLUM. 5

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx brevis, 5-dentatus. Corolla multò longior, infundibuliformis; tubo sensim dilatato; limbo 5-fido. Stamina 5, non exserta; filamentis medio corollæ insertis. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Bacca ovata, 2-ocularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CESTRUM foliis ovato-lanceolatis, acutis; floribus fasciculatis, axillaribus, subsessilibus; filamentis denticulatis.

CESTRUM macrophyllum. VENT. *Choix de plant. p. et t.* 18. — POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 2. p. 183.

LE Cestreau à grandes feuilles est originaire de Porto-Ricco, l'une des Antilles, où il a été découvert par Riedlé. M. Cels le cultive depuis vingt et quelques années. Il fleurit en septembre, octobre et novembre. Ses fruits, qui mûrissent bien dans les serres, peuvent servir à le multiplier; autrement il reprend facilement de marcottes et même de boutures. On le tient dans la serre chaude pendant l'hiver.

Cette espèce est un arbrisseau de six à huit pieds de hauteur, dont la tige, revêtue d'une écorce grisâtre, se divise en rameaux alternes, garnis de feuilles également alternes, ovales-lancéolées, persistantes, aiguës, glabres des deux côtés, luisantes en dessus, portées sur des pétioles courts, presque cylindriques, souvent un peu colorés en violet. Les fleurs sont d'un jaune de soufre, portées sur des pédoncules très-courts ou presque sessiles, rapprochées six à douze ensemble en petits bouquets placés dans les aisselles des feuilles, et accompagnées, à leur base, par de très-petites bractées caduques,

chargées d'un duvet grisâtre ou couleur de rouille. Le calice est monophylle, campanulé, à cinq dents. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube trois fois plus long que le calice, élargi dans sa partie supérieure, et à limbe divisé en cinq lobes égaux, arrondis. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens plus courts que le tube de la corolle, insérés sur sa partie moyenne, bossus à leur base ou munis d'une très-petite dent, et terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est supère, globuleux, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate renflé en tête. Le fruit est une petite baie noirâtre, grosse tout au plus comme un pois ordinaire, partagée en deux loges contenant chacune plusieurs graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 337.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa hauteur, et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice, le style et le stigmate de grandeur naturelle. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate vus à la loupe.



P. Boiss. Pinx.

Baron de Sulp.

Castrum macrophyllum.

CHÉLONE CAMPANULÉE. *CHELONE CAMPANULATA.* ۲

Didynamic-Angiospermie. Famille des *Personées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx sub 5-partitus. Corolla 1-petala, basi tubulosa, fauce inflata, ore 2-labiata, superius 2-fida, inferius 3-loba. Stamina 4, didynama; filamento quinto sterili. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 2-ocularis, 2-valvis; seminibus numerosis, margine membranaceis, receptaculo centrali affixis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CHELONE caule glabro; foliis sessilibus, lineari-lanceolatis, argutè serratis, superioribus basi latioribus; floribus ramosis, terminalibus; filamento sterili supernè barbato.

CHELONE campanulata. CAVAN. *Icon.* 1. p. 18. t. 29. — POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 2. p. 694.

CHELONE campanuloïdes. ANDREW, *Repos. n. et t.* 40.

PENSTEMON campanulata. WILLD. *Spec.* 3. p. 228. — JACQ. *Hort. Schœnbr.* 3. p. 59. t. 362.

Le genre *Chélone* a été placé, par M. de Jussieu, dans la famille des Bignoniées; mais, d'après l'observation de Ventenat, il semble se rapprocher davantage des *Personées*, par la structure de son fruit, dont la cloison est formée par les rebords rentrants des valves de même que dans les *Digitalis*, les *Scrophularia*, etc.

Willdenow a divisé les *Chélone* de Linné en deux genres, d'après la considération du cinquième filament stérile qui est barbu à sa partie supérieure dans la division qu'il a appelée *Penstemon*, et qui est glabre dans celle à laquelle il a laissé le nom de *Chélone*. Ce caractère nous a paru trop faible pour séparer des plantes qui ont entre elles les rapports les plus intimes, et nous n'avons point adopté le nouveau genre.

L'espèce qui fait le sujet de cet article est originaire du Mexique; cultivée d'abord au jardin royal de Madrid, et ensuite en France chez M. Cels le père, elle a fleuri pour la première fois chez ce der-

nier en 1799, et depuis ce temps elle s'est répandue dans les jardins de botanique et chez divers amateurs. On la multiplie de graines qu'il faut semer au printemps et sur couche ; ou en éclatant les vieux pieds à la fin de l'hiver. On peut la planter en pleine terre en ayant soin de la couvrir avec de la paille pendant les gelées ; mais pour la conserver plus sûrement, il faut en mettre quelques pieds en pot et les rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Elle fleurit en septembre, octobre et novembre.

La racine de la Chélone est fibreuse, vivace ; elle produit une ou deux tiges droites, cylindriques, hautes de deux à trois pieds, glabres ainsi que les feuilles qui sont opposées, sessiles, linéaires-lancéolées, très-aiguës, finement dentées en scie, luisantes et d'un beau vert en dessus, plus pâles en dessous, les supérieures plus courtes et plus larges à leur base. Les fleurs, placées dans les aisselles des feuilles supérieures et disposées au sommet des tiges en grappes lâches, sont portées une à trois ensemble sur un pédoncule simple ou divisé, légèrement pubescent ainsi que le calice, muni, vers sa partie moyenne, de deux bractées opposées. Le calice est découpé très-profondément et presque jusqu'à sa base en cinq divisions lancéolées. La corolle est monopétale, tubuleuse à sa base, renflée dans la plus grande partie de sa longueur, partagée à son limbe en deux lèvres inégales, dont la supérieure à deux divisions arrondies, et l'inférieure à trois lobes également arrondis. La couleur de cette corolle est purpurine claire, blanchâtre intérieurement avec des lignes longitudinales rougeâtres, et l'entrée de la gorge est hérissée de quelques poils. Les étamines, insérées à la base de la corolle, sont au nombre de quatre, deux plus longues, deux plus courtes, et les dernières ont leurs filamens élargis à la base ; dans toutes, les anthères sont terminales, brunâtres, à deux loges opposées par leur base. Entre les deux plus courtes étamines, il y a un cinquième filament stérile et barbu à son extrémité. L'ovaire est supérieur, conique, surmonté d'un style cylindrique de la longueur des étamines et terminé par un stigmate simple. La capsule, à deux loges et à deux valves, contient des graines nombreuses, membraneuses en leur bord et attachées sur un réceptacle central.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 338.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate.



Thunberg Pinx.

Bartram Sculp.

Chelone campanulata

DENTELAIRE AURICULÉE. *PLUMBAGO AURICULATA.* †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Plumbaginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-dentatus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo 5-fido, æquali. Stamina 5; filamentis glandulis hypogynis insidentibus. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 5. Capsula 1-locularis, 1-sperma, calyce vestita.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PLUMBAGO caule sarmentoso; foliis ovato-cuneiformibus, subtus squamoso-punctatis, breviter petiolatis; stipulis rotundatis, subamplexicaulibus; floribus confertis, spicatis, terminalibus.

PLUMBAGO auriculata. LAM. *Dict. Enc.* 2. p. 270.

PLUMBAGO cœrulea. HORTULAN.

LES Dentelaires sont des plantes herbacées ou, le plus souvent, des arbustes qui, en général, ne croissent naturellement que dans les pays chauds. On en connaît aujourd'hui huit espèces, dont une seule est naturelle dans les parties méridionales de la France et de l'Europe; toutes les autres sont exotiques, et parmi elles, la Dentelaire auriculée mérite surtout d'être distinguée. C'est une des plantes les plus propres à faire l'ornement des serres, à l'époque où elle fleurit. Ses épis de fleurs, soit par leur forme élégante, soit par leur couleur agréable, font le plus joli effet, et ont l'avantage de se succéder les uns aux autres pendant plusieurs mois. Découverte par Sonnerat, dans les Indes orientales, et déjà décrite en 1786, par M. de Lamarck, elle n'a été transportée en France que depuis deux ans, et elle y a fleuri pour la première fois, dans une des serres chaudes de M. Noisette, en septembre, octobre et novembre de l'année dernière (1820). Elle peut passer l'hiver dans la simple orangerie; mais alors elle s'élèvera peu, elle sera beaucoup plus de temps sans donner des fleurs, et n'en

produira qu'en petite quantité. On la multiplie de marcottes, et on la plante en pot dans un mélange de terreau de bruyère et de terre franche légère.

La Dentelaire auriculée est un arbuste dont la tige se divise en rameaux grêles, sarmenteux, longs de cinq à six pieds, et peut-être beaucoup plus, glabres, striés, garnis de feuilles alternes, ovales-oblongues, cunéiformes à leur base, d'un beau vert, glabres et presque luisantes en dessus, plus pâles en dessous et chargées de beaucoup de petits points écailleux et blanchâtres. Ces feuilles sont rétrécies à leur base en un pétiole très-court, muni de deux stipules arrondies, en forme d'oreillettes et presque amplexicaules. Ses fleurs sont grandes, presque sessiles, munies, à leur base, de deux à trois bractées lancéolées, et disposées, à l'extrémité des rameaux, au nombre de quinze à vingt et plus, en épis serrés. Le calice est monophylle, cylindrique, membraneux, relevé de cinq côtes saillantes, herbacées, pubescentes dans leur moitié inférieure, hérissées, dans le reste de leur étendue, de quelques poils glanduleux, et prolongées chacune en une petite dent. La corolle est d'un beau bleu céleste, monopétale, infondibuliforme, à tube grêle, près de deux fois plus long que le calice, et à limbe grand, large de douze à quinze lignes, divisé en cinq découpures ovales, très-ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, un peu plus longues que le tube de la corolle, ont leurs filamens filiformes, insérés chacun sur une glande placée au-dessous du réceptacle, et terminés par une anthère oblongue, bleuâtre, à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale-arrondi, relevé de cinq côtes, porté sur un réceptacle très-court, cylindrique, et surmonté d'un style filiforme, glabre, plus court que le tube de la corolle, terminé par cinq stigmates linéaires. Nous n'avons pas vu le fruit; il doit être, d'après le caractère assigné aux autres espèces du même genre, une petite capsule monosperme, enveloppée dans le calice persistant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 33g.

Fig. 1. Le calice avec les bractées qui sont à sa base, la partie supérieure du style et les stigmates. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.



Plumbago

Barrois sculp.

Plumbago auriculata

HÉBENSTRÈTE DENTÉE. *HEBENSTRETIA DENTATA*. ♂

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, membranaceus, emarginatus, subtùs profundè fissus. Corolla 1-petala, tubulosa; labio unico, superiore, 4-fido. Stamina 4, didynama. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 2-ocularis; loculis 1-spermis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HEBENSTRETIA foliis linearibus, dentatis; floribus spicatis; spicis lævibus.

HEBENSTRETIA dentata. LIN. *Spec.* 878. — WILLD. *Spec.* 3. p. 550. — LAM. *Dict. Enc.* 5. p. 77. — CURT. *Bot. Mag.* t. 483.

VALERIANELLA *Africana*, foliis augustis, flore maculâ rubicante notato. COMMEL. *Hort.* 2. p. 247. t. 109.

CE genre est dédié à Jean-Ernest Hebenstreit, médecin et naturaliste allemand, né en 1705, mort en 1757, et qui a été professeur de médecine à Leipzig.

Les Hébenstrètes sont des plantes herbacées dont on connaît une dizaine d'espèces presque toutes naturelles au Cap de Bonne-Espérance. Celle qui fait le sujet de cet article a été d'abord transportée au jardin de médecine d'Amsterdam, d'où elle a passé dans les différens jardins de l'Europe, et il y a environ quarante ans qu'on la cultive à Paris, au Jardin du Roi; nous l'avons vue aussi chez M. Cels. On la multiplie de graines semées au printemps, sur couche tiède et sous cloche. Le plant qui en provient, et qu'il faut conserver pendant l'hiver dans une bonne orangerie, fleurit en août, septembre et octobre de la deuxième année. La plante n'est le plus souvent que bisannuelle; elle périt après avoir fleuri. On la plante en pot dans un mélange de terreau de bruyère et de terre franche. Ses fleurs

sont inodores le matin ; au milieu du jour elles ont une odeur aromatique forte , presque nauséuse , laquelle s'adoucit le soir et se change en un parfum agréable.

La tige de l'Hébenstrète dentée est haute d'un pied à dix-huit pouces , divisée en rameaux cylindriques , pubescens , redressés , garnis de feuilles éparses , linéaires , aiguës , très-étroites , légèrement ciliées dans leur partie inférieure , et munies de chaque côté , dans la supérieure , de deux dents écartées. Ses fleurs sont blanches , marquées d'une tache d'un rouge orangé , nombreuses , imbriquées et disposées au sommet des rameaux en un épi long de deux à trois pouces. Chacune de ces fleurs est sessile dans l'aisselle d'une bractée lancéolée , semi-embrassante , opposée au calice qui est monophylle , membraneux , oblong , moitié plus court , fendu en dessous dans toute sa longueur , et découpé à son sommet en deux dents courtes et obtuses. La corolle est monopétale , tubulée inférieurement , fendue jusqu'à moitié en son côté inférieur , ayant son limbe tourné du côté opposé , formant une seule lèvre supérieure , partagée en quatre lobes à peu près égaux. Les étamines , au nombre de quatre , dont deux plus courtes , ont leurs filamens insérés au bord du tube de la corolle , un peu coudés dans leur partie supérieure , terminés par des anthères allongées , adnées sur le côté de l'extrémité coudée. L'ovaire est ovale-oblong , surmonté d'un style subulé , un peu arqué , terminé par un stigmate simple. Le fruit est une petite capsule à deux loges monospermes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 340.

Fig. 1. La corolle étalée et les étamines. Fig. 2. L'ovaire , le style et le stigmate.
Fig. 3. Le calice et la bractée qui lui est opposée.



P. densa var.

Hebenstretia dentata

See page 100

VOLKAMIER A FEUILLES DE TROENE. *VOLKAMERIA LIGUSTRINA.* 5

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx tubulosus, 5-fidus vel subinteger. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo 5-partito, subæquali, patente. Stamina didynamica, exserta. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 2-fido. Bacca foeta nuce geminâ, utràque 2-loculari, 2-sperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VOLKAMERIA foliis ovato-lanceolatis, integerrimis; petiolis, pedunculis, calycibusque pubescentibus; corymbis terminalibus.

VOLKAMERIA ligustrina. JACQ. *Collect. Suppl.* p. 118. t. 5. f. 2. — WILLD. *Spec.* 3. p. 583. — POIR. *Dict. Enc.* 8. p. 689.

LES espèces de ce genre sont des arbres ou des arbrisseaux exotiques, et pour la plupart naturels aux climats chauds de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique. Leur nom générique *Volkameria* vient de celui d'un botaniste allemand.

Le Volkamier à feuilles de troène est originaire de l'île de France. Depuis vingt ans et plus on le cultive au Jardin du Roi, à Paris, où jusqu'à présent il n'a point encore donné de fruits à maturité. On le plante en pot dans de la terre à oranger, et on le tient dans la serre chaude pendant l'hiver. On le multiplie de marcottes et de boutures; ces dernières doivent être faites sur couche et sous cloche. Ses fleurs paraissent en septembre, octobre et novembre.

Cette espèce forme un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, dont la tige est cylindrique, revêtue d'une écorce grisâtre, et divisée, dans sa partie supérieure, en rameaux glabres, garnis de feuilles ovales-lancéolées, opposées ou quelquefois ternées, lisses des deux côtés, luisantes et d'un vert assez foncé en dessus, plus pâles en dessous, portées sur des pétioles légèrement pubescens ainsi que les

pédoncules et les calices. Les fleurs, d'un blanc terne, de grandeur médiocre, inodores, sont disposées, au sommet des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules rameux, formant dans leur ensemble un corymbe terminal. Le calice est monophylle, tubulé, à cinq dents à peine distinctes, souvent à demi fendu d'un seul côté, et moitié plus court que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, infundibuliforme, à limbe partagé en cinq découpures ovales-oblongues, ouvertes et souvent réfléchies en dehors. Les étamines, au nombre de quatre et didynames, ont leurs filamens insérés dans la partie supérieure du tube de la corolle, et terminés par des anthères ovales-oblongues, brunâtres, saillantes hors du tube. L'ovaire est supérieur, ovale-arrondi, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate bifide. Nous n'avons pas vu le fruit; mais, selon le caractère assigné aux autres espèces de ce genre, c'est une baie presque sèche, contenant deux petits noyaux biloculaires qui renferment une graine dans chacune de leurs loges.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 341.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa longueur et développée afin de faire voir l'insertion des étamines. Fig. 2. Le calice, le style et le stigmate. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



Pl. rar. Pina!

Pl. rar. Pina!

Wilkammeria ligustrina.

ANDROMEDA EN ARBRE. *ANDROMEDA* *ARBOREA.* †

Décandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx minimus, profondè 5-fidus. Corolla 1-petala, campanulata vel globosa, 5-fida; laciniis reflexis. Stamina 10, non exserta. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 5-locularis, 5-valvis; loculis polyspermis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANDROMEDA foliis ovato-oblongis, acuminatis, denticulatis; racemis secundis, paniculatis; corollis rotundato-ovatis, subpubescentibus.

ANDROMEDA arborea. LIN. *Spec.* 565. — WILLD. *Spec.* 2. p. 612. — LAM. *Dict. Enc.* 1. p. 158. — MICH. *Arb. Amer.* 3. p. 222. t. 7. — *Bot. Magaz.* t. 905.

ANDROMEDA arborea, foliis oblongo-ovatis integerrimis, floribus paniculatis nutantibus, racemis simplicissimis. GRON. *Virg.* 48.

Frutex foliis oblongis acuminatis, floribus spicatis uno versu dispositis. CATESB. *Carol.* 1. p. 71. t. 71.

DANS son pays natal et dans les vallons fertiles situés au bas des hautes montagnes, cet arbre s'élève à cinquante ou soixante pieds, et son tronc acquiert douze à quinze pouces de diamètre. C'est la seule espèce du genre nombreux auquel il appartient, qui atteint de si grandes dimensions; car la plupart des autres *Andromedas* ne sont que des arbrisseaux qui excèdent rarement quatre à six pieds de hauteur. Il croît naturellement dans la Géorgie, la Caroline et la Virginie, principalement sur les bords escarpés des rivières qui prennent naissance dans les montagnes. Il supporte bien des froids plus forts que ceux des lieux où il est naturel; car M. F. A. Michaux en a vu un individu, de dix-huit pieds de hauteur, planté à New-York, où les hivers sont plus rigoureux qu'en France. Ses feuilles, qui ont une saveur acide très-marquée, lui ont fait donner par les Anglo-Américains le nom

de *Sorrel-Tree*, arbre à l'oscille, et les habitans du pays l'emploient avec le sulfate de fer pour teindre les laines en noir.

L'*Andromeda* en arbre a été introduit en Angleterre en 1752 ; mais il n'y a guères qu'une vingtaine d'années qu'il est cultivé en France, et il n'y forme encore qu'un arbrisseau d'une taille médiocre ; l'individu que nous avons vu dans le jardin de M. Boursault, et que nous croyons être le plus beau de ceux de la même espèce qu'on puisse voir dans les jardins de la capitale, n'a pas plus de sept pieds de hauteur, et, comme ses branches sont nombreuses et très-étalées, il ne paraît pas devoir jamais prendre une grande élévation. On plante cette espèce en pleine terre de bruyère et à l'exposition du nord. Comme elle ne donne point de fruits à maturité, on ne peut la multiplier que de marcottes ou de graines venues d'Amérique. Ses fleurs paraissent en août et septembre.

La tige de l'*Andromeda* en arbre est recouverte d'une écorce épaisse, crevassée, et elle se divise en branches et en rameaux menus, étalés, garnis de feuilles alternes, ovales-oblongues, acuminées, finement dentées, pétiolées, velues dans leur jeunesse, parfaitement glabres et d'un vert gai quand elles ont acquis tout leur développement. Les fleurs sont blanches, assez petites, très-nombreuses, pédonculées, tournées d'un seul côté, et disposées, au sommet des rameaux, en plusieurs grappes grêles, longues de trois à cinq pouces, formant dans leur ensemble une large panicule. L'axe des fleurs, les calices et les pédoncules sont revêtus d'un duvet très-court, et ces derniers sont munis de deux bractées très-petites. Le calice est court, découpé profondément en cinq divisions pointues. La corolle est monopétale, en grelot, quatre fois plus grande que le calice, découpée à son bord en cinq dents obtuses, réfléchies en dehors. Les étamines, au nombre de dix, sont plus courtes que la corolle, insérées au réceptacle ; leurs filamens portent des anthères oblongues, à deux loges s'ouvrant dans leur partie supérieure par une fente placée au côté externe. L'ovaire est globuleux, velu, surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule à cinq valves et à cinq loges, renfermant chacune plusieurs graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 342.

Fig. 1. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate, vus à la loupe. Fig. 2. Une étamine vue de même.



Andromeda arborea

Andromeda

BURSARIA ÉPINEUX. *BURSARIA SPINOSA*. 5

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Pittosporées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, deciduus. Corolla 5-petala, sub receptaculo inserta. Stamina 5, petalis alterna. Ovarium superum, receptaculo globoso impositum; stylo brevi; stigmatè simplici. Capsula 2-locularis, polysperma; seminibus basi internæ loculorum affixis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BURSARIA ramis spinosis; foliis oblongis, sparsis, glaberri-
mis; floribus racemoso-paniculatis.*

BURSARIA spinosa. CAVAN. *Icon. Rar.* 4. p. 30. t. 350. — *Bot. Mag. t.* 1767.

ITEA spinosa. ANDREW. *Rep. Bot. t.* 314.

LE *Bursaria épineux* est originaire de la Nouvelle-Galles du Sud dans la Nouvelle-Hollande, et il a été introduit en Angleterre vers 1795; on ne le possède en France que depuis sept à huit ans. Nous l'avons vu chez M. Boursault et chez M. Noisette. On le plante en pot et en terre de bruyère, et on le rentre dans l'orangerie pendant l'hiver. Il fleurit en août, septembre, octobre, et il se multiplie de marcottes.

Cette espèce est un arbrisseau de quatre à cinq pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux nombreux, un peu étalés, grêles, brunâtres, chargés d'épines menues, très-acérées, et garnis de feuilles oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, éparses, glabres, luisantes et d'un vert assez foncé. Les fleurs sont blanches, petites, nombreuses, disposées en grappes paniculées, placées à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice est formé de cinq folioles ovales-lancéolées, caduques. La corolle est composée de cinq pétales ovales-oblongs, trois fois plus longs que le calice, insérés à la base du réceptacle, alternes avec les folioles du calice, et ouverts en rose. Les étamines, au nombre de cinq,

ont leurs filamens de la même longueur que les pétales , alternes avec eux , également insérés au réceptacle , et terminés par des anthers cordiformes , aiguës. L'ovaire est supérieur , oblong , triangulaire , rétréci à sa base et à son sommet , porté sur un réceptacle globuleux , et surmonté d'un style très-court , terminé par un stigmate simple. Cet ovaire est à deux loges qui contiennent chacune plusieurs ovules attachés à leur base interne. Nous n'avons pas vu le fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 343.

Fig. 1. Le calice , une étamine , l'ovaire , le style et le stigmate ; le tout vu à la loupe.



P. Bessa pinx.

Barros sculp.

Bursaria spinosa.



DILLWYNIA A FEUILLES DE MYRTE. *DILLWYNIA MYRTIFOLIA.* †

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*, 2-*labiatus*. Corolla *papilionacea*; *vexilli lamina latior quàm longa*. Stamina 10, *distincta*. Ovarium *superum*; *stylo reflexo*; *stigmatè obtuso*, *pubescente*. Legumen *ventricosum*, *subdispermum*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DILLWYNIA foliis oblongo-lanceolatis, acutis, oppositis; floribus axillaribus.

DILLWYNIA myrtifolia. SMITH, in LIN. Soc. *Transact.* 9. p. 263. — *Bot. Mag. t.* 1274.

DILLWYNIA obovata. LABILL. *Nov. Holland.* 1. p. 110. t. 140. — POIR. *Dict. Enc.* 8. p. 448.

EUTAXIA myrtifolia. BROWN. in *Ait. Hort. Kew. ed.* 2. vol. 3. p. 16.

LES plantes de ce genre sont originaires de la Nouvelle-Hollande; celle qui fait le sujet de cet article est cultivée en Angleterre depuis 1803, et c'est de ce pays qu'elle a été transportée dans nos jardins quelques années après. On la plante en pot dans de la terre de bruyère, et on la multiplie de marcottes. En hiver on la place dans la serre tempérée. Elle fleurit au mois de mai. Nous l'avons vue chez M. Cels.

Le *Dillwynia* à feuilles de myrte est un arbrisseau de quatre à six pieds de hauteur, dont la tige se divise en rameaux nombreux, épars ou opposés, glabres, un peu grêles, garnis de feuilles nombreuses, opposées, oblongues-lancéolées, acuminées, portées sur de très-courts pétioles qui se prolongent au delà de leur insertion en une côte

saillante sur les rameaux , ce qui fait paraître ceux-ci légèrement quadrangulaires. Les fleurs sont jaunes , mêlées d'un peu de rouge , assez petites , pédonculées , solitaires ou deux ensemble dans les aisselles des feuilles , et disposées dans la partie moyenne des rameaux. Le calice est monophylle , découpé environ jusqu'à moitié en cinq dents inégales , partagées en deux lèvres , dont la supérieure formée de deux dents plus larges. La corolle est papilionacée ; l'étendard , arrondi , échancré , est plus large que long et plus grand que les ailes et la carène. Les étamines , au nombre de dix , ont tous leurs filaments libres , subulés , terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est supérieur , oblong , velu , surmonté d'un style cylindrique , réfléchi , terminé par un stigmate obtus , pubescent ; cet ovaire ne nous a paru contenir qu'un seul ovule. Nous n'avons pas vu le fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 344.

Fig. 1. La corolle divisée en ses différentes parties , l'étendard , les deux ailes et la carène ; le tout de grandeur naturelle. Fig. 2. Les étamines vues à la loupe. Fig. 3. Le calice vu de même.



P. Boeckl Pinx.

Deless. Alp.

Dillwynia myrtifolia

PITCAIRNE VERTE ET BLEUE. *PITCAIRNIA*
DISCOLOR. 4

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Broméliacées*.

.....

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus , persistens. Corolla 3-petala , marcescens , calyce duplò longior ; petalis basi interiori squamulá auctis. Stamina 6. Ovarium inferum ; stylis 3 , in unum coalitis ; stigmatibus totidem , distinctis vel in caput ovato-oblongum spiraliter convolutis. Capsula 3-ocularis ; seminibus numerosis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

PITCAIRNIA foliis oblongo-lanceolatis , canaliculatis , subfarinosis , vix denticulatis ; floribus paniculatis ; bracteis glabris , purpurascens ; corollis virescentibus , apice azureis.

DEPUIS quarante et quelques années que la première plante de ce genre a été découverte , plusieurs espèces nouvelles sont venues successivement l'augmenter , de manière qu'aujourd'hui on en compte dix autres. Toutes ces plantes appartiennent aux contrées chaudes du nouveau continent , et particulièrement au Pérou , aux Antilles. Celle que nous allons décrire est cultivée en France depuis deux ans , et elle a fleuri pour la première fois dans une des serres chaudes de M. Noisette , au mois de décembre de l'année dernière (1820).

Les racines de la Pitcairne verte et bleue sont fibreuses , vivaces ; elles donnent naissance à un faisceau de vingt et quelques feuilles oblongues-lancéolées , élargies et semi-engainantes à leur base , pliées en gouttière , à peine denticulées , glabres , d'un vert gai , couvertes d'une poussière très-fine et peu abondante. Du milieu de ces feuilles s'élève une tige cylindrique , droite , glabre , d'un vert rougeâtre , haute de douze à quinze pouces , garnie de plusieurs feuilles lancéolées , très-aiguës , d'un rouge pourpre , les inférieures appliquées con-

tre la tige , et les supérieures , qui tiennent lieu de bractées , lâches et même pendantes. Les fleurs sont disposées , de la partie moyenne au sommet de la tige , en une panicule lâche et très-étalée ; les inférieures portées sur des pédoncules bifurqués ou trifurqués et accompagnées de longues bractées ; les supérieures sessiles , à bractées très-courtes. Le calice est formé de trois folioles oblongues , aiguës , droites et serrées contre les pétales , d'un vert très-pâle excepté au sommet qui est bleuâtre. La corolle est composée de trois pétales allongés , égaux , droits et rapprochés dans leur partie inférieure , ouverts dans la supérieure , moitié plus grands que le calice , marcescens , verdâtres dans la plus grande partie de leur longueur , obtus , échancrés à leur extrémité , et d'un bleu clair. Les étamines , au nombre de six , ont leurs filamens de la longueur des pétales , insérés au-dessous d'eux sur le haut de l'ovaire , munis chacun à leur base d'une petite écaille membraneuse , frangée , et terminés par des anthères allongées , vacillantes , à deux loges. L'ovaire est inférieur , presque triangulaire , strié , surmonté d'un style égal aux étamines , creusé de trois sillons , et terminé par trois stigmates verdâtres , lamellés , écartés les uns des autres. Cet ovaire est à trois loges qui contiennent chacune des ovules nombreux , attachés sur deux rangs au bord interne de chaque cloison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 345.

Fig. 1. Un pétale , une foliole du calice et deux étamines de grandeur naturelle. Fig. 2. L'ovaire , le style et les stigmates vus de même. Fig. 3. L'ovaire coupé horizontalement pour faire voir ses loges. La plante entière est vue réduite au tiers de la grandeur naturelle.



Pitcairnia discolor

Pitcairnia discolor

Pitcairnia discolor

INDIGOTIER ATRO-POURPRE. *INDIGOFERA*
ATROPURPUREA. †

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

.....

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx patens, 5-dentatus. Corolla papilionacea; carinâ calcare subulato utrinquè auctâ. Stamina 10, 2-adelpha. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Legumen oblongum, lineare, subcylindricum, polyspermum.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

INDIGOFERA caule fruticoso, stricto; foliis pinnatis, quinque vel sexjugis; foliolis ovatis, pubescentibus; floribus confertis, racemosis.

CETTE espèce d'Indigotier, que nous croyons nouvelle et dont nous ignorons le pays natal, est cultivée au Jardin du Roi, à Paris. Les individus que cet établissement possède proviennent de graines semées il y a sept ou huit ans, et ils ont aujourd'hui trois à quatre pieds de hauteur; ils fleurissent chaque année dans la serre chaude, en septembre et octobre; mais ils n'ont point encore fructifié.

La tige de cette plante est frutescente, droite, roide, divisée dans sa partie supérieure en un petit nombre de rameaux. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec impaire, composées de onze à treize folioles ovales, obtuses, acuminées à leur sommet, légèrement pubescentes et d'un vert peu foncé. Ces feuilles sont munies à leur base de deux petites stipules sétacées, promptement caduques. Les fleurs, d'un pourpre brun, mêlées de pourpre plus clair, sont assez petites, portées sur de courts pédicelles, et rapprochées un grand nombre ensemble sur des grappes simples, placées dans les aisselles des feuilles, et qui ne se développent que successivement, de manière qu'au commencement de la floraison les grappes paraissent presque sessi-

les, et ensuite portées sur de longs pédoncules, lorsque les premières fleurs ont, par leur chute, laissé à nu la partie inférieure du pédoncule commun. Le calice est monophylle, cinq à six fois plus court que la corolle, très-ouvert, découpé à son bord en cinq dents inégales. La corolle est papilionacée, à étendard ovale, redressé, égal aux autres parties et d'une couleur pourpre foncée ; ses ailes sont d'un pourpre vif, oblongues, étendues parallèlement à la carène qui est de la même couleur que l'étendard, et formée par les deux pétales inférieurs connés et creusés en nacelle, munis chacun vers leur base d'un petit prolongement en forme d'éperon obtus. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, à anthères arrondies, comprimées. L'ovaire est supère, cylindrique, grêle, surmonté d'un style courbé en arc et terminé par un stigmate presque globuleux ; cet ovaire renferme une douzaine d'ovules ; nous n'avons pas vu le fruit.



P. Boiss. pinx.

J. G. Smith del.

Indigofera atropurpurea.

GOODIA A FEUILLES DE LOTUS. *GOODIA* *LOTIFOLIA.* †

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-labiatus ; labio superiori 2-lobo , inferiori 3-dentato , subæquali. Corollæ vexillum planum , cordatum. Stamina 10 , 2-adelpha. Ovarium superum. Legumen compressum , pedicellatum , 2-3-spermum.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GOODIA caule frutescente ; foliis petiolatis , ternatis ; foliolis ovatis , glabris ; floribus racemosis , terminalibus.

GOODIA lotifolia. SALISB. *Parad.* 41. — *Bot. Mag. n. et t.* 958.

LES plantes du genre *Goodia* sont originaires de la Nouvelle-Hollande ; celle dont nous allons donner la description a été transportée en Angleterre en 1793 ; mais il n'y a encore que cinq à six ans qu'on la cultive en France. M. Noisette , chez lequel nous l'avons vue , la plante en pot dans de la terre de bruyère et la rentre dans la serre tempérée pendant l'hiver. On la multiplie de marcottes et de graines. Ses fleurs paraissent au mois de mai.

La tige du *Goodia* à feuilles de lotus est grêle , cylindrique , rougeâtre , haute de deux pieds ou environ , divisée , dans sa partie supérieure , en rameaux alternes , garnis de feuilles pareillement alternes , pétiolées , glabres ainsi que toute la plante , composées de trois folioles ovales , un peu cunéiformes à leur base , légèrement acuminées à leur sommet , d'un vert gai en dessus , plus pâles et un peu glauques en dessous. Dans la jeunesse des feuilles il y a à la base de leur pétiole deux stipules linéaires lancéolées , mais elles tombent souvent avant le parfait développement de chaque feuille. Les fleurs , d'un jaune pâle avec une tache rouge à la base de l'étendard , sont pédonculées ,

disposées au nombre de huit à douze au sommet des rameaux, où elles forment une grappe lâche. Le calice est monophylle, partagé en deux lèvres presque égales, dont la supérieure à deux dents élargies, séparées par une échancrure peu profonde, et l'inférieure à trois dents réfléchies en bas. La corolle est papilionacée, à étendard plane, cordiforme, réfléchi en arrière, rétréci en onglet à sa base; les ailes sont oblongues, horizontales, et la carène est formée de deux pétales plus courts que les autres parties, et à onglet très-menu. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, à anthères ovales-arrondies. L'ovaire est supérieur, oblong, comprimé, pédiculé, chargé d'un style subulé, terminé par un stigmate simple. Le fruit est un légume qui contient deux à trois graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 347.

Fig. 1. La corolle partagée en ses différentes parties, l'étendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Les étamines vues à la loupe. Fig. 3. Le calice de grandeur naturelle.



E. Bossa Pinx!

Goodia latifolia.

SÉLAGINE BATARDE. *SELAGO SPURIA*. †

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Verbénacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-5-fidus, inæqualis. Corolla 1-petala; tubo brevi aut filiformi; limbo 5-5-fido. Stamina 4, didynama. Ovarium superum; stylo stigmatique simplicibus. Semina 1-2, calyce tecta.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SELAGO foliis oblongis, sessilibus, basi decurrentibus, apice dentatis; floribus spicatis; spicis fasciculato-corymbosis.

SELAGO spuria. LIN. *Spec.* 877. — WILLD. *Spec.* 3. p. 182. — POIR. *Dict. Enc.* 7. p. 57.

MELAMPYRUM africanum spicatum, foliis angustissimis. BURM. *Afr.* 115. t. 42. f. 3.

PLINE (Liv. 24, Chap. 11) donne le nom de *Selago* à une plante qui nous est inconnue aujourd'hui, parce qu'il n'en a pas laissé de description, et qu'il a seulement dit qu'elle était semblable à la sabine. Au reste les Druides, selon cet auteur, la regardaient comme un préservatif contre toute espèce de mal, et l'on prescrivait de ne la recueillir qu'avec des précautions bizarres et superstitieuses; ainsi il fallait la cueillir sans la couper avec le fer, en se servant de la main droite passée par l'ouverture gauche de la tunique, comme si l'on faisait un larcin. On devait de plus être vêtu de blanc, avoir les pieds nus et lavés, avoir fait des libations de pain et de vin, et enfin l'emporter dans une serviette neuve.

Ce nom de *Selago* a été attribué par les botanistes modernes à plusieurs plantes différentes, et enfin Linné l'a transporté à un genre de végétaux exotiques qui renferme plus de trente espèces, dont celle qui fait le sujet de cet article est cultivée dans les jardins depuis environ quarante ans. Elle est originaire du cap de Bonne-Espérance. On la plante en pot dans un mélange de terre franche légère et de

terreau de bruyère. Pendant l'hiver on la rentre dans l'orangerie. Ses fleurs paraissent en juillet et août.

La tige de la Sélagine bâtarde est frutescente, haute de deux pieds ou environ, divisée en plusieurs rameaux grêles, un peu anguleux, glabres comme toute la plante, garnis de feuilles oblongues, éparses, sessiles, rapprochées les unes des autres, d'un vert gai, dentelées dans leur partie supérieure, entières dans l'inférieure, et un peu décurrentes au delà de leur base. Les fleurs sont nombreuses, très-petites, d'un bleu très-clair, munies chacune d'une bractée à leur base, et disposées en épis serrés, assez courts, rapprochés en faisceau au sommet des rameaux et formant un corymbe d'un joli aspect. Ces fleurs ont une odeur agréable, mais faible, et elles sont munies à leur base de bractées lancéolées-linéaires. Le calice est monophylle, partagé profondément en cinq divisions lancéolées-linéaires, un peu inégales, persistantes. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube grêle, une fois plus long que le calice, et à limbe divisé en cinq découpures, dont deux un peu plus courtes et légèrement velues. Les étamines, au nombre de quatre et didynames, ont leurs filamens insérés dans la partie supérieure du tube et saillans, terminés par des anthères comprimées. L'ovaire est supérieur, ovale, un peu comprimé, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate simple, aigu. Cet ovaire nous a paru être à deux loges contenant chacune deux ovules, ce qui ne s'accorderait pas avec le caractère des autres plantes de ce genre, les auteurs attribuant à celles-ci une ou deux graines nues, enveloppées par le calice persistant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 348.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa longueur, et ouverte pour laisser voir les étamines; le tout vu à la loupe. Fig. 2. Une fleur entière un peu moins grossie. Fig. 3. Le pistil vu à la loupe. Fig. 4. Le calice et la bractée qui est à sa base, vus à la loupe. *N. B.* Cette dernière figure ne représente que trois divisions au calice; elle est imparfaite sous ce point: elle devrait en faire voir cinq.



P. deca Pinc.

Linnaeus

Selago spuria

DIONÉE ATTRAPE-MOUCHE. *DIONÆA MUSCIPULA*. ۷

Décandrie-Monogynie. Famille des *Caryophyllées* ?

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus , persistens. Petala 5 , disco hypogyno inserta. Stamina 10 , ibidem inserta , corollâ breviora. Ovarium superum , subrotundum , disco cinctum ; stylo persistenti ; stigmatibus orbiculato-plano , fimbriato. Capsula subrotunda , 1-locularis , radiatim disrupta ; seminibus numerosissimis , receptaculo centrali affixis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIONÆA foliis radicalibus , petiolatis , bilobis , ciliatis ; petiolis alatis , glabris ; scapo corymbifero.

DIONÆA muscipula. ELLIS in *Nov. Act. Upsal.* 1. p. 98. t. 8. — LIN. *Mant.* 258. — LAM. *Dict. Enc.* 2. p. 285. — LAM. *Illust.* t. 362. — WILLD. *Spec.* 2. p. 574. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 785. — VENT. *Hort. Malm.* t. 29.

MONSIEUR de Jussieu n'a point déterminé l'ordre naturel de la Dionée ; il l'a laissée à la fin de son *Genera* dans les *Plantæ incertæ sedis* , avec l'indication de son affinité douteuse avec le *Drosera* ; mais , dans ce dernier , les graines adhèrent aux parois des valves , tandis que dans la Dionée elles sont attachées à un placenta central. Il y a d'ailleurs de grands rapports dans la nature de la végétation de ces deux plantes. Ventenat n'a pas cru non plus qu'on pût placer la Dionée dans aucun ordre connu , et il paraissait porté à la regarder comme formant le type d'une nouvelle famille. Sans prétendre donner notre manière de voir comme la meilleure , nous croyons qu'il existe dans les différentes parties de la fructification de la Dionée , assez de rapports de conformation avec les premières sections des caryophyllées pour la rapprocher des plantes de cette famille.

La Dionée attrape-mouche est originaire des lieux humides et marécageux de la Caroline où elle a été découverte par le docteur Solander , le même qui fit ensuite le voyage autour du monde avec Cook et Banks. On la cultive en Europe depuis 1768 ; mais elle est très-dif-

ficile à conserver. On l'a perdue plusieurs fois depuis son introduction, et il a fallu, pour la posséder de nouveau, la faire revenir vivante de son pays natal. Nous l'avons vue chez M. Cels qui la tient en serre chaude, où elle fleurit en avril ou mai ; elle peut passer en serre tempérée, et elle ne donne alors ses fleurs qu'en juin. On la plante dans de la terre tourbeuse, et on tient plongé dans une terrine pleine d'eau le pot dans lequel elle est. On la multiplie par la séparation des nouvelles rosettes de feuilles, et plus difficilement par les graines lorsqu'on peut les obtenir à maturité.

Les feuilles de cette plante présentent un phénomène très-curieux ; elles sont douées d'une irritabilité telle que si l'on touche leur surface supérieure avec une épingle, ou si un insecte vient à se poser dessus, les deux lobes dont elles sont composées se ferment aussitôt en s'approchant l'un de l'autre et en croisant les cils qui les bordent ; de sorte que dans le cas où cela arrive par la présence d'une mouche ou autre insecte, le petit animal est retenu tant qu'il se débat, souvent jusqu'à ce qu'il périsse, et ce n'est que quelque temps après qu'il a cessé de se mouvoir que les feuilles se rouvrent. Le changement subit de température, le souffle d'un vent fort, produisent le même phénomène pendant un espace de temps plus ou moins long, selon l'impression plus ou moins vive que la plante a éprouvée.

La racine de la Dionée attrape-mouche est écailleuse, un peu fibreuse, vivace ; elle produit de son collet une touffe de feuilles étalées en rosette, arrondies, un peu concaves, à deux lobes, d'un vert gai, munies en leurs bords de cils roides, recouvertes en dessus de poils glanduleux, rougeâtres, et de quelques soies roides. Ces feuilles sont portées sur des pétioles ailés, cunéiformes et trois fois plus longs qu'elles-mêmes. Du milieu de la rosette qu'elles forment, s'élève une hampe cylindrique, glabre, droite, haute de six à sept pouces, terminée à son sommet par six à dix fleurs blanches, disposées en corymbe, et portées chacune sur un pédoncule muni à sa base d'une petite bractée pointue. Le calice, moitié plus court que la corolle, est formé de cinq folioles oblongues, persistantes. La corolle est composée de cinq pétales ovales-oblongs, ouverts en rose, alternes avec les folioles calicinales, portés sur un disque adhérent à la base du calice et à celle de l'ovaire. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens en alène, insérés comme la corolle, terminés par des anthères arrondies, à deux loges s'ouvrant latéralement. L'ovaire est supérieur, arrondi, creusé de dix sillons, entouré à sa base par un disque saillant, surmonté d'un style cylindrique, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate plane, frangé. Le fruit est une capsule orbiculaire, déprimée, à cinq angles arrondis, entourée par le calice, surmontée du style persistant, et formée d'une seule loge qui ne s'ouvre point en valves distinctes, mais se déchire par plusieurs fentes, et contient des graines noires, nombreuses, très-petites, ovales-pointues, attachées à un placenta central.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 349.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La capsule entourée par le calice persistant. Fig. 3. Une graine vue à la loupe.



D. muscipula

Dionaea muscipula

CABRILLET A FEUILLES LARGES. *EHRETIA* *LATIFOLIA.* †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*, *persistens*. Corolla 1-*petala*, *campanulata*, 5-*loba*.
Stamina 5. Ovarium *superum* : *stylo simplici* ; *stigmatibus duobus*.
Bacca 4-*locularis* ; *loculis 1-spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

EHRETIA foliis ovatis, *acutis*, *serratis*, *scabris* ; *floribus cymosis*, *terminalibus axillaribusque*.

LE Cabrillet à feuilles larges est cultivé depuis sept à huit ans par M. Noisette qui n'a pu nous apprendre quelle était la patrie de cette plante. Il tient d'ailleurs celle-ci en serre chaude pendant toute la mauvaise saison, et il la multiplie de boutures et de marcottes. Ses fleurs paraissent en avril.

La tige de cette espèce est frutescente, haute de deux pieds ou plus, légèrement pubescente, divisée en un petit nombre de rameaux garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, dentées en scie, glabres, rudes au toucher, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont blanches ou teintées d'une très-légère nuance purpurine, disposées vingt ou plus ensemble par bouquets corymbiformes, portés sur des pédoncules assez courts, et disposés à l'extrémité de la tige ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice est monophylle, à cinq divisions persistantes, moitié plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale, campanulée, à limbe partagé au delà de moitié en cinq découpures ovales, obtuses. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens plus courts que la corolle, insérés à sa base, alternes avec ses divisions, et ils portent des anthères ovales, vacillantes, à deux loges. L'ovaire est supérieur, globuleux,

surmonté d'un style cylindrique de la longueur des étamines, terminé par deux stigmates. Nous n'avons pas vu le fruit; ce doit être, d'après le caractère assigné par les auteurs aux autres espèces de ce genre, une baie à quatre loges monospermes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 35o.

Fig. 1. La corolle fendue perpendiculairement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates.



J. Bossé pinx.

Baron de Schöler

Chrotia latifolia

CACTIER ÉCLATANT. *CACTUS SPECIOSISSIMUS*. †

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Opuntiaccées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx urceolatus aut tubulosus, squamis numerosis sæpè imbricatis tectus. Petala numerosa, basi coalita, multiplici serie disposita, interiora majora. Stamina numerosa, pariter basi coalita. Ovarium inferum; stylo longo; stigmatè multifido. Bacca umbilicata, 1-locularis, polysperma; seminibus in pulpâ nidulantibus.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CACTUS procumbens, quadrangularis; angulis sinuato-dentatis.
CACTUS speciosissimus. DESF. *Catal. Hort. Par. ed. 2. p. 192.*

PLUSIEURS espèces de Cactiers sont remarquables par la beauté de leurs fleurs; tels sont entre autres le *Cactus peruvianus* et le *Cactus grandiflorus*, et ce dernier joint même à la grandeur de ses fleurs un parfum exquis. Le *Cactus speciosissimus* est privé de ce dernier avantage, et ses fleurs sont moins grandes; mais il l'emporte sur les plus belles espèces connues jusqu'à présent, par l'éclat de ses pétales qui sont du rouge le plus magnifique et le plus brillant, et qui ont l'avantage de rester quatre à cinq jours ouverts, tandis que dans le *Cactus grandiflorus* les fleurs n'ont une existence que de quelques heures, s'ouvrant environ une heure avant le coucher du soleil, et se fermant une ou deux heures après son lever.

Le Cactier éclatant est originaire des contrées chaudes de l'Amérique méridionale, et connu seulement depuis quelques années. Nos jardins s'en sont enrichis en 1816; nous l'avons vu au Jardin du Roi et chez MM. Boursault, Bicquelin, Cels, Noisette. Il fleurit en juin et juillet. On le multiplie facilement de boutures. Jusqu'à présent on l'a conservé pendant l'hiver dans la serre chaude; mais peut-être qu'il pourra passer dans la serre tempérée ou même dans l'orangerie. A ce sujet nous ferons observer ici que le Cactier rose (*Cactus speciosus*), dont nous avons déjà parlé dans cet ouvrage, vol. 4, n^o. 241, n'a pas du tout besoin de la serre chaude; il suffit seulement que pendant l'hiver il soit au sec et à l'abri de la gelée. Nous en avons conservé un

pied qui n'a nullement souffert, durant l'hiver de 1820, dans une chambre où, pendant plusieurs jours de suite, nous avons trouvé, le matin, le thermomètre à un quart de degré, ou tout au plus, à un demi-degré au-dessus du terme de la congélation.

La tige du Cactier éclatant est divisée, dès sa base, en rameaux charnus, glabres, tétragones et quelquefois trigones, longs de trois à quatre pieds et peut-être beaucoup plus, redressés seulement dans leur jeunesse où ils sont rougeâtres; mais quand ils ont pris plus d'accroissement, ils deviennent d'un vert gai, restent couchés et ils ont besoin d'être soutenus pour s'élever. Ces rameaux ont leurs angles très-saillans, sinués, dentés, dépourvus de feuilles, garnis seulement sur leurs dents, qui sont obtuses, d'une touffe arrondie, composée de poils très-courts et très-serrés, du milieu desquels sortent dix à vingt épines subulées, très-acérées et longues de quatre à huit lignes. Les fleurs sont éparses sur les rameaux, sessiles sur leurs dentelures, larges de cinq à six pouces, d'un rouge magnifique. Leur calice est monophylle, tubuleux, charnu, garni extérieurement de plusieurs petites écailles, et partagé à son bord en 15 à 16 découpures lancéolées, sur deux rangs, de la même couleur que les pétales, mais plus courtes. La corolle est composée d'environ trente pétales lancéolés, disposés sur plusieurs rangs et attachés dans la partie supérieure du tube du calice; ces pétales sont d'un rouge brillant, dont les yeux peuvent à peine supporter l'éclat, et qui varie par nuances insensibles du ponceau au pourpre. Les étamines sont très-nombreuses, insérées sur plusieurs rangs immédiatement au-dessous des pétales; leurs filamens, filiformes, un peu plus courts que la corolle, sont aussi d'un rouge un peu plus clair, inclinés sur la partie inférieure de la fleur, et terminés par des anthères oblongues, blanchâtres. L'ovaire est inférieur ou adhérent au calice, oblong, cylindrique, surmonté d'un style simple, de la même couleur que les filamens, égal à eux en longueur, et divisé à son sommet en plusieurs lanières terminées chacune par un stigmate. L'ovaire est à une seule loge, renfermant des ovules très-nombreux, très-petits, attachés chacun par un cordon ombilical assez long, et fixés dans toute l'étendue de la paroi interne. Nous n'avons pas vu le fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 351.

Un rameau représenté un peu moins que moitié de la grandeur naturelle.



Flora Pinx.

Bot. Pinx.

Cactus speciosissimus



RONCE A FEUILLES DE ROSIER. *RUBUS*
ROSÆFOLIUS. 5

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées.*

~~~~~

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx patens, 5-fidus. Corolla 5-petala. Stamina numerosa, brevia, calyci inserta. Ovaria supera, numerosa. Semina totidem baccata, suprà receptaculum commune densè collecta in baccam compositam.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RUBUS foliis pinnatis quinatisque, glabris; caule fruticoso, petiolis pedunculisque aculeatis; floribus terminalibus, subsolitariis.*

*RUBUS rosæfolius.* SMITH, *Icon.* 3. t. 60.

*RUBUS rosæfolius*  $\beta$  *coronarius.* SIMS, *Bot. Mag.* vol. 43. t. 1785.

LA plupart des Ronces sont des arbrisseaux à rameaux sarmenteux, armés d'aiguillons. Tout le monde connaît la Ronce frutescente (*Rubus fruticosus*) si commune dans nos haies et nos buissons, dont les fruits noirâtres, appelés mûres sauvages ou mûres à poux, sont négligés et laissés aux enfans des campagnes, quoique, lorsqu'ils ont atteint leur parfaite maturité, leur saveur soit assez agréable. La framboise, plus recherchée parce qu'elle est plus parfumée, appartient au même genre. On la cultive avec soin pour se procurer ses fruits qui, dans la saison où ils paraissent, se servent sur les meilleures tables, et qu'on emploie le plus communément avec les autres fruits rouges, les groseilles, les fraises, etc., pour faire des ratafias, des confitures, des gelées, des sirops. Les fleurs du framboisier sont d'ailleurs assez petites, peu remarquables, et ne peuvent servir à l'ornement des jardins. Il faut donc laisser cette espèce à ceux qui préfèrent les jouissances du goût à celles de la vue, et nous offrirons la Ronce à feuilles de rosier aux personnes pour lesquelles les jolies fleurs ont plus de charme.

Cette Ronce est originaire de l'île de France ; elle a été introduite en Angleterre en 1811, et chez nous en 1815. Nous l'avons vue chez M. Cels et chez M. Noisette. Ses fleurs, qui ressemblent à certaines variétés de la rose blanche, se succèdent les unes aux autres pendant presque toute l'année ; il n'y a que les froids qui arrêtent leur développement. On plante cette espèce en pot afin de la rentrer dans la serre tempérée pendant l'hiver, et on la multiplie de marcottes.

La tige de la Ronce à feuilles de rosier est divisée en rameaux sarmenteux, légèrement pubescens, chargés de quelques aiguillons épars et droits, garnis de feuilles alternes, ailées, composées le plus ordinairement de sept folioles ovales-lancéolées, dentées, glabres en dessus, un peu luisantes en dessous, portées sur un pétiole commun, pubescent, hérissé de quelques aiguillons et muni à sa base de deux stipules lancéolées-linéaires. Les feuilles supérieures des rameaux n'ont souvent que cinq folioles et la dernière n'en a même que trois. Les fleurs sont blanches, larges de deux pouces ou environ, légèrement et agréablement odorantes, portées une ou deux ensemble, à l'extrémité des rameaux, sur des pédoncules assez courts. Leur calice est monophyllé, persistant, ouvert, à cinq divisions profondes, lancéolées, prolongées en une longue pointe subulée. La corolle, dans la variété à fleurs doubles, la seule que nous ayons vue, est composée de quarante à cinquante pétales insérés sur le calice et sur plusieurs rangs. Les étamines, en nombre beaucoup plus grand que les pétales, et près de deux fois plus courtes qu'eux, ont leurs filaments insérés sur le calice, au-dessous des pétales, et terminés par des anthères ovales, à deux loges. Les ovaires, très-nombreux, sont réunis en tête arrondie, sur un réceptacle commun, peu élevé au centre de la fleur ; chacun d'eux est un peu comprimé, oblique, surmonté d'un style filiforme, à stigmate simple. Nous n'avons pas vu le fruit.



T. Bosc. 1818

*Rubus Rosaefolius.*



## ORCHIS DE ROBERT. *ORCHIS ROBERTIANA*. 2

Gynandric-Diandrie. Famille des *Orchidées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-phyllus ; foliolo superiore fornicato. Corolla 3-petala ; petalis duobus æqualibus ; tertio (labello) cæteris majori , basi sub-  
tus calcarato. Antheræ 2 , subterminales , stylo adnatæ , 1-loculares.  
Ovarium inferum ; stylo crasso. Capsula 1-locularis , 3-valvis ,  
polysperma.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ORCHIS* bulbis subrotundis ; foliis ovatis ; spicâ oblongâ ; labello tripartito , lobo intermedio bifido , laciniis omnibus oblongis obtusis-  
que ; calcare ovario subtriplo brevioris ; bracteis flore longioribus.

*ORCHIS* Robertiana. LOIS. *Flor. Gall.* 606. *Tab.* 21.

*ORCHIS* longibracteata. BIVONA-BERNARDI , *Sicul. Pl. Cent.* 1.  
*p.* 57. *t.* 4.

C'EST à leur racine , formée le plus souvent de deux tubercules arrondis , que les Orchis doivent leur nom qui vient du mot grec ορχις , qui veut dire testicule , et cette conformation remarquable a donné lieu aux fables dont ces plantes ont été l'objet parmi les anciens , qui les regardaient comme ayant la propriété de stimuler et de donner une vigueur toujours nouvelle aux organes génitaux. On poussa le raffinement sur les Orchis jusqu'à supposer dans leurs tubercules des qualités directement opposées. Les magiciennes de Thessalie faisaient prendre le tubercule nouveau , qui est toujours ferme et arrondi , pour allumer les feux de l'amour , qu'elles prétendaient au contraire éteindre avec celui de l'année précédente , déjà flétri et desséché ( Dioscor. liv. 3. chap. 124 ). On croyait aussi que le tubercule nouveau , mangé par un homme , faisait engendrer des mâles ; et l'autre des filles , si une femme le mangeait.

Les tubercules des Orchis sont encore aujourd'hui très-estimés , comme aphrodisiaques , dans la Perse et dans tout l'Orient , où on les emploie à préparer le salep. Il est vrai qu'on leur associe ordinairement divers aromates , auxquels appartient sans doute tout l'effet qu'on attribue à ces tubercules qui , entièrement composés de fécule amylicée et de mucilage , ne sont que nutritifs , et ne peuvent être de quelque utilité que sous ce rapport.

Les Persans et les Turcs font un usage habituel du salep dans leurs repas ; c'est

une des substances végétales qui , sous un volume peu considérable , fournissent le plus de parties nutritives ; aussi les Orientaux manquent rarement de s'en approvisionner dans leurs voyages. Un homme est suffisamment nourri pendant un jour avec une once de salep et autant de gelée animale dissoute dans quatre livres d'eau , en sorte que deux livres de chacune peuvent lui suffire pendant un mois.

On nous apporte le salep d'Orient par la voie du commerce ; mais Geoffroy a fait connaître (*Mém. de l'Acad. des Sc.* 1740. p. 99.) les procédés convenables pour faire avec les tubercules de nos Orchis indigènes , un salep absolument semblable à celui de Perse et tout aussi bon.

Les Orchis sont assez rebelles à la culture , car la beauté et la singularité de la plupart les eût sans doute fait passer depuis long-temps dans nos jardins , tandis qu'on ne les y voit que bien rarement. Ils ont besoin de soins particuliers qu'on ne paraît pas leur avoir donnés jusqu'à présent. Il faut ne remuer ces plantes que le plus rarement possible ; les planter dans une terre franche légère , à une exposition un peu ombragée , et leur consacrer une place qu'on ne bêche jamais , mais qu'on se contente de tenir propre en enlevant les mauvaises herbes toutes les fois qu'elles sont trop multipliées. Les Orchis qui nous viennent du midi , comme l'espèce décrite plus bas , doivent être plantés en pot dans de la terre de bruyère et rentrés dans l'orangerie pendant l'hiver. C'est ainsi que M. Biquelin a réuni dans son jardin plusieurs jolies espèces d'Orchis , et c'est chez lui que nous avons vu , au mois d'avril de cette année , fleurir l'Orchis auquel nous avons donné le nom de M. Robert , directeur du jardin de la marine à Toulon , zélé botaniste qui a enrichi la Flore de France de beaucoup d'espèces découvertes par lui en Provence ; au nombre desquelles il faut mettre l'Orchis qui porte son nom , et qu'il a trouvé , il y a 16 ans , sur les collines des environs de la ville qu'il habite.

La racine de cette espèce est composée de deux tubercules arrondis , dont l'un prend de l'accroissement à mesure que celui de l'année précédente se dessèche et périt même après avoir nourri la tige. Celle-ci est haute de huit pouces à un pied , droite , cylindrique , garnie dans sa partie inférieure de trois à quatre feuilles alternes , ovales ou ovales-oblongues , glabres , rétrécies à leur base en un pétiole embrassant. Les fleurs , au nombre de dix à quinze , et même plus , sont disposées en épi terminal , et accompagnées chacune d'une bractée étroite-lancéolée , moitié plus longue que l'ovaire. Le calice est formé de trois folioles ovales-oblongues , conniventes , la moyenne plus particulièrement en voûte , toutes trois d'ailleurs disposées dans la partie supérieure de la fleur. La corolle est composée de trois pétales , dont les deux supérieurs sont verdâtres comme les folioles calicinales , et dont l'inférieur beaucoup plus grand est prolongé à sa base en un éperon au moins moitié plus court que l'ovaire , et a son limbe plane , élargi , d'un pourpre clair , bordé de brun , moucheté de rougeâtre , et partagé en trois lobes oblongs dont le moyen beaucoup plus large est bifide. L'ovaire est inférieur , triangulaire , tordu , surmonté d'un style charnu , convexe en dessus , concave et comme creusé en nacelle dans sa partie interne , portant au bord supérieur de sa cavité , un petit corps blanc , glanduleux , qui est le stigmate. La partie supérieure du style porte , selon les auteurs modernes , une seule anthère à deux loges séparées et adnées sur les côtés du sommet du style ; Linné regardait chacune de ces loges comme une anthère distincte , et nous avons cru devoir suivre cette manière de voir. Nous n'avons pas vu le fruit.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 353.

Fig. 1. Le style du côté de sa face interne , et les anthères ; le tout vu à la loupe.  
Fig. 2. Masse de pollen retirée d'une des anthères : cette masse est pyriforme , grenue , grisâtre , portée sur un pédicule jaunâtre , élastique.



*C. Robertiana*

*Robertiana*

*Cretia Robertiana.*



# NÉFLIER A FEUILLES DE SORBIER. *MESPILUS* *SORBIFOLIA.* †

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées.*

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 5-fidus. Corolla 5-petala. Stamina circiter 20, calyci inserta. Ovarium inferum; stylis stigmatibusque 5. Pomum sphaéroïdeum, 5-loculare; loculis 2-spermis; loculis seminibusque plurimis sæpè abortivis.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MESPILUS caule inermi; foliis pinnatis pinnatifidisve, dentatis, subtus pubescentibus; foliolo vel lobo terminali maximo, subtrifido; floribus corymbosis.*

*MESPILUS sorbifolia.* POIR. *Dict. Enc. Suppl.* 4. p. 75.

*CRATÆGUS sorbifolia.* HORTUL.

LE Néflier à feuilles de sorbier est cultivé en France depuis cinq ans par M. Noisette qui l'a rapporté des jardins d'Angleterre, mais qui ignore son lieu natal. Il n'est pas délicat, et, depuis l'époque de son introduction, il a supporté, en pleine terre, le froid de nos hivers sans en souffrir le moindrement. On le multiplie en le greffant sur l'aube-épine et sur le coignassier. Il fleurit au mois de mai.

Cette espèce est un arbrisseau de six à dix pieds de hauteur, et peut-être plus, dont la tige se divise en rameaux alternes, glabres, recouverts d'une écorce cendrée-brunâtre. Ses feuilles sont ailées, quelquefois seulement pinnatifides, glabres, lisses et d'un vert gai en dessus, pubescentes et plus pâles en dessous, composées de cinq à sept folioles ovales-oblongues, dentées, sessiles et presque décurrentes sur le pétiole commun; la foliole ou la division terminale est toujours beaucoup plus grande que les autres et quelquefois découpée en trois lobes. Ses fleurs sont blanches, petites, faiblement odorantes, réunies un assez grand nombre ensemble sur des pédoncules

rameux, feuillés, et disposées en corymbe le long des rameaux ou à leur sommet. Leur calice est monophylle, pubescent, divisé en cinq découpures ouvertes. La corolle est à cinq pétales arrondis, ouverts en rose, creusés en cuillère, alternes avec les divisions calicinales et insérés par un onglet court à la base de leurs sinus. Les étamines sont au nombre de vingt, attachées sur le calice, et leurs filaments affectent, quant à l'insertion, l'ordre suivant : trois des filaments sont fixés au-dessous de chaque pétale, et un seul filament se trouve à la base de chaque division du calice ; leurs anthères sont rougeâtres, arrondies. L'ovaire est inférieur ou adhérent à la base du calice, surmonté de cinq styles (rarement de quatre seulement) cylindriques, terminés chacun par un stigmate simple un peu en tête. Cet ovaire est à cinq loges qui contiennent chacun deux ovules. Nous n'avons pas vu le fruit ; M. Poiret, qui paraît l'avoir observé, pense qu'ayant des semences cartilagineuses, cette espèce serait mieux placée parmi les *Cratægus*.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 354.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, les styles et les stigmates.



*M. serbifolia*

*Mespilus serbifolia.*



## GENTIANELLE VISQUEUSE. *EXACUM VIS-* *COSUM.* ♂

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-5-fidus, persistens. Corolla 1-petala, infundibuliformis, 4-5-fida. Stamina 4-5, tubo inserta, laciniis corollæ alterna. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatè capitato, 2-lobo. Capsula 2-ocularis, 2-valvis; valvulis introflexis dissepimentum constituentibus; seminibus numerosis, in valvularum margine insertis.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*EXACUM* foliis lanceolatis, nervosis, semi-amplexicaulibus; floribus quinquefidis, viscosis, paniculatis; pedunculis trichotomis; bractæis perfoliatis.

*Exacum viscosum.* SMITH. *Icon. Pict. fasc. 3. t. 18.*

*GENTIANA* viscosa. AIT. *Hort. Kew. 1. p. 321.*

LES Gentianelles, dont on compte environ vingt espèces, sont pour la plupart de petites plantes annuelles, dont les fleurs sont trop peu apparentes pour présenter à l'amateur un objet agréable de culture; aussi l'espèce dont nous allons parler et qui, sous ce rapport, fait exception aux autres, est-elle la seule qu'on cultive pour l'ornement. C'est une plante élevée, d'un port élégant, et dont les fleurs assez grandes et très-nombreuses produisent un joli effet. La Gentianelle visqueuse est originaire des Canaries, et cultivée en Europe depuis une trentaine d'années. Nous l'avons vue chez M. Biquelin. Elle ne se multiplie que de graines qu'on sème, en pot et au printemps, dans de la terre de bruyère, et qu'on conserve dans l'orangerie pendant l'hiver suivant; lorsque l'on ne craint plus les gelées, vers la fin d'avril de la seconde année, on met les pieds en pleine terre; ils y fleurissent en juin et juillet, et ils meurent après avoir donné leurs graines, parce que la plante n'est que bisannuelle.

La tige de cette espèce est simple à sa base, dressée, divisée presque tout de suite en rameaux nombreux, opposés, légèrement anguleux, glabres comme toute la plante, hauts de trois à quatre pieds, médiocrement étalés. Les feuilles sont lancéolées, opposées, semi-amplexicaules, d'un vert luisant en dessus, chargées en dessous de trois nervures principales. Les fleurs, visqueuses extérieurement, munies à leur base de bractées perfoliées, sont portées sur des pédoncules axillaires, trichotomes, et disposées dans la partie supérieure de la tige et des rameaux en une vaste panicule. Le calice est monophylle, persistant, partagé jusqu'à moitié en cinq divisions lancéolées. La corolle est monopétale, infundibuliforme, d'un beau jaune, à tube plus long que le calice, et à limbe divisé en cinq découpures ovales, un peu aiguës, ouvertes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés dans le haut du tube, plus courts que le limbe, alternes avec les divisions de celui-ci et terminés par des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovale-oblong, surmonté d'un style simple, égal aux étamines, terminé par un stigmate épais, à deux lobes peu prononcés. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, creusée d'un léger sillon sur deux côtés opposés, partagée intérieurement en deux loges formées par les bords rentrants des valves : chacune de ces loges contient des graines nombreuses, très-petites, attachées de chaque côté sur les parois de la partie interne des valves.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 355.

Fig. 1. La corolle développée afin de faire voir les étamines : les anthères de ces dernières ont été représentées trop courtes ; elles sont plus allongées dans la nature. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Becca pinx.

Barrow del.

*Erythronium flavum*



FICOÏDEA GRANDES FLEURS. MESEMBRYANTHEMUM  
SPECTABILE. 5

Icosandrie-Pentagynie. Famille des Ficoïdées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus, persistens. Petala numerosa, linearia, basi leviter connata, multiplici serie inserta. Stamina numerosa. Ovarium inferum; stylis 5, rarius 4 vel 10. Capsula carnosa, umbilicata, multilocularis; loculis numero stylium.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MESEMBRYANTHEMUM foliis triquetris, acutis, connatis, subarcuatis, lævibus, glaucis, punctatis; caule ramoso, ascendente; pedunculis terminalibus, unifloris; calycinis laciniis scariosis.

MESEMBRYANTHEMUM spectabile. HAWORT, *Mesemb.* 585, n°. 126. — CURT. *Bot. Mag.* t. 596.

CE genre, comme nous l'avons déjà dit, est très-nombreux, et tous les jours de nouvelles espèces viennent accroître celles déjà connues, de telle manière que les cent soixante-quinze espèces de *Mesembryanthemum* que M. W. T. Aiton avait mentionnées en 1811 dans la 2<sup>e</sup>. édition du *Jardin de Kew*, se trouvent portées à deux cent neuf dans l'*Hortus suburbanus Londinensis*, qui a paru en 1818, et qui comprend l'énumération de toutes les plantes cultivées dans les jardins de Londres et des environs.

Le *Mesembryanthemum spectabile* n'est pas une de ces espèces nouvellement introduites dans les jardins; il a été apporté du cap de Bonne-Espérance en Europe dans l'année 1787. Sa culture est la même que celle des autres espèces dont nous avons déjà fait mention; et, pour ne pas nous répéter ici, nous renverrons aux articles 74, 97 et 155, où nous avons dit sur cette culture tout ce qui était néces-

saire. La plante fleurit en mai, juin et juillet. Nous l'avons vue chez M. Cels.

La tige de cette espèce est haute de six à huit pouces, ligneuse, divisée en rameaux redressés, garnis de feuilles triangulaires, aiguës, un peu arquées, lisses, glauques, parsemées de points semi-transparens, opposées et connées à leur base, rapprochées entre elles dans la partie inférieure des rameaux. Les fleurs sont purpurines, ou d'un beau rouge, terminales, solitaires sur des pédoncules allongés, chargés vers leur milieu de deux feuilles courtes. Le calice est monophylle, turbiné, adhérent dans sa partie inférieure avec l'ovaire, partagé dans la supérieure en cinq découpures un peu inégales, scarieuses, roussâtres. La corolle, beaucoup plus grande que les divisions calicinales, est formée d'un grand nombre de pétales linéaires, insérés sur deux rangs et à la base des divisions du calice. Les étamines, beaucoup plus nombreuses encore que les pétales, et environ trois fois plus courtes qu'eux, sont disposées sur plusieurs rangs inégaux en hauteur et insérés sur le calice au-dessous de ces mêmes pétales; leurs filamens sont velus à leur base, terminés par de petites anthères ovales-oblongues, d'une couleur jaune pâle. L'ovaire, infère ou adhérent avec la partie monophylle du calice, est surmonté de cinq styles courts, charnus, ouverts en étoile, et terminés chacun par un stigmate aigu. Le fruit est une capsule charnue, partagée en cinq loges contenant chacune un grand nombre de graines petites et arrondies.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 356.

Fig. 1. Plusieurs pétales avec quelques étamines. Fig. 2. Le calice, l'ovaire, les styles et plusieurs étamines. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe. Fig. 4. La capsule entière. Fig. 5. La même, coupée horizontalement pour faire voir ses cinq loges: à côté est une graine vue séparément et un peu grossie.



P. Borsari pinx

*Mesembryanthemum spectabile*

W. G. Smith del.

54  
8 2nd Ave









